

		Pages
● GENERALITES		
- Calendrier général de l'année		2ème couverture
- Programmes et horaires des enseignements		2
- Renseignements divers		3
- Charte de l'étudiant(e) en Médecine		4ème couverture
- Forum des métiers de la santé		5
 ● PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS		
1. - Rentrée universitaire et divers choix		4
2. - Travaux pratiques : généralités		5
3. - Grilles horaires du 1er semestre (matin et après-midi)		6,7
- Séminaire de méthodologie pour les ECN		8
4. - Enseignement linéaire de Sciences Biocliniques (G1)		9
● Anatomie pathologique générale (p. 9)		
● Bactériologie (p.12)		
● Génétique médicale (p.16)		
● Immunologie fondamentale (p.19)		
● Médecine nucléaire (p.21)		
● Oncologie fondamentale (p.23)		
● Parasitologie et mycologie médicale (p.25)		
● Pharmacologie générale (p.29)		
● Physiologie (p.35)		
● Séméiologie biochimique et hématologique (p.43)		
5. - Enseignement de Cardiologie - Sciences biocliniques (G2)		46
6. - Stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières (G5)		52
● Stages cliniques 3 et 4 et de "pré-externat" (p. 52)		
● Liste des services agréés (Médecine et Chirurgie) (pp. 54-55)		
● Séances d'Anatomie sur le vivant (p. 57)		
7. - Enseignement d'une langue étrangère 2 (G6)		62
8. - Enseignement complémentaire 2 (G7)		67
9. - Lecture critique d'article original / LCA1 (G9)		68
 ● ANNEXES		
- Modalités du contrôle des connaissances (2011-2012)		71
- Instructions pour les examens par QCM		85
- Calendrier des examens et périodes de révision		86
- Les élections universitaires étudiantes		87

2 PROGRAMMES ET HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS

Au cours de cette 1ère année du 2ème cycle (DCEM1), les étudiant(e)s doivent suivre les enseignements suivants dans le cadre des **groupes d'enseignements «G 1» à «G 10»** ci-dessous:

I - ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES (G 1)

Dispensé au cours des 1er et 2ème semestres, il comporte 266 heures d'enseignement (212h de cours magistraux et 52 h de TP + TD) portant sur les matières suivantes :

- 1er semestre :

- Anatomie pathologique (AP) (4 h de TD) 5 groupes
- Bactériologie (B) : 25 h de cours + (6 h de TP) 8 groupes
- Génétique médicale (G) : 8 h de cours + (6 h de TD) 5 groupes
- Immunologie fondamentale (I) : 20h de cours
- Médecine nucléaire (MN) : 8 h de cours
- Oncologie fondamentale (ON) : 11 h de cours
- Parasitologie et mycologie médicale (PA) : 15h de cours + (2h de TP informatique) 7 groupes
- Pharmacologie I (PH) : 8 h de cours + (10 h de TD) 6 groupes
- Physiologie (PS) : 29h de cours + (14h de TP/TD) 30 groupes
- Séméiologie biochimique et hématologique (BH) : 27 h de cours

- 2ème semestre :

- Pathologie générale (PG) : 9 h de cours
- Physiopathologie (PP) : 21 h de cours + (4 h de TP/TD)
- Psychologie médicale (PM) : 16 h de cours + (2h TD + 2h TP jeux de rôle)
- Virologie (V) : 15 h de cours + (2 h de TP)

II - GROUPE CARDIOLOGIE - SCIENCES BIOCLINIQUES (G 2)

Dispensé au cours du 1er semestre, ce module comporte 23h d'enseignement (19 h de cours et 4h de TD) + 12h de physiologie cardio-circulatoire.

III - ANALYSE CRITIQUE D'ARTICLES (G 9) / LCA 1

A raison de 4 séances de 2h de TD au cours du 1er semestre

IV - MODULE 09 - ATHEROSCLEROSE - HYPERTENSION - THROMBOSE (G3)

Dispensé au cours du 2ème semestre, ce module comporte 31h d'enseignement [(5 h de cours + (13 x 2h de TD)]

V - MODULE 12 - PATHOLOGIE DE LA MOTRICITE (G4)

Dispensé au cours du 2ème semestre, ce module comporte 54h d'enseignement :
- module 12A-Neurologie et Neurochirurgie [5h cours + (12 x 2h) TD] = 29h
- module 12B-Appareil Locomoteur [6h cours + (9 x 2h) TD] = 24h

VI - MODULE 13 - PATHOLOGIE PULMONAIRE ET THORACIQUE (G8)

au cours du 2ème semestre à raison de 4h CM et (6x2h) de TD = 16h

VII - STAGES OBLIGATOIRES (G 5)

- Séances d'Anatomie sur le Vivant : 20 h (1er semestre + examen de validation au 2ème semestre)
- Séméiologie psychiatrique : 3 séances de 2 h de TD (2ème semestre)
- 2 stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières : médecine (44h) et chirurgie (44h) au 1er semestre, et 1 stage de pré-externat en avril-mai

VIII - ENSEIGNEMENTS D'UNE LANGUE ETRANGERE 2 (G 6)

D'environ 22 heures, cet enseignement de langue étrangère Il est dispensé durant les 1er et 2ème semestres dans le Centre de Ressources de Langues situé à la Faculté de Médecine.

IX - ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 2 (G 7)

De 45/50 heures, cet enseignement est dispensé durant les 1er et 2ème semestres : cf. fascicule «Enseignements complémentaires en PCEM 2 et DCEM 1/2011-2012».

X - MODULE A OPTION (G10)

Le 1er module à option (E01) afférent aux D2-3-4 doit être validé durant le 2ème semestre de DCEM1 : **MO26 - C2i / Niveau 2 "Métiers de la santé"** : cf fascicule "DCEM1 - 2ème semestre"

3 RENSEIGNEMENTS DIVERS



● CHARTE DE L'ETUDIANT

Elle figure en 4e couverture et doit servir de lien entre les étudiants et la Faculté de Médecine.

● AFFICHAGE - INTERNET

Prière de consulter tout au long de l'année la **vitrine d'affichage** réservée au DCEM1. Elle est située dans le couloir de la Scolarité (Bâtiment 2 de la Faculté), **vitrine n°4**.

Des informations seront également accessibles sur le **serveur internet** de la Faculté (code: **www-ulpmed.u-strasbg.fr**). Les ordinateurs situés dans le Hall de la Faculté et à la Bibliothèque ne permettent pas d'accéder au site internet de la Faculté.

● ADRESSE COURRIEL

Le "login" figurant sur les certificats de scolarité constitue votre adresse électronique à l'Université. Tout au long de l'année, nous vous adresserons à ce courriel diverses informations concernant votre scolarité. Vous devez donc le consulter régulièrement (ou établir un lien avec un éventuel courriel privé). Si vous souhaitez que nous utilisions votre courriel privé, vous devez en faire la demande par mail à carine.mayer@adm-ulp.u-strasbg.fr en précisant votre année d'études.

● EXAMENS

Les **convocations aux examens** (théoriques ou pratiques) se font uniquement par **voie d'affiche** de l'arrêté d'examen du 1er cycle dans la vitrine du Petit Amphithéâtre. Les dates des examens écrits sont affichées mi-décembre pour la session de Février et mi-avril pour la session de Juin et sont également accessibles sur le WEB (code : **www-ulpmed.u-strasbg.fr**)

Les résultats d'examens seront affichés sur les portes vitrées d'entrée au Bâtiment 2 (administration et bibliothèque) et également accessibles, au même moment, **sur le site internet** de la Faculté (**www-ulpmed.u-strasbg.fr**) .

● DIVERS

Tout **changement** intervenant dans votre situation doit être immédiatement signalé au Bureau du 1er Cycle : changement d'adresse, d'état civil, de nationalité, etc . . .

En cas de **perte de la carte d'étudiant**, vous devez vous présenter au Bureau du 1er Cycle muni(e) de la déclaration de perte délivrée par le Commissariat et d'une photo d'identité.

● ABSENCES

1) Absence aux examens

Toute absence aux examens écrits ou pratiques doit être justifiée, dans les **48 heures**, par écrit, auprès de M. le Doyen de la Faculté (Service de la Scolarité).

En cas de maladie vous devez produire un certificat médical établi :

- **par un médecin assermenté**. Ce certificat doit parvenir dans les 8 jours qui suivent la fin des épreuves au Bureau des 1er et 2ème Cycles (porte 1). Une attestation provisoire peut être faite par le médecin traitant ; elle devra être complétée dans les 8 jours qui suivent la fin de l'indisponibilité par un certificat d'un médecin assermenté.

- **par le Chef de Service** hospitalier s'il y a eu hospitalisation. Aucun autre certificat médical ne sera pris en considération.

2) Liste des médecins assermentés

La liste complète est à consulter au Bureau N°1 du Service de la Scolarité.

3) Modalités d'examen

Cf. Réglementation en fin de fascicule (pp.71 à 84), Instructions pour les examens par QCM (p.85) et Calendrier des examens (p.86).

I - RENTREE UNIVERSITAIRE

Les cours débuteront le **LUNDI 26 SEPTEMBRE 2011 à 08h00** (pour certains groupes de LCA et Anglais) et à **14h00** au Grand Amphithéâtre (pour tous les étudiants) ou 13h00 (pour l'anglais).

II - SEMINAIRE DE METHODOLOGIE POUR LES ECN

● Réunion d'information sur l'**évaluation** (des enseignements et des stages hospitaliers) et sur la préparation des **épreuves classantes nationales / ECN** (fin de DCEM4) le **VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011, à 14h00**, au **Grand Amphithéâtre**, avec les Prs POTTECHER, ANDRES, GOICHOT, LUTZ et Mme WOLF : cf. page8.

● Réunion d'accueil par l'**Amicale de médecine** le LU 26 septembre 2011, à 13h00, au Grand Amphithéâtre.

III - CHOIX DES U.E. de MASTER

Il n'y aura pas de choix public pour les U.E. de Master. Les étudiant(e)s qui désirent postuler une Unité d'Enseignement (U.E.) de Master en guise d'enseignement complémentaire 2 obligatoire de DCEM 1 devront s'adresser directement, dès le début septembre, aux enseignants responsables. Le nombre de places est limité. Pour l'inscription administrative aux U.E., les étudiant(e)s nécessiteront une autorisation écrite que leur délivrera le responsable.

IV - CHOIX DE L'ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 2

Il aura lieu le **Jeudi 29 septembre 2011 à 09h00, en Salle 209 du Forum** : l'ordre d'appel se fera de **Lz... (LUHMANN Laura) en remontant vers AA** (soit le sens inverse du choix de la promotion de PCEM2 - 2010). Il concerne les étudiant(e)s qui, ne souhaitant pas ou ne pouvant pas postuler le Master ou n'ayant pas été autorisé(e)s par le Doyen à suivre une "option libre" ou n'exerçant pas des fonctions de monitorat de T.P., choisiront leur enseignement complémentaire parmi les modules enseignés en Faculté de Médecine ou de Chirurgie Dentaire : cf. le groupe «G 7».

V - CHOIX DES STAGES CLINIQUES

Les étudiant(e)s choisiront le stage clinique selon l'ordre défini pour la promotion de PCEM2-2010 et qui s'établit comme suit pour le 1er semestre :

- **pour le stage de médecine** : de Mlle HUBE Cécile en remontant vers A

le **LU 26 septembre 2011 à 15h15**

en salle 209 du Forum, par groupe de 5 étudiants

- **pour le stage de chirurgie** : de M. HURT Eric en descendant vers Z.

le **ME 28 septembre 2011, à 9h00**

en salle 113 du Forum, par groupe de 5 étudiants

Le stage de médecine commencera le **mercredi 05 octobre 2011 à 08h00**. Celui du stage de chirurgie débutera le **jeudi 06 octobre 2011 à 08h00**.

VI - CHOIX DES OPTIONS POUR LES LANGUES

● **Inscription obligatoire en ligne** pour l'allemand et l'espagnol **avant le ME 28 septembre 2011 midi** : cf. page 62.

VII - CHOIX DU MODULE A OPTION (E01) - 2ème semestre

Depuis l'année 2007-2008, tous les étudiants inscrits en DCEM1 (nouveaux et redoublants) **doivent valider** le module à option "**MO26-C2i/Niveau 2 "Métiers de la santé"**" au titre de l'E01 il n'y aura donc pas de choix libre pour l'E01.

1 - Volume horaire

Les travaux pratiques/travaux dirigés sont assurés dans les disciplines suivantes durant le 1er semestre :

- Anatomie pathologique : 2 séances de T.D. de 2h pour 5 groupes
- Bactériologie : 3 séances de 2h pour 9 groupes
- Génétique Médicale : 3 séances de 2h pour 5 groupes
- Parasitologie : 1 séance de 2h pour 8 groupes
- Pharmacologie : 5 séances de T.D. de 2h pour 6 groupes
- Physiologie respiratoire : 3 séances de 2h pour 10 groupes
- Neurophysiologie de la motricité : 2 séances de T.P. de 2h pour 15 groupes et 2 séances de T.D. de 2h pour 8 groupes
- Cardiologie : 2 séances de T.D. d'électrocardiogramme de 2h pour 6 groupes
- Anatomie sur le Vivant : 10 séances de T.D. de 2h pour 6 groupes
- Langue étrangère / Anglais : 15 séances de 2h pour 10 groupes
- Lecture critique d'article : 4 séances de T.D. de 2h pour 20 groupes

Au total : 104 heures de T.D. / T.P. pour le 1er semestre

2 - Répartition en groupes

Les Travaux pratiques font l'objet d'une **répartition et d'un calendrier horaire spécifiques** qui ont été consignés, pour plus de lisibilité, dans la présentation des groupes d'enseignements et matières correspondants.

Pour plus de commodité, la composition des groupes de TP/TD **sera identique** lorsque les étudiant(e)s seront réparti(e)s :

- en **3 groupes** de 89 candidat(e)s (**groupes X, Y et Z**) : cf. 2ème semestre
- en **4 groupes** de 67 candidat(e)s (**groupes 1 à 4**) : cf. page 8
- en **5 groupes** de 53 candidat(e)s (**groupes A1 à A5**) : cf. pages 9 et 17
- en **6 groupes** de 44 candidat(e)s (**groupes A à F**) : cf. page 32
- en **8 groupes** de 33 candidat(e)s (**groupes I à VIII**) : cf. page 26
- en **9 groupes** de 30 candidat(e)s (**groupes B1 à B9**) : cf. page 13
- en **10 groupes** de 27 candidat(e)s (**groupes L1 à L10**) : cf. page 63
- en **30 groupes** de 9 candidat(e)s (**groupes 1 à 30**) : cf. pages 36-37.

Les TP et TD de **physiologie** seront organisés par groupes de 19 ou de 37 étudiants (selon une répartition spécifique) : cf tableaux des pages 36-37 et 39-40.

Les séances d'**analyse critique d'articles** s'organiseront avec **20 groupes** de 14 candidat(e)s (**groupes AA à AT**) : cf. pages 68-69.

FORUM DES METIERS DE LA SANTE

- dates à préciser

aux Petit et Grand Amphithéâtres et dans le Hall de la Faculté et le Forum

L'Amicale des étudiants en médecine de Strasbourg organise la première édition du Forum des Métiers de la Santé dans le but d'informer les étudiants sur le déroulement de leurs études et notamment les masters, l'externat, les études à l'étranger, la préparation des ECN.

Seront également invités de nombreux médecins issus de spécialités et de cadres d'exercices différents qui viendront témoigner de leur pratique médicale.

Le programme du déroulement du Forum des métiers de la santé sera distribué aux étudiants.

Contact : president.fms@aaems.org

4 - Thèmes d'enseignement

Les 2 séances de TD porteront sur les thèmes suivants :

- A : Pr J.P. BELLOCQ : Obstacles à la circulation sanguine et lésions d'origine circulatoire sanguin
- B : Dre NEUVILLE : Illustration du rôle de l'anatomie pathologique dans les lésions d'origine inflammatoire
- C : Pre M-P. CHENARD : La cellule cancéreuse et le tissu cancéreux. Invasion et métastases
- D : Dre S. GROGE : L'anatomie pathologique : la démarche, la technique, les termes

5 - Modalités d'examen

Les séances de T.D. débuteront par un contrôle des connaissances (4 QCM ou 1 QRC) portant sur le prérequis étudié préalablement par l'étudiant(e) dans le polycopié rédigé par les enseignants et correspondant au thème du TD. Ce contrôle continu donnera lieu à une notation **sur 3 points** calculée sur les 2 séances.

La **2ème partie de l'examen** qui aura lieu en janvier et qui sera **notée sur 17** avec une **note éliminatoire** si inférieure à **8,50 sur 17**, intégrera le contenu du polycopié et des séances de TD ainsi que les thèmes des 2ème et 4ème séances non enseignées en 2011-2012 qui resteront néanmoins au programme des examens de 2011-2012 et porteront sur : "L'anatomie pathologique : la démarche, la technique, les termes" et sur "L'inflammation".

C - BIBLIOGRAPHIE

Les étudiant(e)s peuvent avoir recours aux ouvrages suivants :

- ROBBINS S.L. et COTRAN R.S. - Pathology Basis of Disease, Saunders Editeur, Philadelphie, 7e édition 2004 (Existe également en version française, éditeur Piccin, 2000).
- Pathologie générale, texte en ligne sur le site de l'UMVF : <http://medidacte.timone.univ-mrs.fr/webcours/UMVF/anapath/corpus.htm>.

Le polycopié édité par l'Amicale comporte les **4 thèmes** qui constituent le programme de l'examen avec les 2 TD enseignés.

D - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmed.u-strasbg.fr**

E - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES - ANATOMIE PATHOLOGIQUE / DCEM1

- Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (**www-ulpmed.u-strasbg.fr**).

a) - Examens aux **sessions de janvier et de septembre**

- Les résultats des épreuves de février seront publiés à l'issue de la délibération globale du DCEM1, à la fin du mois de juin.

• un **contrôle continu** sera organisé au début de chacune des 2 séances de TD. La **note de 3** sera calculée sur les 2 séances.

• **L'examen de janvier** (cf. calendrier à la page 86) porte sur l'ensemble du programme (polycopié+ TD) incluant les thèmes des 2ème et 4ème séances de TD et comprend :

- **1 épreuve écrite de 20 QROC/QCM** à composer en 25 minutes, **notée sur 13**. Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items. L'étudiant(e) doit se munir :
 - d'un crayon à papier noir HB,
 - d'une gomme plastique blanche **neuve**.

(cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85)

- **1 QRC**, de 10 mn, **notée sur 4**.

- L'ensemble des épreuves écrites est noté sur **17**. Toute **absence ou note inférieure à 8,50 sur 17 est éliminatoire** quelle que soit la moyenne finale obtenue après intégration de la note du contrôle continu. Dans ce cas, l'étudiant(e) devra repasser la matière en septembre ou sera ajourné(e) à l'ensemble G1 à l'issue de la session de septembre. L'étudiant(e) devra redoubler l'année de DCEM1.

- Durée de l'Ecrit / Janvier : **0h35**.

- La matière est notée sur **20** (coefficient 1).

- **Notes éliminatoires** : si inférieure à 6/20 au sein du groupe «G 1» et 7 sur 15,50 à l'Ecrit.

b) - A la **session de septembre** l'étudiant(e) devra repasser :

- l'épreuve écrite qui comportera 20 items (sur 14) et 1 QRC (sur 6), notés sur 20, à composer en 35 minutes

La note du contrôle continu n'est pas reconduite à la session de septembre.

c) - La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury

- Cet enseignement fait partie du **groupe «G 1»** des «Sciences biocliniques»

- **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **AP**

F - COLLEGE DES ENSEIGNANTS D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE / DCEM1

Coordonnatrice :

Pre CHENARD-NEU Marie-Pierre (10 h TD) : Marie-Pierre.Chenard@chru-strasbourg.fr

Collaborateur :

Pr BELLOCQ Jean-Pierre (10 h TD) : Jean-Pierre.Bellocq@chru-strasbourg.fr

- «**Bactériologie médicale**» - Ouvrage collectif de l'association des professeurs de Bactériologie - Virologie - Hygiène hospitalière des Facultés de Médecine - Collection AZAY - Presses Universitaires de Lyon - 1997.
- «**Abrégés : connaissances et pratique - Bactériologie médicale**» - C. NAUCIEL, J-L. VILDE, 2ème édition, 2005.

E - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmmed.u-strasbg.fr**

F - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES RELATIVES AU COURS

- *Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (www-ulpmmed.u-strasbg.fr).*

- **L'examen partiel de microbiologie du 1er semestre comporte en janvier** (cf. calendrier à la page 86) outre l'épreuve de **Parasitologie** (cf. pp.25-28) :
 - **20 QROC et/ou QCM de Bactériologie.** Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items. L'étudiant(e) doit se munir :
 - d'une crayon à papier noir HB,
 - d'une gomme plastique blanche **neuve**.
 (cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85)
 - **1 QRC** de Bactériologie, de 10mn, notée sur 7,50
 - Durée totale de l'épreuve : **0 h 35**. Elle aura lieu durant la même demi-journée que l'épreuve de Parasitologie
 - Les résultats de février seront publiés à l'issue de la délibération globale du DCEM 1, de la session de juin : cf. paragraphe c.
- **L'examen partiel de microbiologie de juin** (cf. calendrier à la page 86) comportera :
 - **l'épreuve de Virologie du 2ème semestre.**
 - L'épreuve de **Microbiologie (Bactériologie, Parasitologie et Virologie)** est notée sur **60**.
 - **Note éliminatoire** au sein du groupe "G1" : si inférieure à 18/60.
 - La **note finale** sera calculée en juin en prenant en compte de façon globale les **50 items** de l'épreuve (notés sur 37,50) et les **3 QRC** (notées sur 22,50).

- La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury de Microbiologie en juin.
 - Cet enseignement fait partie du groupe «G 1» des «Sciences biocliniques».
 - **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **BVP**
- d) **La validation des T.P.** exige la présence aux 3 séances de Bactériologie, à la séance de Parasitologie et à celle de Virologie. Cette validation **est exigée** pour passer en DCEM2.
 - e) Lors de la **session de septembre**, la note finale sur **60 points** sera calculée sur les seules épreuves écrites qui comportent :

- 20 items de Bactériologie	}	
- 15 items de Parasitologie	}	(notés sur 37,50)
- 15 items de Virologie	}	
- 3 QRC de Bactériologie, Parasitologie et de Virologie	}	(notées sur 22,50)

 à composer en **1h25**.

G - COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE BACTERIOLOGIE / DCEM1

Coordonnateur :

Pr JAULHAC Benoît* (6h) : benoit.jaulhac@medecine.u-strasbg.fr

Collaborateurs :

M. JEHL François* (3h) : francois.jehl@medecine.u-strasbg.fr
 Mme Dre DE MARTINO Sylvie (5h) : sylvie.demartino@medecine.u-strasbg.fr
 Mme MENARD Céline (1h) : celine.menard@chru-strasbourg.fr
 M. PREVOST Gilles (2h) : gilles.prevost@medecine.u-strasbg.fr
 M. SCHRAMM Frédéric (2h) : frederic.schramm@medecine.u-strasbg.fr
 M. RIEGEL Philippe* (3h) : philippe.riegel@medecine.u-strasbg.fr
 M. SCHEFTEL Jean-Michel* (3h) : jmichel.scheftel@medecine.u-strasbg.fr

Mme SCHOLL Martine/Secrétariat* martine.scholl@medecine.u-strasbg.fr

* Institut de Bactériologie

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES

Groupe d'enseignement «G1»

III - GENETIQUE MEDICALE

1er semestre - 8 h de cours + 6 h de TD

A - GENERALITES

Cet enseignement a lieu **les après-midi** au cours du **1er semestre**.

Cf. grille «1er semestre - après-midi», page 7.

Abréviation de la discipline : GE

Cet enseignement comporte :

- 8 heures de cours
- 3 séances de 2 h de travaux dirigés obligatoires.

B - PROGRAMME DES COURS

		AMPHI		
ME 28.09.11	17h15	PETIT	GE1	- Mme Dre FLORI : Le conseil génétique
	18h15	PETIT	GE2	- Mme Dre FLORI : Aneuploïdies fréquentes (trisomie 21,18,13)
LU 03.10.11	17h15	PETIT	GE3	- Mme Dre DORAY : Approche génétique des dysgonosomies
ME 05.10.11	18h15	PETIT	GE4	- Mme Pre DOLLFUS : Transmissions autosomiques et liées à l'X. Pénétrance et expressivité
LU 10.10.11	17h15	PETIT	GE5	- Pr KOENIG : Maladies neuro-musculaires (amyotrophie spinale, neuropathie périphérique, myotonie de Steinert)
MA 18.10.11	15h00	PETIT	GE6	- Mme Pre DOLLFUS : Génétique sensorielle (surdité, cécité, problème de l'hétérogénéité génétique)
MA 18.10.11	18h15	PETIT	GE7	- Mme Dre FLORI : Les syndromes micro-délétionnels
MA 25.10.11	15h00	PETIT	GE8	- Mme Dre DORAY : Rôle de la génétique dans le diagnostic et la prise en charge du polyhandicap

* Amphithéâtre de Biophysique (enceinte Hôpital Civil)

C - TRAVAUX DIRIGES DE GENETIQUE MEDICALE / DCEM1

1 - Thèmes d'enseignement

Les séances de travaux dirigés ont pour objectifs :

- d'illustrer par des exemples concrets (notamment pathologies figurant aux nouveaux programmes du 2e cycle), le déroulement de la consultation de génétique pour des maladies monogéniques : interprétation d'arbres généalogiques, calcul du risque de récurrence, diagnostic prénatal, utilisation des tests de génétique moléculaire, problèmes éthiques liés à ces activités (**séances B et C**)
- illustrer par des exemples concrets les indications du caryotype et le conseil génétique en pathologie chromosomique (**séance A**).

2 - Déroulement des séances

Chaque étudiant(e) doit suivre **3 séances de 2 h** de travaux dirigés.

Les séances auront lieu dans **la salle 21** de l'Institut d'Anatomie Pathologique (dans l'enceinte de l'Hôpital Civil/Bâtiment d'Anatomie, 1er étage, à gauche).

3 - Calendrier des séances de T.D. de Génétique / DCEM 1

Les étudiant(e)s sont réparti(e)s en **5 groupes** de 52 candidat(e)s (Groupes A1 à A5) selon l'ordre alphabétique de la promotion.

T.D. de GENETIQUE / DCEM 1

GR	DE ... à ...	NB	Séance A	Séance B	Séance C
A1	de ABEGG Marie à DAHAN Aurélie		MA 25.10.11 10h15-12h15	LU 21.11.11 10h15-12h15	VE 02.12.11 08h00-10h00
A2	de DAHM Marc à HUBE Cécile		MA 08.11.11 10h15-12h15	MA 22.11.11 10h15-12h15	LU 05.12.11 10h15-12h15
A3	de HURST Eric à MERTZ Evelyne		MA 15.11.11 10h15-12h15	LU 28.11.11 10h15-12h15	VE 09.12.01 08h00-10h00
A4	de MEYER Déborah à SCHATZ Paul		VE 18.11.11 08h00-10h00	MA 29.11.11 10h15-12h15	VE 06.01.12 08h00-10h00
A5	de SCHEVIN J.Marie à ZILLIOX Anne		VE 04.11.10 08h00-10h00	MA 03.01.12 10h15-12h15	MA 06.12.11 10h15-12h15
ENSEIGNANTS			Dre FLORI	Dre BIANCALANA et DORAY / Dr DEVYS	
Lieu d'enseignement			Salle 21 d'Anatomie Pathologique (Hôpital Civil)		

4 - Modalités d'examen

Les enseignements dispensés au cours de ces trois séances de T.P. font partie du programme de l'examen écrit final.

D - BIBLIOGRAPHIE

L'ouvrage conseillé est le suivant :

- "**Génétique médicale (formelle, chromosomique, moléculaire, clinique)**" - Masson 2004

Des thèmes traités dans les cours et TD sont décrits de manière plus approfondie dans les deux ouvrages suivants :

- "**Génétique médicale**" - M.W. THOMPSON, R.R. MCINNES, H.F. WILLARD. Médecine-Sciences, Flammarion (1995), 495 pages (notamment chapitres 4, 9-13, 18 et 19).

- "**Génétique**" - S. LYONNET, A. MUNNICH. Progrès en Pédiatrie 1. Doin, 1997, 358 pages (chapitres 1, 4, 6, 13, 14, 20, 23, 25-27).

Des documents et résumés seront fournis pour certains cours et pour les séances de travaux dirigés.

E - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmed.u-strasbg.fr**

F - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- *Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (www-ulpmed.u-strasbg.fr).*

- Examen aux sessions de **janvier et de septembre**
- Les résultats des épreuves de février seront publiés à l'issue de la délibération globale du DCEM 1, à la fin du mois de juin
- L'examen de **janvier** (cf. calendrier à la page 86) comporte :
 - **15 items** (QROC et/ou QCM) portant sur les programmes de PCEM2 (cours du Pr Mandel) et du DCEM1. Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items. L'étudiant(e) doit se munir :
 - d'un crayon à papier noir HB,
 - d'une gomme plastique blanche **neuve**.
- (cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85)
- Durée totale de l'épreuve : **0 h 30**
- Epreuve notée sur **15** (coefficient : 0,75).
- **Note éliminatoire** au sein du groupe «G1» : si inférieure à 4,5 sur 15
- Modalités identiques pour la session de septembre
- La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury
- Cet enseignement fait partie du **groupe «G1»** des «Sciences biocliniques»
- **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **G**

G - COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE GENETIQUE / DCEM1**Coordinatrice :**

Mme FLORI Elisabeth* (3h + 8h TD) : Elisabeth.Flori@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Pre DOLLFUS-WALTMANN Hélène*** (2h) : Helene.Dollfus@chru-strasbourg.fr

Pr KOENIG Michel** (1h) : mkoenig@igbmc.fr

Dre BIANCALANA Valérie (TD) : valerie.biancalana@chru-strasbourg.fr

Dr DEVYS Didier** (TD) : devys@igbmc.fr

Dre DORAY Bérénice** (2h+TD) : Berenice.Doray@chru-strasbourg.fr

* : Laboratoire de Cytogénétique - Hôpital de Hautepierre

** : IGBMC - Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (Parc d'Innovation - 1, rue Laurent Fries - B.P. 10142 - 67404 Illkirch Cedex)

*** : Service de Génétique médicale - Hôpital de Hautepierre

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES**Groupe d'enseignement «G1»****IV - IMMUNOLOGIE**

1er semestre - 20 heures de cours

A - GENERALITES

Cet enseignement a lieu l' **après-midi** au cours du **1er semestre**.

Cf. **grille** «1er semestre - après-midi», page 7.

Abréviation de la discipline : **I**

Cet enseignement comporte : 20h de cours

B - PROGRAMME DES COURS

		Amphi			
ME 26.10.11	18h15	PETIT	I1	- Pr BAHRAM : Le système immunitaire (un survol)	
LU 31.10.11	18h15	PETIT	I2	- Pr GEORGEL : Immunité innée : molécules et cellules 1	
JE 10.11.11	18h15	Grand	I3	- Pr GEORGEL : Immunité innée : molécules et cellules 2	
LU 14.11.11	16h15	Grand	I4	- Pr GEORGEL : Inflammation. Aspects fondamentaux	
JE 17.11.11	15h15	Grand	I5	- Pr BAHRAM : Immunité adaptative : complexe majeur d'histocompatibilité et présentation de l'antigène 1	
LU 21.11.11	16h15	Grand	I6	- Pr BAHRAM : Immunité adaptative : complexe majeur d'histocompatibilité et présentation de l'antigène 2	
JE 24.11.11	15h15	ChirA	I7	- Dr VALLAT : Récepteurs lymphocytaires B, T, NK : structure, génération de la diversité 1	
LU 28.11.11	16h15	Grand	I8	- Dr VALLAT : Récepteurs lymphocytaires B, T, NK : structure, génération de la diversité 2	
	17h15	Grand	I9	- Dr VALLAT : Lymphocytes B, T, NK : Ontogénie, répertoire, tolérance 1	
ME 30.11.11	16h15	Grand	I10	- Dr VALLAT : Lymphocytes B, T, NK : Ontogénie, répertoire, tolérance 2	
JE 01.12.11	15h15	Grand	I11	- Dre URING-LAMBERT : Allergies et hypersensibilités	
LU 05.12.11	16h15	Grand	I12	- Dr RADOSAVLJEVIC : Le complément / les cytokines / les chimiokines et leurs récepteurs	
MA 06.12.11	17h15	Grand	I13	- Mme la Dre RADOSAVLJEVIC : Le système immunitaire en action 1 : immunité anti-infectieuse	
ME 07.12.11	16h15	Grand	I14	- Mme la Dre RADOSAVLJEVIC : Le système immunitaire en action 2 : immunité anti-humorale	
JE 08.12.11	15h00	Grand	I15	- Mme la Dre RADOSAVLJEVIC : Le système immunitaire en action 3 : auto-immunité	
LU 12.12.11	16h15	Grand	I16	- Mme la Dre RADOSAVLJEVIC : Le système immunitaire en action 4 : greffes	
MA 13.12.11	17h15	Grand	I17	- Mme la Dre URING-LAMBERT : Explorations biologiques en immunologie cellulaire	
ME 14.12.11	16h15	Grand	I18	- Mme la Dre J. GOETZ : Explorations biologiques en immunité humorale	
	17h15	Grand	I19	- Dr VALLAT : Bases moléculaires des déficits immunitaires innés et acquis	
VE 06.01.12	14h00	ChirA	I20	- Pr BAHRAM : Manipulation du système immunitaire : thérapie génique et thérapie	

* Amphithéâtre de Biophysique (enceinte de l'Hôpital Civil)

C - OUVRAGES CONSEILLES

Les ouvrages conseillés sont les suivants :

- "Janeway's immunobiology", Murphy, Kenneth, Paul Travers, Mark Walport ; 7e éd. (2008), Garland publishing Inc.
- "Immunologie". Jean-François Bach et Lucienne Chatenau, Flammarion médecine sciences, 2004

D - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmed.u-strasbg.fr**

E - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- *Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (www-ulpmed.u-strasbg.fr).*

- Examens à la session de **janvier** et à la **session de rattrapage de septembre**
- L'examen de **janvier** (cf. calendrier à la page 86) comporte :
 - **15 items** (QROC/QCM) à composer en 20 minutes et notés sur 9. Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items.
- Les étudiant(e)s **doivent se munir** :
 - d'un crayon à papier noir HB,
 - d'une gomme plastique blanche **neuve**.
 (cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85)
- **1 question rédactionnelle courte** de 10 minutes, notée sur 6.
- Durée totale de l'épreuve : **0h30**
- Epreuve notée sur **15** (coefficient : **0,75**).
- **Note éliminatoire** au sein du groupe «G1» : si inférieure à 4,5 sur 15
- Modalités identiques pour la session de septembre
- La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury
- Cet enseignement fait partie du **groupe «G 1»** des «Sciences biocliniques»
- **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **PGE**
- Cf. modalités de **passage en DCEM2** : paragraphe XII des modalités d'examen du DCEM1.

F - COLLEGE DES ENSEIGNANTS D'IMMUNOLOGIE / DCEM 1**Coordonnateur :**

Pr BAHRAM Siamak (4h) : siamak@unistra.fr

Collaborateurs :

Pr GEORGEL Philippe** (3h) : pgeorgel@unistra.fr

Dre GOETZ Joëlle+ (1h) : Joelle.Goetz@chru-strasbourg.fr

Dre RADOSAVLJEVIC Mirjana* (5h) : radosavl@unistra.fr

Dre URING-LAMBERT Béatrice* (2h) : Beatrice.Lambert@chru-strasbourg.fr

Dr VALLAT Laurent* (5h) : laurent.vallat@chru-strasbourg.fr

* : Institut d'Immunologie - Centre de Recherche d'Immunologie et d'Hématologie - Faculté de Médecine

+ : Laboratoire central d'Immunologie - Nouvel Hôpital Civil

° : Faculté de Pharmacie - Route du Rhin 67000 Strasbourg

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES**Groupe d'enseignement «G1»****V - MEDECINE NUCLEAIRE**

1er semestre - 8 h de cours + [1 h de cardiologie / G2]

A - GENERALITES

Cet enseignement a lieu les **après-midi** durant le **1er semestre**.

Cf. **grille** «1er semestre - Après-midi», page 7

Abréviation de la matière : **MN**

Cet enseignement comporte :

- 8 h de cours
- 1 h de cours dispensées au 1er semestre en cardiologie / G2.

B - PROGRAMME DES COURS

DATES	Hor.	AMPHI		ENSEIGNANTS et Intitulés des cours
MA 18.10.11	14h00	PETIT	MN1	- Pr GRUCKER : Les principes généraux de l'exploration fonctionnelle par la médecine nucléaire et les explorations scintigraphiques pulmonaires
MA 25.10.11	14h00	PETIT	MN2	- Dr HUBELE : Les explorations scintigraphiques ostéoarticulaires I
ME 09.11.11	16h15	Grand	MN3	- Pr NAMER : Les explorations scintigraphiques cérébrales
MA 15.11.11	14h00	Grand	MN4	- Dr HUBELE : Les explorations scintigraphiques ostéoarticulaires II
MA 22.11.11	14h00	Grand	MN5	- Dr GOETZ : Les explorations scintigraphiques rénales et spléniques
MA 29.11.11	14h00	Grand	MN6	- Pr NAMER : Les explorations scintigraphiques en oncologie I
MA 06.12.11	14h00	Grand	MN7	- Pr NAMER : Les explorations scintigraphiques en oncologie II et de la thyroïde
MA 13.12.11	14h00	Grand	MN8	- Pr GRUCKER : Les explorations scintigraphiques hépato-gastro-entérologiques et des parathyroïdes

C - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmed.u-strasbg.fr**

D - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (www-ulpmmed.u-strasbg.fr).

- Examen aux sessions de **janvier et de septembre**
- Les **résultats** des épreuves de février **seront publiés** à l'issue de la délibération globale du DCEM 1, à la fin du mois de **juin**.
- L' examen de **février** (cf. calendrier à la page 86) comporte :
 - **5 QCM** notées sur 5.
Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items.
Les étudiant(e)s devront se munir :
 - d'un crayon à papier noir HB,
 - d'une gomme plastique blanche **neuve**.
 - (cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85)
 - **2 QRC** de 10 minutes chacune (20 lignes chacune), notées sur 5.
- Durée totale de l'épreuve : **0 h 30**
- L'épreuve ne portera pas sur le programme de l'heure de médecine nucléaire enseignée au module de cardiologie.
- L'épreuve est notée sur **10** (coefficient : 0,5).
- **Note éliminatoire** au sein du groupe «G1» : si inférieure à 3 sur 10.
- La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury.
- Modalités identiques pour la session de septembre
- Cet enseignement fait partie du **groupe «G1»** des «Sciences Biocliniques»
- **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **MN**

E - COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE NUCLEAIRE / DCEM1

Coordonnateur :

Pr NAMER Izzie-Jacques* (3h) : izzie.jacques.namer@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Pr GRUCKER Daniel° (2h) : daniel.grucker@linc.u-strasbg.fr
 Dr GOETZ Christian* (1h) : christian.goetz@chru-strasbourg.fr
 Dr HUBELE Fabrice (2h) : fabrice.hubele@chru-strasbourg.fr

* : Service de Biophysique et Médecine Nucléaire - Hôpital de Hautepierre

° : Institut de Physique Biologique - Faculté de Médecine.

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES

Groupe d'enseignement «G1»

VI - ONCOLOGIE FONDAMENTALE

1er semestre - 11h de cours

A - GENERALITES

Cet enseignement a lieu les **après-midi** au cours du **1er semestre**.
 Cf. **grille** «1er semestre - Après-midi», page 7
Abréviation de la matière : **ON**
 Cet enseignement comporte **11h** de cours.

B - PROGRAMME DES COURS

1 - Calendrier

		AMPHI		
JE 06.10.11	18h15	PETIT	ON1	Pr BERGERAT : Histoire naturelle des cancers
MA 25.10.11	19h15	PETIT	ON2	Dr CERALINE : Mécanismes de la cancérogenèse
ME 09.11.11	19h15	Grand	ON3	Pr NOEL : Effets biologiques des radiations et réparation de l'ADN 1
ME 30.11.11	19h15	Grand	ON4	Pr NOEL : Effets biologiques des radiations et réparation de l'ADN 2
JE 03.11.11	18h15	Grand	ON5	Dr ABECASSIS : Mécanismes moléculaires de l'invasion et de la métastase
JE 10.11.11	17h15	Grand	ON6	Mme Dre BEAU-FALLER : Oncogènes et gènes suppresseurs de tumeurs 1
LU 28.11.11	18h15	Grand	ON7	Dr PENCREAC'H : Généralités sur les marqueurs tumoraux classiques (1h)
MA 29.11.11	17h15	Grand	ON8	Mme Dre BEAU-FALLER : Oncogènes et gènes suppresseurs de tumeurs 2
ME 30.11.11	18h15	Grand	ON9	Dr FRICKER : Prédilections génétiques aux cancers 1
ME 07.12.11	18h15	Grand	ON10	Dr FRICKER : Prédilections génétiques aux cancers 2
ME 14.12.11	18h15	Grand	ON11	Pr KURTZ : Biologie de la cellule cancéreuse et thérapeutiques ciblées

Il n'y a pas de polycopié rédigé par les enseignants.

Livres conseillés :

Ian F. TANNOCK, Richard P. HILL.

- **The basic science of Oncology, MC**- Graw-Hill Editions, 4ème édition, 2005.

Roger LACAVE, Christian-Jacques LARSEN, Jacques ROBERT.

- **Cancérologie fondamentale**, Coll. Sté Fce du Cancer, John LIBBEY Eurotext, 2005.

C - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmmed.u-strasbg.fr**

D - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (www-ulpmcd.u-strasbg.fr).

- Examens aux sessions de **janvier et de septembre**

Les **résultats** des épreuves de janvier **seront publiés** à l'issue de la délibération globale du DCEM 1 à la fin du mois de **juin**.

- L' examen de **février** (cf. calendrier à la page 86) comporte :

- **10 QROC/QCM**, en 10 minutes, notées sur 5. Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items. Les étudiant(e)s devront se munir :

- d'un crayon à papier noir HB,
- d'une gomme plastique blanche **neuve**.

(cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85)

- **1 QRC** de 10 minutes, notée sur 5.

- Durée totale de l'épreuve : **0 h 25**

- L'épreuve est notée sur **10** (coefficient : 0,5).

- **Note éliminatoire** au sein du groupe «G1» : si inférieure à 3 sur 10.

- La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury.

- Modalités identiques pour la session de septembre

- Cet enseignement fait partie du **groupe «G 1»** des «Sciences biocliniques»

- **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **ON**

E - COLLEGE DES ENSEIGNANTS D'ONCOLOGIE / DCEM1

Coordonnateur :

Dr CERLINE Jocelyn++ (1h) : ceraline@unistra.fr

Collaborateurs :

Pr BERGERAT Jean-Pierre++ (1h) : Jean-Pierre.Bergerat@chru-strasbourg.fr

Pr KURTZ Jean-Emmanuel++ (1h) : J-Emmanuel.Kurtz@chru-strasbourg.fr

Pr NOEL Georges* (2h) : GNoel@strasbourg.fnclcc.fr
georges.noel@unistra.fr

Dr ABECASSIS Joseph*** (1h) : jabecassis@strasbourg.fnclcc.fr

Mme Dre BEAU-FALLER Michèle+ (2h) : michele.faller@chru-strasbourg.fr

Dr FRICKER Jean-Pierre* (2h) : jfricker@strasbourg.fnclcc.fr

Dr PENCREAC'H Erwan+ (1h) : erwan.pencreach@chru-strasbourg.fr

* : Service de Radiothérapie - Centre Régional de lutte contre le cancer - Centre Paul Strauss
3, rue de la Porte de l'Hôpital - 67085 Strasbourg Cedex

** : Institut d'Hématologie et d'Immunologie - Faculté de Médecine

*** : Service de Cancérologie - Centre Régional et Lutte contre le Cancer - Centre Paul Strauss

+ : Laboratoire de Biochimie et Biologie moléculaire - Hôpital de Hautepieper

++ : Laboratoire de Cancérologie Expérimentale et de Radiobiologie - Médicale A - Hôpital Civil

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES FONDAMENTALES

Groupe d'enseignement «G1»



VII - PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE MEDICALE

1er semestre - 15 h de cours + 2 h de TP

A - GENERALITES

L'enseignement de la microbiologie du **1er semestre** porte sur la Bactériologie (cf. p.13) et la Parasitologie. Il est dispensé les après-midi.

Cf. **grille** «1er semestre - Après-midi», page 7.

Abréviation de la discipline : **PA**

L'enseignement de la Parasitologie et Mycologie médicale mis en place en DCEM1, depuis la rentrée universitaire 2001-2002, compte :

- 15h de cours

- 1 séance de 2h de TP en salle informatique.

B - PROGRAMME DES COURS

1 - Objectifs

Enseigner les bases physiopathologiques des parasitoses, les principes de la lutte antivectorielle, de la prophylaxie collective et individuelle ainsi que des traitements anti-parasitaires et anti-fongiques.

2 - Calendrier

		Amphi		
LU 03.10.11	18h15	PETIT	PA01	- Dr WALLER : Généralités en mycologie médicale
LU 10.10.11	18h15	PETIT	PA02	- Pr CANDOLFI : Généralités sur le parasitisme
LU 17.10.11	18h15	PETIT	PA03	- Dr FILISETTI : Paludisme I
ME 02.11.11	18h15	Grand	PA04	- Dr FILISETTI : Paludisme II
LU 14.11.11	15h15	Grand	PA05	- Pr CANDOLFI : Toxoplasmose 1
MA 15.11.11	15h00	Grand	PA06	- Pr CANDOLFI : Toxoplasmose 2
ME 16.11.11	16h15	Grand	PA07	- Pr CANDOLFI : Echinococcoses et taenia
LU 21.11.11	15h15	Grand	PA08	- Mme la Dre VILLARD : Entomologie médicale : poux, puces, tiques, gale
MA 22.11.11	15h00	Grand	PA09	- Mme la Dre VILLARD : Anguillulose et oxyurose
LU 28.11.11	15h00	Grand	PA10	- Mme la Dre VILLARD : Amibiase et giardiase
MA 29.11.11	15h00	Grand	PA11	- Dr WALLER : Dermatophytoses 1
LU 05.12.11	15h15	Grand	PA12	- Dr WALLER : Dermatophytoses 2
MA 06.12.11	15h00	Grand	PA13	- Dr WALLER : Aspergillose
LU 12.12.11	15h15	Grand	PA14	- Mme la Dre LETSCHER-BRU : Candidoses
MA 13.12.11	15h15	Grand	PA15	- Mme la Dre LETSCHER-BRU : Candidoses 2 et Pneumocystose

C - TRAVAUX DIRIGES DE PARASITOLOGIE - DCEM1**1 - Déroulement de la séance**

L'enseignement de parasitologie donne lieu à une séance de **travaux pratiques obligatoires** qui se déroule dans la salle Informatique **S.107 du Forum**, à raison d'**une séance** de 2h par groupe d'étudiants.

2 - Répartition en groupes

Les étudiant(e)s sont réparties en **8 groupes** de 35 candidat(e)s selon l'ordre alphabétique de la promotion : cf. tableau ci-dessous.

3 - Calendrier des séances de T.D. de Parasitologie

Groupe	de ...	à ...	Nb	Séance 1	Horaire
I	ABEGG Cécile	BROSSET Lara		VE 09.12.11	10h15-12h15
II	BRUNOTTE Apolline	EBERLE Anastasie		MA 29.11.11	10h15-12h15
III	ERHARDT Cécile	HERBER Mathilde		MA 13.12.11	10h15-12h15
IV	HERRSCHER Hugo	LANG Marion		VE 06.01.12	08h00-10h00
V	LAURENT Jeremy	MONTALVO Sylvain		MA 03.01.12	08h00-10h00
VI	MOSSER Solenne	RISS Justine		MA 03.01.12	10h15-12h15
VII	ROBIN Camille	STEINBERGER Olivier		VE 06.01.12	10h15-12h15
VIII	STENGER Christophe	ZILLIOX Anne		MA 22.11.11	10h15-12h15
ENSEIGNANT				Docteur Alexander PFAFF	
				Salle 107 du Forum	

4 - Thème d'enseignement

La séance de T.P. porte sur le thème suivant : "Entomologie et helmintologie médicale"

5 - Modalités d'examen

La **présence** à cette séance est **obligatoire**. Son contenu fait partie du programme d'examen écrit de la discipline. La validation du TP sera refusée à tout(e) étudiant(e) absent(e).

La validation de cette séance est exigée pour le **passage en DCEM2**.

D - BIBLIOGRAPHIE

Polycopié de parasitologie-mycologie rédigé par les enseignants de parasitologie-mycologie de la Faculté de Médecine de Strasbourg dans la version 2006-2007, (disponible sur le site internet de la Faculté de Médecine et à l'Amicale de Médecine).

E - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmed.u-strasbg.fr**

F - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (**www-ulpmed.u-strasbg.fr**).

a) - **L'examen partiel de microbiologie du 1er semestre comporte en janvier** (cf. calendrier à la page 86) outre l'épreuve de **Bactériologie** (cf. pp.12-15) :

• **15 QROC et/ou QCM de Parasitologie**. Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items. L'étudiant(e) doit se munir :

- d'une crayon à papier noir HB,
 - d'une gomme plastique blanche **neuve**.
- (cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85).

• **1 QRC** de Parasitologie, de 10 mn, notée sur 7,50

- Durée totale de l'épreuve : **0 h 30**. Elle aura lieu durant la même demi-journée que l'épreuve de Bactériologie.

- Les résultats de février seront publiés à l'issue de la délibération globale du DCEM 1, de la session de juin : cf. paragraphe c.

b) - **L'examen partiel de microbiologie de juin** (cf. calendrier à la page 88) comportera :

• **l'épreuve de Virologie du 2ème semestre**

c) - L'épreuve de **Microbiologie (Bactériologie, Parasitologie et Virologie)** est notée sur **60**.

- **Note éliminatoire** au sein du groupe "G1" : si inférieure à 18/60.

- La **note finale** sera calculée en juin en prenant en compte de façon globale les **50 items** de l'épreuve (notés sur 37,50) et les **3 QRC** (notées sur 22,50).

- La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury de Microbiologie en juin.

- Cet enseignement fait partie du groupe «G 1» des «Sciences biocliniques».

- **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **BVP**

d) **La validation des T.P.** exige la présence aux 3 séances de Bactériologie, à la séance de Parasitologie et à celle de Virologie. Cette validation **est exigée** pour passer en DCEM2. **Elle reste acquise en cas de redoublement du DCEM1.**

e) Lors de la **session de septembre**, la note finale sur **60 points** sera calculée sur les seules épreuves écrites qui comportent :

- 20 items de Bactériologie } }
 - 15 items de Parasitologie } (notés sur 37,50)
 - 15 items de Virologie } }
 - 3 QRC de Bactériologie, Parasitologie et Virologie } (notées sur 22,50)
- à composer en **1h25**.

G - COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE PARASITOLOGIE / DCEM1**Coordonnateur :**

Pr CANDOLFI Ermanno (4h) : ermanno.candolfi@medecine.u-strasbg.fr

Collaborateurs :

Dr FILISETTI Denis⁺⁺ (2h) : denis.filisetti@medecine.u-strasbg.fr
 Mme la Dre LETSCHER-BRU Valérie⁺⁺ (2h) : valerie.letscher@medecine.u-strasbg.fr
 Dr PFAFF Alexander⁺⁺ (TP) : pfaff@unistra.fr
 Mme la Dre VILLARD Odile⁺⁺ (3h) : odile.villard@medecine.u-strasbg.fr
 Dr WALLER Jocelyn⁺⁺ (4h) : jocelyn.waller@medecine.u-strasbg.fr

- en septembre :

- Tous les enseignants de Bactériologie, de Parasitologie et de Virologie.

⁺⁺ : Institut de Parasitologie - Faculté de Médecine**ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES****Groupe d'enseignement «G1»****VIII - PHARMACOLOGIE GENERALE**

1er semestre - 8 h de cours + 10 h de TD

A - GENERALITES

Cf. grille «1er semestre - Après-midi», page 7.

Abréviation de la discipline : PH

Cet enseignement comporte :

- 1h00 de présentation de la discipline
- 8h de cours (l'après -midi)
- 5 séances de 2 h de TD (le matin)

B - PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DE PHARMACOLOGIE GENERALE**1 - Organisation générale**L'enseignement de Pharmacologie I de DCEM1 est organisé en **deux ensembles** :

- un enseignement de **pharmacologie générale** subdivisé en deux parties :
 - une première partie ne comportant aucun enseignement qui fera appel au travail personnel de l'étudiant(e) ; elle sera évaluée par un premier examen en **novembre** (cf. le paragraphe B-2 ci-dessous) ;
 - une seconde partie, à l'issue du premier examen, comportant 5 séances de travaux dirigés en petits groupes (cf. le paragraphe B-3 ci-après) ;
- un enseignement en cours magistraux des **classes pharmacologiques du système nerveux autonome (4h)**, sur les analgésiques centraux (2h) et les anti-inflammatoires (2h) : cf. paragraphe B-2b ci-dessous.

2 - Pharmacologie générale : 1ère partie**a) Modalités :**

Cette première partie du module reposera sur le **travail personnel** de chaque étudiant(e) et les cours. L'étudiant(e) devra préparer les thèmes figurant au paragraphe **B-2d** ci-après.

MA 27.09.11 18h15 GA PETIT PH0 - Pr MONASSIER : Présentation de la discipline et des dispositions concernant l'organisation de l'enseignement et des modalités d'examen.
13h00

b) - Cours magistraux (8h)

		AMPHI			
MA 27.09.11	13h00	PETIT	PH0	Pr MONASSIER : Présentation du module	
ME 28.09.11	16h15	PETIT	PH1	Pr BOUSQUET : Pharmacologie du système nerveux autonome 1	
ME 05.10.11	16h15	PETIT	PH3	Pr MULLER : Analgésiques centraux 1	
MA 11.10.11	18h15	PETIT	PH4	Pr BOUSQUET : Pharmacologie du système nerveux autonome 2	

ME 12.10.11	16h15	PETIT	PH5	Pr BOUSQUET : Les analgésiques centraux 2
MA 18.10.11	13h00	PETIT	PH2	Pr BOUSQUET : Pharmacologie du système nerveux autonome 3
ME 19.10.11	16h15	PETIT	PH6	Pr BOUSQUET : Pharmacologie du système nerveux autonome 4
ME 19.10.11	18h15	PETIT	PH7	Pr MONASSIER / Dre SORDET / Dr CHATELUS : Les antalgiques périphériques, les anti-inflammatoires non stéroïdiens et stéroïdiens
MA 25.10.11	18h15	PETIT	PH8	

c) 1ère partie d'examen

À l'issue de cette première partie d'enseignement (8h) et de travail personnel, l'étudiant(e) devra présenter l'**examen obligatoire** qui sera organisé le :

ME 02.11.11 à 13h50 (Heure d'appel)	Examen 1ère partie (0h40) : 15 QCM + 2 QCR Composition : de 14h à 14h40
Répartition: Grand Amphithéâtre + Amphithéâtre d'Anatomie + Salle 413 (4ème étage / Bât. 3) + Salle 419 (4ème étage / Bât.3) + Salle 425 (4ème étage / Bât. 3).	

L'examen portera sur les thèmes de pharmacologie listés au paragraphe **B-2d** ci-après.

d) Thèmes du travail personnel

Le travail personnel de chaque étudiant(e) portera sur les thèmes suivants :

- Mécanismes d'action des médicaments :
 - quantification de l'effet pharmacologique
 - les récepteurs
- Le devenir du médicament dans l'organisme :
 - mise en place des processus généraux
 - résorption
 - distribution
 - métabolisme
 - élimination
 - éléments de pharmacocinétique
- Facteurs de variations de l'effet des médicaments :
 - interactions médicamenteuses
 - pharmacogénétique
 - médicaments chez l'insuffisant rénal ou hépatique
 - médicaments chez la personne âgée, chez la femme enceinte ou/et allaitant, chez le nourrisson
- Vie et utilisation des médicaments
 - administration et réglementation,
 - évaluation du médicament,
 - utilisation des médicaments,
 - publicité, promotion et information,
 - protection sociale et médicaments

e) Documents de travail

Pour ce travail personnel, chaque étudiant(e) disposera dès le début octobre :

- du **polycopié** rédigé par les enseignants de Pharmacologie de la Faculté : il sera vendu à l'Amicale de Médecine (dernière édition) ;

3 - Pharmacologie générale : 2ème partie

La deuxième partie de cet enseignement sera consacrée à des séances de TD en petits groupes: cf.p.31

C - ENSEIGNEMENTS DIRIGES DE PHARMACOLOGIE GÉNÉRALE / DCEM1

1 - Déroulement des séances

(Cf. introduction au paragraphe B-3)

Chaque étudiant(e) devra suivre **5 séances de 2 heures** (séances A à E) de **travaux dirigés**.

2 - Assiduité obligatoire

La **présence** à l'enseignement dirigé est **obligatoire** et sera vérifiée par un appel : **seule une absence sera tolérée** sur l'ensemble des 5 séances de TD. En cas d'absences plus fréquentes, l'étudiant(e) concerné(e) ne sera plus autorisé(e) à se présenter à la deuxième partie de l'examen tant en janvier qu'en septembre. L'intéressé(e) **devra alors redoubler** automatiquement son année de DCEM1 pour non validation du groupe d'enseignement "G1" auquel appartient la pharmacologie I.

3 - Répartition en groupes

Les étudiant(e)s sont réparti(e)s en **6 groupes** (groupes A à F) de **43** candidat(e)s selon l'ordre alphabétique de la promotion figurant au tableau de la page 32.

Les étudiant(e)s sont prié(e)s de respecter cette répartition. Tout changement de groupe est exceptionnel et doit faire l'objet de l'accord préalable du responsable des TD, pour éviter tout problème lors du contrôle des présences.

4 - Thèmes d'enseignement des travaux dirigés de Pharmacologie générale / DCEM1

Les **cinq séances** porteront sur les thèmes suivants :

- A. L'automédication (Mme Dre M. Wolf, Prs A. Muller & J. Kopferschmitt)
- B. Thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses, cadre réglementaire de la prescription thérapeutique et recommandations (Prs A. Muller & J. Kopferschmitt)
- C. Emploi des médicaments du système nerveux autonome (Pr Monassier)
- D. Pharmacocinétique : analyse de résultats cliniques (Mme Dre M. Wolf)
- E. Interactions médicamenteuses (Pr Bousquet)

5 - Calendrier des séances

Les séances se dérouleront selon le calendrier figurant à la page suivante.

Groupes	1ère séance	2ème séance	3ème séance	4ème séance	5ème séance
Groupe A de ABEGG Cécile à CAZALS Cyril	Thème : A MA 08.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF/Pr MULLER Pr. KOPFERSCHMITT	Thème : D MA 15.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF	Thème : C MA 22.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Pr. MONASSIER	Thème : E MA 29.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Pr BOUSQUET	Thème : B MA 06.12.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Prs MULLER/ KOPFERSCHMITT
Groupe B de CHEVIN Raïssa à GRANDBASTIEN	Thème : C MA 08.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Pr MONASSIER	Thème : A MA 15.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF/Pr MULLER Pr. KOPFERSCHMITT	Thème : B MA 22.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Prs MULLER/ KOPFERSCHMITT	Thème : D MA 29.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF	Thème : E MA 06.12.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Pr BOUSQUET
Groupe C de GRETHEN A. à LANG Manion	Thème : A VE 18.11.11 10h15-12h15 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF/Pr MULLER Pr. KOPFERSCHMITT	Thème : C VE 25.11.11 10h15-12h15 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Pr MONASSIER	Thème : E VE 02.12.11 10h15-12h15 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Pr BOUSQUET	Thème : B VE 09.12.11 10h15-12h15 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Prs MULLER/ KOPFERSCHMITT	Thème : D VE 16.12.11 10h15-12h15 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF
Groupe E de LAURENT J. à NEUMANN M.	Thème : E VE 18.11.11 10h15-12h15 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Pr BOUSQUET	Thème : D VE 25.11.11 10h15-12h15 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF	Thème : A VE 02.12.11 10h15-12h15 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF/Pr MULLER Pr. KOPFERSCHMITT	Thème : C VE 09.12.11 10h15-12h15 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Pr MONASSIER	Thème : B VE 16.12.11 10h15-12h15 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Prs MULLER/ KOPFERSCHMITT
Groupe E de NIESNER V. à SCHWOEHRER	Thème : A LU 07.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF/Pr MULLER Pr. KOPFERSCHMITT	Thème : D LU 14.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF	Thème : B LU 21.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Prs MULLER/ KOPFERSCHMITT	Thème : C LU 28.11.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Pr MONASSIER	Thème : E LU 05.12.11 08h00-10h00 Salle 419 / Bât. 3 / 4e étage Pr BOUSQUET
Groupe F de SEYFRIED Q. à ZILLOX Anne	Thème : D LU 07.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF	Thème : E LU 14.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Pr BOUSQUET	Thème : C LU 21.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Pr MONASSIER	Thème : B LU 28.11.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Prs MULLER/ KOPFERSCHMITT	Thème : A LU 05.12.11 08h00-10h00 Salle 425 / Bât. 3 / 4e étage Mme WOLF/Pr MULLER Pr. KOPFERSCHMITT

Légende :

Salle 419 et salle 425 : Bâtiment 3 de la Faculté. 4ème étage

A : l'automédication (Mme Dre M. Wolf, Prs A. Muller et J. Kopferschmitt)

B : thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses, cadre réglementaire de la prescription thérapeutique et recommandations

C : emploi des médicaments du système nerveux autonome (Pr Monassier)

D : pharmacocinétique : analyse de résultats cliniques (Mme Dre M. Wolf)

E : interactions médicamenteuses (Pr Bousquet)

6 - Modalités d'examen

Le contenu du polycopié, celui des 8h de cours magistraux et celui des 5 séances de TD sont au programme de l'examen final de janvier (ou de septembre) lors de l'**oral** noté sur 20. Chaque étudiant(e) disposera de 10 minutes de préparation et 10 minutes d'exposé devant un examinateur.

D - BIBLIOGRAPHIE ET POLYCOPIE

1 - Les enseignants proposent un **polycopié** notamment qui servira de support au travail personnel des étudiant(e)s lors de la première partie du module.

2 - Manuels dont la lecture sera particulièrement utile :

- *The pharmacological basis of therapeutics.* - Goodman-Gilman
- *Pharmacologie moléculaire.* - Landry et Gies
- *Dictionnaire VIDAL*

3 - Formation à la prescription

- *Dictionnaire Vidal.* Edition du Vidal-Paris (avec Fiches de transparence et brochures des interactions médicamenteuses). Dernière version
- *Fiches de transparence.* Edition du Vidal (Paris). Elles peuvent être consultées à la bibliothèque de la section Médecine. Dernière version

E - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : [www-ulpmmed.u-strasbg.fr](http://www.ulpmmed.u-strasbg.fr)**

F - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- *Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (www-ulpmmed.u-strasbg.fr).*

■ 1ère partie d'examen (en novembre)

- le **ME 02 NOVEMBRE 2011 à 13h50** (heure d'appel) : voir encadré de la page 30.
- portant sur les **connaissances acquises** par le **travail personnel** sur le polycopié rédigé par les enseignants d'après une liste de thèmes pré-définis de pharmacologie générale **et sur les 8h de cours** magistraux (PH1 à PH8)
- l'examen de novembre comporte :

- **15 items** (QROC/QCM) en 20 minutes, notés sur 7

Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20% des items. Les étudiant(e)s doivent se munir :

- d'un crayon à papier noir HB
- d'une gomme plastique blanche **neuve**.

(cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85).

- **2 QRC** de 10 minutes chacune, notées sur 9.

- durée totale : **0h40**
- épreuve notée sur **16** (coefficient 0,8)
- les résultats de cette première partie seront publiés à l'issue de la délibération finale de juin.
- en cas d'absence à cette première partie d'examen, les étudiant(e)s ne seront pas autorisé(e)s à se présenter aux épreuves finales de janvier.

■ 2ème partie d'examen

- examens aux sessions de janvier et de septembre
- seul(e)s les étudiant(e)s **ayant participé à la totalité des cinq séances de travaux dirigés** (un contrôle d'assiduité sera réalisé durant les TD ; **une absence au maximum sera néanmoins tolérée**) seront autorisé(e)s à se présenter à la deuxième partie de l'examen. **En cas d'absence** à plus d'une séance de TD, l'étudiant(e) sera exclu(e) des sessions de janvier et de septembre et devra **automatiquement redoubler** son année d'études pour non-validation du groupe d'enseignement "G1" dont relève le module de pharmacologie 1.
- la deuxième partie d'examen comporte :
 - **un examen oral (sur 24)**
 - portant sur l'ensemble des enseignements : photocopié (à l'exception du chapitre 14), 8h cours et 5 séances de TD
 - chaque étudiant(e) aura 5 minutes de préparation et 10 minutes d'exposé devant **un examinateur**.

■ L'ensemble de l'épreuve est noté sur 40 (coefficient 2).

Note éliminatoire au sein du groupe "G1" : si inférieure à 12/40.

Les **résultats** des épreuves de novembre et de janvier **seront publiés** à l'issue de la délibération globale du DCEM1, à la fin du mois de **juin**.

La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury.

Cet enseignement fait partie du **groupe "G1"** des "Sciences biocliniques".

Abréviation de la discipline lors de la publication des résultats : **PH**.

■ A la **session de septembre** seront organisés :

- un **examen écrit** portant sur l'**ensemble de la discipline** selon les modalités suivantes (noté sur 30) : 15 QROC/QCM (sur 12) et 2 QRC de 10 mn (sur 18) en 0h40.
 - un **examen oral** portant sur l'ensemble de la discipline devant un examinateur (noté sur 10). Les étudiant(e)s absent(e)s à plus de deux séances de travaux dirigés ne seront pas autorisé(e)s à se présenter à cette session de rattrapage.
- Note finale sur 40. Note éliminatoire : si inférieure à 12/40.
Mêmes modalités de délibération du jury qu'en juin.

G - COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE PHARMACOLOGIE GENERALE / DCEM1

Coordonnateur :

Pr MONASSIER Laurent (TD) : laurent.monassier@medecine.u-strasbg.fr

Collaborateurs :

Pr BOUSQUET Pascal (4h + TD) : pascal.bousquet@medecine.u-strasbg.fr

Pr KOPFERSCHMITT Jacques (TD) : jacques.kopferschmitt@chru-strasbourg.fr

Pr MULLER André (TD) : andre.muller@chru-strasbourg.fr
Demet.TUNEY@chru-strasbourg.fr

Dr CHATELUS Emmanuel (TD) : emmanuel.chatelus@chru-strasbourg.fr

Mme Dre SORDET Christelle (TD) : christelle.sordet@chru-strasbourg.fr

Mme WOLF Michèle (TD) : Michele.Wolf@chru-strasbourg.fr

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES

Groupe d'enseignement «G1»

IX - PHYSIOLOGIE

1er semestre - 29h de cours + 10h de TP + 4h de TD

A - GENERALITES

1 - Durée des enseignements

Cet enseignement comporte :

- 10h de cours de physiologie respiratoire
- 7 séances de 2h de TP et de TD
- 9h de cours de neurophysiologie de la motricité
- 10h de cours de physiologie cardiocirculatoire (pour le module G2).

2 - Manuel conseillé SILVERTHORN DU. *Physiologie humaine : une approche intégrée*.

- Pearson Education France, Paris, 4ème éd., 936 p., 2007

B - PHYSIOLOGIE RESPIRATOIRE

1 - Généralités

Cet enseignement a lieu au cours du **1er semestre**.

Cf grille "1er semestre - Après-midi", page 7.

Abréviation de la matière : **1PY et PR**

Cet enseignement constituera le **prérequis** du module 13-Pathologie pulmonaire et thoracique qui sera enseigné au 2ème semestre du DCEM1.

2 - Programme des cours magistraux (10h)

Coordonnatrice : Mme la Pre Anne CHARLOUX

Cet enseignement sera identique, en 2011-2012, avec celui dispensé au PCEM2. Les étudiants de DCEM1 devront donc suivre les cours au **Grand ou Petit amphithéâtre** (1PY11 à 1PY18) aux horaires ci-dessous, et iront ensuite au Grand Amphithéâtre pour les autres cours de l'après-midi.

Dates	Horaires	Lieu	Code	Cours
LU 31.10.11	46h15 17h15	Petit Grand	1PY11	Pre CHARLOUX : Introduction et organisation générale du système respiratoire 1
ME 02.11.11	45h00 16h15	Petit	1PY12	Pre CHARLOUX : Introduction et organisation générale du système respiratoire 2
ME 02.11.11	46h15 17h15	Petit	1PY13	Pre CHARLOUX : Ventilation et mécanique ventilatoire 1
JE 03.11.11	15h00	Petit	1PY14	Pre CHARLOUX : Ventilation et mécanique ventilatoire 2
JE 03.11.11	16h15	Petit	1PY15	Pre CHARLOUX : Diffusion alvéolocapillaire, circulation pulmonaire, rapport ventilation/perfusion 1
MA 08.11.11	14h00	Petit	1PY16	Pre CHARLOUX : Diffusion alvéolocapillaire, circulation pulmonaire, rapport ventilation/perfusion 2
MA 08.11.11	15h00	Petit	1PY17	Pre CHARLOUX : Transport des gaz et équilibre acido-basique
ME 09.11.11	15h00	Petit	1PY18	Pre CHARLOUX : Régulation de la ventilation
JE 10.11.11	45h00 15h15	Grand	PR9	Dre LONSDORFER : Mécanisme d'ajustement de la consommation d'oxygène à l'effort
JE 10.11.11	16h15	Grand	PR10	Dre LONSDORFER : Régulation de la ventilation en fonction des intensités d'exercice

Coordonnatrice : Mme la Dre Evelyne LONSDORFER-WOLF

3 séances de T.P. de 2h : - Séance A : Etude de la ventilation par spirométrie

- Séance B : Mécanique ventilatoire

- Séance C : Etude de l'adaptation ventilatoire lors de l'effort

Lieu : Salles T.P. de Physiologie - Portes 410-412 (Bâtiment 3 - 4ème étage)

3 groupes simultanés de 9 étudiants (27 étudiants)

		BAT 3			
Gr	Etudiants	Salle	Séance A	Séance B	Séance C
1	de ABEGG Cécile à BAER Sarah	410	VE 25.11.11 08h00-10h00	LU 05.12.11 10h15-12h15	MA 13.12.11 08h00-10h00
2	de BARENTON Valentine à BINCK Sylvia	412A			
3	de BISCHOFF Pierre à BOURRICH Mohamed	412B			
4	de BOUSKILA Yaakov à BUCKLIN Pierre	410	VE 25.11.11 10h15-12h15	VE 09.12.11 08h00-10h00	MA 13.12.11 10h15-12h15
5	de BUND Tristan à CHEVIN Raïssa	412A			
6	de CLERC Leslie à DAHAN Aurélie	412B			
7	de DAHM Marc à DELALONDE Fanny	410	LU 28.11.11 08h00-10h00	LU 05.12.11 08h00-10h00	VE 16.12.11 08h00-10h00
8	de DELOT Pauline à FABACHER Thibaut	412A			
9	de FAHRER Pauline à FISCHER Claire	412B			
10	de FLECKSTEIN Maevane à GOERGEN Cédric	410	MA 29.11.11 10h15-12h15	ME 07.12.11 13h00-15h00	MA 03.01.12 08h00-10h00
11	de GRAFF Gaele à HARTER Hélène	412A			
12	de HAUSS Anne à HICKEL Mathilde	412B			
13	de HORBER J-Baptiste à JACQUIN Claire	410	VE 02.12.11 08h00-10h00	MA 06.12.11 10h15-12h15	MA 03.01.12 10h15-12h15
14	de JALLU Laura à KAYSER Damien	412A			
15	de KESSLER Julie à KOCH Clémence	412B			
16	de KOEHL Emmanuelle à LANG Marion	410	ME 16.11.11 13h00-15h00	ME 14.12.11 13h00-15h00	VE 06.01.12 10h15-12h15
17	de LAURENT Jérémy à LOCHERT Vincent	412A			
18	de LORA Natalia à MARETTI Louise	412B			
		BAT 3			

TP de Physiologie respiratoire (suite)

		BAT 3			
Gr	Etudiants	Salle	Séance A	Séance B	Séance C
19	de MARTIN Sophie à MEYER Pierre	410	ME 23.11.11 13h00-15h00	LU 12.12.11 10h15-12h15	JE 05.01.12 10h15-12h15
20	de MINAULT Quentin à MOUTIER Aurélie	412A			
21	de MOUTSCHEN Nick à NEUMANN Muriel	412B			
22	de NIESNER Valérie à PALPACUER Thomas	410	JE 01.12.11 VE 02.12.11 10h15-12h15 13h00-15h00	MA 06.12.11 08h00-10h00	JE 15.12.11 VE 16.12.11 10h15-12h15 13h00-15h00
23	de PERIER Mathieu à RINALDO Fanny	412A			
24	de RINGELE Romain à RUILLIER Diane	412B			
25	de RUSCH François à SCHMITT Claire	410	ME 30.11.11 13h00-15h00	JE 08.12.11 VE 09.12.11 10h15-12h15 13h00-15h00	JE 05.01.12 08h00-10h00
26	de SCHMITT Elisa à SIEGEL Camille	412A			
27	de SPIEGEL Emily à STROESSEL Marie	412B			
28	de STOUVENEL Jessie à UHRING Elise	410	MA 29.11.11 08h00-10h00	LU 12.12.11 08h00-10h00	VE 06.01.12 08h00-10h00
29	de URSENBACH Axel à WAGNER Clothilde	412A			
30	de WALTER Lison à ZILLIOX Anne	412B			
		BAT 3			

C - NEUROPHYSIOLOGIE DE LA MOTRICITE

1 - Généralités

Cet enseignement a lieu au cours du **1er semestre**.

Cf grille "1er semestre"- Après-midi", page 7

Abréviation de la matière : **NP**

Cet enseignement constituera le **prérequis** du module 12A - Neurologie et neurochirurgie qui sera enseigné au 2ème semestre du DCEM1.

2 - Programme des cours magistraux(9h)

Amphi

MA 27.09.11	14h00	Grand PETIT	NP1	- Pr SANDNER : Présentation de l'organisation du cours sur la motricité. Présentation des mécanismes neurophysiologiques de maintien de la posture.
	15h00	Grand PETIT	NP2	- Pr SANDNER : Contribution des réseaux neuronaux de la moelle au maintien de la posture.
JE 29.09.11	15h15	Grand CHIRA	NP3	- Pr SANDNER : Contribution du tronc cérébral au maintien de la posture.
	16h15	Grand CHIRA	NP4	- Pr SANDNER : Présentation des mécanismes neurophysiologiques de la locomotion.
MA 04.10.11	14h00	Grand PETIT	NP5	- Pr SANDNER : Réseaux neuronaux générateurs du rythme de la locomotion.
	15h00	Grand PETIT	NP6	- Pr SANDNER : Gestion de la locomotion par les structures supraspinales.
JE 06.10.11	15h15	Grand PETIT	NP7	- Pr SANDNER : Contribution des noyaux gris de la base à la programmation et à l'organisation du geste (mouvement "volontaire").
	16h15	Grand PETIT	NP8	- Pr SANDNER : Contribution du néocortex à la production du mouvement gestuel.
MA 11.10.11	14h00	Grand	NP9	- Pr SANDNER : Contribution du cervelet à la régulation du mouvement gestuel.

3 - Travaux pratiques et dirigés

Coordonnateur : Dr OBERLING Philippe

8h au total : - 2 séances de TP de 2h de neurophysiologie (2 groupes simultanés de 9 étudiants)

- 2 séances de TD de 2h de neurophysiologie (par groupe de 36 étudiants)

cf. répartition des étudiants et calendrier aux pages suivantes.

TRAVAUX PRATIQUES ET DIRIGES DE NEUROPHYSIOLOGIE - 2011/2012

Coordonnateur : Dr Philippe OBERLING

- Séance D : TP1 - Examen électromyographique de la contraction musculaire

- Séance E : TP2 - Fonctions cognitives : études des processus attentionnels et de la mémoire

- Séance F : TD 1 - Explorations fonctionnelles électrophysiologiques cliniques du système nerveux

- Séance G : TD2 - Neuropsychologie cognitive

Lieux : Salle T.P. de Physiologie - Portes 410 et 412 (Bâtiment 3 - 4ème étage)

TD : Salle 212 (Bâtiment 3, 2ème étage)

Gr	Etudiants	Bât.3		Bâtiment 3		
		Salle	Séance D	Séance E	Séance F	Séance G
1	de ABEGG Cécile à BAER Sarah	410	VE 30.09.11 08h00-10h00	LU 17.10.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 LU 07.11.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 VE 18.11.11 08h00-10h00
2	de BARENTON Valentin à BINCK Sylvia	412				
3	de BISCHOFF Pierre à BOURRICH Mohamed	410	VE 30.09.11 10h15-12h15	LU 07.11.11 13h00-15h00		
4	de BOUSKILA Yaakov à BUCHLIN Pierre	412				
5	de BUND Tristan à CHEVIN Raïssa	410	LU 03.10.11 10h15-12h15	VE 21.10.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 LU 14.11.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 VE 18.11.11 10h15-12h15
6	de CLERC Leslie à DAHAN Aurélie	412				
7	de DAHM Marc à DELALONDE Fanny	410	LU 03.10.11 08h00-10h00	LU 24.10.11 08h00-10h00		
8	de DELOT Pauline à FABACHER Thibaut	412				
9	de FAHRER Pauline à FISCHER Claire	410	MA 04.10.11 08h00-10h00	MA 25.10.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 LU 07.11.11 08h00-10h00	S.212 / Bât.3 LU 21.11.11 08h00-10h00
10	de FLECKSTEIN Maevane à GOERGEN Cédric	412				
11	de GRAFF Gaëlle à HARTEH Héliène	410	MA 04.10.11 10h15-12h15	MA 18.10.11 08h00-10h00 ME 19.10.11 13h00-15h00		
12	de HAUSS Anne à HICKEL Mathilde	412				
13	de HORBER J-Baptiste à JACQUIN Claire	410	VE 07.10.11 08h00-10h00	VE 21.10.11 08h00-10h00	S.212 / Bât.3 LU 14.11.11 08h00-10h00	S.212 / Bât.3 LU 21.11.11 10h15-12h15
14	de JALLU Laura à KAYSER Damien	412				
15	de KESSLER Julie à KOCH Clémence	410	VE 07.10.11 10h15-12h15	VE 04.11.11 10h15-12h15		
16	de KOEHL Emmanuelle à LANG Marion	412				
		Bât.3				

		Bât.3	Bâtiment 3			
Gr	Etudiants	Salle	Séance D	Séance E	Séance F	Séance G
17	de LAURENT Jérémy à LOCHER Vincent	410	LU 10.10.11 08h00-10h00 JE 20.10.11 13h00-15h00	VE 04.11.11 08h00-10h00	S.212 / Bât.3 MA 08.11.11 08h00-10h00	S.212 / Bât.3 MA 22.11.11 10h15-12h15
18	de LORA Natalia à MARETTI Louise	412				
19	de MARTIN Sophie à MEYER Pierre	410	LU 10.10.11 10h15-12h15	VE 28.10.11 10h15-12h15		
20	de MINAULT Quentin à MOUTIER Aurélie	412				
21	de MOUTSCHEN Nick à NEUMANN Muriel	410	VE 14.10.11 10h15-12h15 JE 27.10.11 13h00-15h00	VE 28.10.11 08h00-10h00	S.212 / Bât.3 MA 08.11.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 ME 09.11.11 13h00- 15h00
22	de NIESNER Valérie à PALPACUER Thomas	412				
23	de PERIER Mathieu à RINALDO Fanny	410	LU 17.10.11 08h00-10h00	LU 31.10.11 08h00-10h00		
24	de RINGELE Romain à RUILLEUR Diane	412				
25	de RUSCH François à SCHMITT Claire	410	VE 14.10.11 08h00-10h00	LU 31.10.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 MA 15.11.11 08h00-10h00	S.212 / Bât.3 MA 22.11.11 08h00-10h00
26	de SCHMITT Elisa à SIEGEL Camille	412				
27	de SIEGEL Emily à STOESEL Marie	410	MA 11.10.11 08h00-10h00	MA 25.10.11 08h00-10h00		
28	de STOUVENEL Jessie à UHRING Elise	412				
29	de URSENBACH Axel à WAGNER Clothilde	410	MA 11.10.11 10h15-12h15	LU 24.10.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 MA 15.11.11 10h15-12h15	S.212 / Bât.3 JE 10.11.11 13h00-15h00
30	de WALTER Lison à ZILLIOX Anne	412				
		Bât.3	Bâtiment 3			

D - PHYSIOLOGIE CARDIO-CIRCULATOIRE**1 - Généralités**

Cet enseignement a lieu au cours du 1er semestre.

Cf. grille "1er semestre - Après-midi", page 7.

Abréviation de la matière : **1PY**

Cet enseignement constituera le **complément du groupe G2** - Cardiologie / Sciences biocliniques enseigné au 1er semestre de DCEM 1 et **fait partie de son examen final**. Il servira de prérequis pour le module 09 - Athérosclérose - Hypertension - Thrombose enseigné au 2ème semestre de D1.

2 - Programme des cours magistraux (10h)

Coordonnateur : Pr GENY Bernard

Cet enseignement sera identique, en 2011-2012, avec celui dispensé au PCCEM2. Les étudiants de DCEM1 devront donc suivre ces cours au **Grand amphithéâtre** aux horaires ci-dessous, et iront ensuite au Grand amphithéâtre pour les autres cours de l'après-midi.

a) Physiologie cardiaque (4h)

Dates	Horaires	Lieu	Code	Cours
LU 17.10.11	45h00 16h15	Petit Grand	1PY1	Dr DOUTRELEAU : Physiologie cardiaque : structure et fonction, péricarde
LU 17.10.11	46h15 17h15	Petit Grand	1PY2	Dr DOUTRELEAU : Bases d'électrophysiologie cardiaque : fréquence cardiaque et son contrôle ; électrocardiogramme
ME 19.10.11	17h15	Petit Grand	1PY3	Dr DOUTRELEAU : Le cycle cardiaque ; loi fondamentale du coeur ; contrôle hémodynamique, auscultation cardiaque
LU 24.10.11	15h00	Petit Grand	1PY4	Dr DOUTRELEAU : Le contrôle des paramètres dans différentes situations physiologiques

b) Physiologie du système circulatoire (6h)

LU 24.10.11	16h15	Petit Grand	1PY5	Pr GENY : Mise en place du système respiratoire
ME 26.10.11	15h00	Petit Grand	1PY6	Pr GENY : La circulation systémique à haute pression
ME 26.10.11	16h15	Petit Grand	1PY7	Pr GENY : Régulation de la pression artérielle moyenne
JE 27.10.11	15h00	Petit Grand	1PY8	Pr GENY : La circulation systémique à basse pression, lymphatiques, échanges capillaires
JE 27.10.11	16h15	Petit Grand	1PY9	Pr GENY : Déterminants du débit cardiaque et du retour veineux
LU 31.10.11	45h00 16h15	Petit Grand	1PY10	Pr GENY / Dr ROUYER : Contrôle des circulations "périphériques" : coronaire, rénale, pulmonaire, cérébrale. Le contrôle des paramètres.

3 - Travaux pratiques et dirigés

La séance de 2h de TP et la séance de 2h de TD de physiologie cardio-circulatoire seront enseignées au **2ème semestre** de DCEM 1. Elles feront partie de l'**examen** sanctionnant la **Physiopathologie** du 2ème semestre.

E - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté [www-ulpmmed.u-strasbg.fr](http://www.ulpmmed.u-strasbg.fr)

- Examen **unique** pour la **physiologie respiratoire** et la **neurophysiologie de la motricité**, en fin du 1er semestre, aux sessions de **janvier et de septembre**. La **physiologie cardiocirculatoire** fera partie de l'examen du groupe G2 - Cardiologie / Sciences biocliniques.
 - Les **résultats** des épreuves **seront publiés** à l'issue de la délibération globale du DCEM1, à la fin du mois de **juin**.
 - L'examen de **janvier** (cf. calendrier de la page 83) porte sur les **cours et les TP** enseignés dans ces deux matières et comporte :
 - **20 items** (QROC, QCM) dont 12 de physiologie respiratoire et 8 de neurophysiologie, **notés sur 20 en 25 min**.
- Les étudiants doivent se munir :
- d'un crayon à papier noir HB,
 - d'une gomme plastique blanche **neuve**.
- (cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85).
- **1 QT** portant sur les TP de physiologie respiratoire, en 10 mn, 5 points.
 - **1 QT** portant sur TP et ED de neurophysiologie, 10 mn, 5 points.
- Durée totale de l'épreuve : **0h45**
 - Epreuve notée sur **30** (coefficient : 1,50)
 - **Note éliminatoire** au sein du groupe "G1" : si inférieure à 9 sur 30
 - Modalités identiques pour la session de septembre
 - La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury.
 - Cet enseignement fait partie du **groupe "G1"** des "Sciences biocliniques"
 - **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **PS**.

F - COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE PHYSIOLOGIE - DCEM1

Coordonnatrice :

Pre CHARLOUX Anne (10h) Anne.Charloux@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Pr GENY Bernard (6h) bernard.geny@chru-strasbourg.fr
 Pr SANDNER Guy (9h) sandner@neurochem.u-strasbg.fr
 Dr DOUTRELEAU Stéphane (6h+TP) stephane.doutreleau@chru-strasbourg.fr
 Dre LONSDORFER Evelyne (2h+TP) Evelyne.LONSDORFER@chru-strasbourg.fr
 Dr OBERLING Philippe (TP) oberlingphilippe@aol.com
 Dr ROUYER Olivier (1h) olivier.rouyer@chru-strasbourg.fr
 Dr TALHA Samy (TP) samy.talha@chru-strasbourg.fr

* Laboratoire de physiologie et d'explorations fonctionnelles / Nouvel Hôpital Civil

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES

Groupe d'enseignement «G1»

X - SEMEIOLOGIE BIOCHIMIQUE ET HEMATOLOGIQUE

1er semestre - 27h de cours + 2h de TD

A - GENERALITES

Cet enseignement a lieu l'**après-midi** au cours du **1er semestre**.

Cf. **grille** «1er semestre - Après-midi», page 7.

Abréviation de la discipline : **BH**

Cet enseignement comporte :

- 17h de séméiologie biochimique et 3h de présentation d'un laboratoire d'analyses
- 10h de séméiologie hématologique,

B - PROGRAMME DES COURS

JE 29.09.11	18h15	Chir A BH2	- Dr PENCREAC'H : Métabolisme de la bilirubine et icères
LU 03.10.11	15h15	Petit BH3	} - Dr LAVAUX : Equilibre acido-basique 1 et 2
	à 17h15	Petit BH4	
MA 04.10.11	17h15	Petit BH5	- Mme KEMMEL : Séméiologie biologique de l'ADH
ME 05.10.11	17h15	Petit BH6	- Mme KEMMEL : Séméiologie biologique de l'hormone de croissance
LU 10.10.11	15h15	Petit BH7	- Mme KEMMEL : Séméiologie biologique de la prolactine
	16h15	Petit BH8	- Mme KEMMEL : Protéines sériques et urinaires 2
MA 11.10.11	16h15	Petit BH9	- Pr CAZENAVE/Pr Conv. GACHET : Séméiologie des interactions du sang et de la paroi dans l'hémostase 1
ME 23.11.11	18h15	Chir A BH10	- Dr DALI-YOUCHEF : Séméiologie biologique des hormones médullo-surréaliennes
JE 13.10.11	16h15	Petit BH1	- Mme KEMMEL : Protéines sériques et urinaires 1
LU 17.10.11	17h15	Petit BH11	- Dre WIESEL / Pr CAZENAVE / Pr Conv GACHET : L'hémostase 2
MA 18.10.11	17h15	Petit BH12	- Pr CAZENAVE / Pr Conv. GACHET : L'hémostase 3
MA 25.10.11	17h15	Petit BH13	- Dr DALI-YOUCHEF : Séméiologie biologique des hormones cortico-surréaliennes 1
MA 06.12.11	13h00	Grand	
ME 26.10.11	17h15	Petit BH14	- Dr DALI-YOUCHEF : Séméiologie biologique des hormones cortico-surréaliennes 2
MA 06.12.11	18h15	Grand	
LU 31.10.11	15h15	Petit BH15	- Mme KEMMEL : Enzymes sériques 1
JE 03.11.11	17h15	GA BH16	- Mme KEMMEL : Enzymes sériques 2
LU 07.11.11	15h15	GA BH17	- Dr PENCREAC'H : Métabolisme phospho-calcique 1
	à 17h15	GA BH18	- Dr PENCREAC'H : Métabolisme phospho-calcique 2
MA 08.11.11	17h15	GA BH19	- Dr PENCREAC'H : Métabolisme du fer et séméiologie biologique des troubles du fer 1 et 2
	à 19h15	GA BH20	
ME 09.11.11	17h15	GA BH21	- M. MIGUET : Hématopoïèse ; différenciation;
	à 18h45	GA BH22A	régulation des cellules souches et progéniteurs (1h30)
MA 15.11.11	17h15	GA BH23	} Dre ZINK : Anémies (1h30)
	à 18h45	GA BH22B	
ME 16.11.11	17h15	GA BH24	} Pr MAUVIEUX : Hémogramme et myélogramme, normaux et pathologiques (1h30)
	à 18h45	GA BH25A	
MA 22.11.11	17h15	GA BH26	} Pr MAUVIEUX : Anomalies de la différenciation et leucémogénèse, les modèles principaux 1 et 2 (2h)
	à 19h15	GA BH27	

C - TRAVAUX DIRIGES / SEMEIOLOGIE BIOCHIMIQUE / DCEM1

a) Les étudiant(e)s suivront **une séance d'1h de T.D. en biochimie** qui se déroulera dans les **salles 209-212**, au 2ème étage du bâtiment III de la Faculté de Médecine.

b) Cette séance de TD portera sur le thème : **« profils protéiques »**

Responsable : Madame KEMMEL Véronique

c) Les étudiant(e)s sont réparti(e)s en **4 groupes** (groupe 1 à 4) de 64 candidat(e)s selon l'ordre alphabétique de la promotion et suivront cette séance selon le **calendrier** suivant :

■ T.D. DE SEMEIOLOGIE BIOCHIMIQUE (1 x 1h) / DCEM1

Groupe	de	à	Nb	Dates	Horaires
1					
2					
3					
4					
Lieu	Salle 209 de Biochimie (2ème étage – Bâtiment 3 – Faculté / Rue Humann)				

D - LIVRE CONSEILLE**1 - Pour la séméiologie biochimique :**

- HENNEN - Biochimie humaine - Introduction biochimique à la médecine interne - De Boeck Université.
- SCHLIENGER J.L. et coll. - Explorations fonctionnelles en endocrinologie et métabolisme. Expansion scientifique française.

2 - Pour la séméiologie hématologique

- Abrégé d'hématologie - Edition Masson

E - NOUVEAU PROGRAMME DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES (Octobre 2007)

Depuis novembre 2004, l'accès en troisième cycle de spécialisation se fait selon l'ordre de classement établi à l'issue d'épreuves classantes nationales (ECN) auxquelles tous les candidats ayant validé la totalité du 2ème cycle de médecine devront se soumettre. Selon leur classement national, les étudiants - désormais tous internes - choisiront :

- leur spécialité de troisième cycle (y compris la médecine générale),
- leur région d'affectation pour le 3ème cycle et leurs faculté et CH et U de rattachement.

Le programme de cet examen **obligatoire** est celui de la 2ème partie du 2ème cycle des études médicales qui, à Strasbourg, débute avec les modules du 2ème semestre de DCEM1. Ce nouveau programme est celui de l'annexe de l'arrêté du **2 mai 2007 modifié** publié au Bulletin Officiel N°22 du 7 juin 2007 qui se substitue dès la rentrée 2007-08 à l'ancien programme du 10 octobre 2000. Il est **disponible sur le site internet de la Faculté : www-ulpmed.u-strasbg.fr**

F - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Le **calendrier d'examen** (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les **résultats détaillés** seront accessibles sur le site **Internet** de la Faculté (**www-ulpmed.u-strasbg.fr**).

-Examens aux sessions de **janvier et de septembre**

- Les **résultats** des épreuves de janvier **seront publiés** à l'issue de la délibération globale du DCEM1, à la fin du mois de **juin**

- L' examen de **janvier** (cf. calendrier à la page 83) porte sur les **cours et les TP/TD** et comporte:

● **35 items** (QROC/QCM) dont 21 items de Biochimie et 14 items d'Hématologie, **notés sur 30**.

Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20 % des items. Les étudiant(e)s doivent se munir :

- d'un crayon à papier noir HB,
- d'une gomme plastique blanche **neuve**.

(cf. instructions concernant les examens par QCM à la page 85)

- Durée totale de l'épreuve : **0h40**

- Epreuve notée sur **30** (coefficient : 1,5).

- **Note éliminatoire** au sein du groupe «G1» : si inférieure à 9 sur 30

- Modalités identiques pour la session de septembre

- La fixation de la moyenne sera définie lors de la délibération du jury

- Cet enseignement fait partie du **groupe «G 1»** des «Sciences Biocliniques»

- **Abréviation** de la discipline lors de la publication des résultats : **SBH**

G - COLLEGE DES ENSEIGNANTS : SEMEIOLOGIE BIOCHIMIQUE ET HEMATOLOGIQUE / D1**Coordonnateurs :**

Mme KEMMEL Véronique+ (7h+TD) : kemmel@neurochem.u-strasbg.fr
 Pr CAZENAVE Jean-Pierre (3h) : jean-pierre.cazenave@efs-alsace.fr ou efs.sante.fr
 : claudine.helbourg@efs-alsace.fr ou efs.sante.fr

Collaborateurs :

Pr MAUVIEUX Laurent++ (3h30) : Laurent.Mauvieux@hemato-ulp.u-strasbg.fr
 Pr Conv. GACHET Christian°° : christian.gachet@efs-alsace.fr ou efs.sante.fr

Dr DALI-YOUCHEF Nassim (3h) : ahmed.nassim.dali.youcef@chru-strasbourg.fr
 Dr LAVAUX Thomas+ (2h) : thomas.lavaux@chru-strasbourg.fr
 Dr MIGUET Laurent° (1h30) : laurentyannick.miguet@chru-strasbourg.fr
 Dr PENCREAC'H Erwan (5h) : erwan.pencreach@chru-strasbourg.fr
 Mme Dre WIESEL Marie-Louise°° : marielouise-wiesel@efs-alsace.fr
 Mme Dre ZINK Estelle° : estelle.zink@chru-strasbourg.fr

Secrétariat:

Mme SCHOHN Françoise : francoise.schohn@medecine.u-strasbg.fr

+ : Laboratoire de Biochimie et de Biologie moléculaire - Hôpital de Hautepierre

++ : Institut d'Hématologie - Faculté de Médecine

* : Laboratoire de Biochimie générale et spécialisée - Nouvel Hôpital Civil

° : Laboratoire d'Hématologie - Hôpital de Hautepierre

°° : Etablissement français du sang (EFS) - 10 rue Spielmann - 67085 Strasbourg Cedex

G2 - CARDIO - CIRCULATOIRE - SCIENCES BIOCLINIQUES
Groupes d'enseignement «G2»

• • • • •
A - GENERALITES

Cet enseignement a lieu les **après-midi** au cours du **1er semestre** (depuis la rentrée universitaire 2004-2005).

Cf. grille "1er semestre - Après-midi", page 7.

Abréviation de la matière : **C**

Cet enseignement comporte **25h** se répartissant en :

- 19 h de cours dont: Histologie (H) : 1h cours
Médecine nucléaire (MN) : 1h cours
Pharmacologie (P) : 9h cours
Physiopathologie (PP) : 5h cours
Sémiologie cardiaque (SC) : 1h cours
Sémiologie radiologique (SR) : 2h cours

- 4 h de TD d'apprentissage de lecture d'ECG

Il est complété par les **15h de physiologie cardio-vasculaire** (cf. pp. 42-43)

B - PROGRAMME DES COURS

1 - Module G2

LU 14.11.11	17h15	GA	(H1)	C1	- Mme le Pr BOEHM : Histologie du coeur, des artères et des veines
	18h15	GA	(PP1)	C2	- Pr MONASSIER : Les cardiotoniques
JE 17.11.11	16h15	GA	(PP2)	C3	- Pr MONASSIER : Les anti-arythmiques
LU 21.11.11	17h15	GA	(PP3)	C4	- Pr OHLMANN : Physiopathologie de l'athérosclérose et de l'ischémie myocardique
	18h15	GA	(MN1)	C5	- Pr ROUL : Physiopathologie de l'insuffisance cardiaque
ME 23.11.11	16h15	ChirA	(SC1)	C6	- Dr LIVOLSI : Les cardiopathies congénitales
	17h15	ChirA	(PP4)	C7	- Dr GOETZ : Explorations scintigraphiques
JE 24.11.11	16h15	GA	(PP5)	C8	- Pr Conv. GACHET / Pr CAZENAVE : Mécanismes physiopathologiques de la thrombose
		Chir A			
ME 30.11.11	17h15	GA	(P1)	C13	- Pr BOUSQUET : Les héparines
JE 01.12.11	16h15	GA	(P2)	C10	- Pr MONASSIER : Les anticoagulants oraux
LU 05.12.11	17h15	GA	(P3)	C11	- Pr BOUSQUET : Physiopathologie de l'hypertension artérielle 1
	18h15	GA	(P4)	C9	- Pr BOUSQUET : Physiopathologie de l'hypertension artérielle 2
ME 14.12.11	19h15	GA	(P7)	C12	- Mme WOLF : Les diurétiques
JE 08.12.11	16h15	GA	(P8)	C14	- Pr BOUSQUET : Les anti-hypertenseurs. 1 - Antagonistes calciques, vasodilatateurs, inhibiteurs sympathiques
LU 12.12.11	17h15	GA	(P5)	C15	- Pr BOUSQUET : Les anti-hypertenseurs. 2 - Les médicaments du système rénine angiotensine
	18h15	GA	(P6)	C16	- Pr Conv. GACHET : Les antiagrégants plaquettaires et fibrinolytiques
VE 06.01.12	15h00	ChirA	(SR1)	C17	- Pr VEILLON : Sémiologie radiologique 1

VE 06.01.12	16h15	ChirA	(SR2)	C18	- Pr VEILLON : Sémiologie radiologique 2
	17h15	ChirA	(P9)	C19	- Pr MONASSIER : Aspects pharmacologiques du traitement de l'insuffisance coronaire et de ses facteurs de risque.

* Amphithéâtre de Biophysique (enceinte de l'Hôpital Civil)

2 - Physiologie cardio-circulatoire

Cet enseignement est dispensé dans le cadre de la matière "Physiologie appliquée" à raison de 10h de cours magistraux selon le calendrier et le programme figurant à la page 41.

C - TRAVAUX DIRIGES D'ECG

Les étudiant(e)s devront suivre **une séance de 2h00** de travaux dirigés portant sur "**L'apprentissage et lecture de l'ECG - 1 et 2**".

Ils sont répartis en 6 groupes de 43 étudiant(e)s (groupes A à F) et suivront lesdites séances selon le calendrier ci-dessous :

Groupe	ETUDIANTS	Nb	Séance ECG1	Séance ECG2
A	de ABEGG Cécile à CAZALS Cyril		LU 12.12.11 10h15-12h15	MA 03.01.12 10h15-12h15
B	de CHEVIN Raïssa à GRANDBASTIEN Camille		VE 09.12.11 MA 06.12.11 10h15-12h15	VE 16.12.11 10h15-12h15 / Salle 23 Dre JESEL-MOREL
C	de GRETHEN Aurore à LANG Marion		LU 05.12.11 08h00-10h00 / Salle 23 Dre JESEL-MOREL	MA 13.12.11 VE 16.12.11 08h00-10h00 (2) / Salle 19 Dre JESEL-MOREL
D	de LAURENT Jérémy à NEUMANN Muriel		JE 15.12.11 13h00-15h00	JE 05.01.12 08h00-10h00
E	de NIESNER Valérie à SCHWOEHRER Madeline		LU 12.12.11 08h00-10h00	JE 05.01.12 10h15-12h15
F	de SEYFRIED Quentin à ZILLIOX Anne		MA 13.12.11 10h15-12h15	MA 03.01.12 08h00-10h00
Lieu d'enseignement			Salle 23 Anatomie Pathologique (1) (2)	

(1) 1er étage, gauche du bâtiment d'Anatomie / enceinte de l'Hôpital Civil

(2) En salle 19 Anatomie Pathologique

c) Responsable: Pr Michel CHAUVIN / Collaboratrice : Mme Dre JESEL-MOREL

D - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- *Le calendrier d'examen (avec horaires et répartition des étudiant(e)s dans les salles) ainsi que les résultats détaillés seront accessibles sur le serveur **internet** de la Faculté (code : **www-ulpmed.u-strabg.fr**) aux dates qui vous seront annoncées au cours de l'année.*

- Examens à la session de **février, juin et à la session de rattrapage de septembre.**

1. Le module cardio-circulatoire comporte les **deux sous-groupes** suivants :

- G 2 : demi-module de cardiologie - Sciences biocliniques (1er semestre)
- G 3 : module 09.Athérosclérose.Hypertension.Thrombose (2ème semestre)

L'examen se déroulera selon les dispositions contenues dans le tableau suivant :

■ **Groupes d'enseignement G2 et G3** : Module de Cardio-circulatoire

Disciplines - Modalités	Session de Février		Session de Septembre	
	Durée	Note	Durée	Note
■ G2 : CARDIOLOGIE - SCIENCES BIOCLINIQUES (Sur tous les enseignements et TD d'électrocardiographie) - 20 QROC/QCM ou QCD (1) (2) (A) (B) - 1 QRC de pharmacologie - 1 QRC de physiopathologie - 1 QRC de physiologie cardio-circulatoire (ou 15 QCD)(C)	0h50	20	0h50	20
		NE : ≤ 6	NE : ≤ 6	
	0h20	8		8
	0h10	4		4
	0h10	4		4

■ Groupe G3		1ère SESSION-JUIN		2ème SESSION
N°	MODULES	CONTROLE CONTINU 1ère PARTIE	EPREUVE FINALE 2ème PARTIE	SESSION DE SEPTEMBRE
09	■ Athérosclérose - Hypertension - Thrombose (2ème semestre D1)	- 10 mn en début de TD - 1 QRC ou 4 QCM/TD - 13 séances de TD - noté sur 1,75 (en totalisant les 10 meilleurs TD)	- Ecrit (mai/juin) s/16,25 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/13 - 1 QRC* (0h30) s/3,25 - Oral (4) (y) s/02 - NE écrit : si <8,50 - NE module G2+09 : si <6/20 / module	- Ecrit s/18 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/14 - 1 QRC* (0h30) s/04 - Oral (4) (y) s/02 - NE écrit : si <9

(x), (y), (z), *, + : cf. légende au paragraphe XI. (4) Oral devant 1 examinateur - Durée : 0h15

(1) Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20% des items

(2) L'étudiant(e) doit se munir, outre son stylo à encre : d'un crayon à papier noir HB et d'une gomme plastique blanche

(A) Les questions portent sur la totalité des enseignements dispensés sur les TD d'électrocardiographie et sur les cours de physiologie cardio-circulatoire

(B) dont 7 items de Pharmacologie, 6 items de Séméiologie ^{et/}ou électrocardiographie cardiaque et 07 de physiologie

(C) Notation des QCD : +1 si réponse juste ; -1 si réponse fausse ; 0 si absence de réponse

2. Les examens sanctionnant les demi-modules G2 et G3/09 sont **distincts**. Ils sont notés chacun sur 20.

La validation de l'ensemble G2+G3 est acquise lorsque l'étudiant(e) obtient une note globale égale ou supérieure à 20 sur 40, sans note éliminatoire (si inférieure à 6 sur 20) à l'un ou l'autre des demi-modules.

En cas d'absence à l'une ou l'autre des épreuves, le module ne peut être validé quelle que soit la moyenne globale obtenue.

En cas de note globale inférieure à 20 sur 40, l'ensemble du module ne peut être validé.

3. En cas de non validation du module G2+G3 à l'issue de la **session de juin** pour cause de **note éliminatoire**, le(la) candidat(e) devra repasser en septembre le demi-module pour lequel il(elle) avait obtenu une note éliminatoire. Pour valider le module, il(elle) devra obtenir à nouveau une moyenne globale (G2+G3) au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire.

En cas de non validation du module G2+G3, à l'issue de la **session de juin**, le(la) candidat(e) pourra néanmoins conserver pour septembre, le cas échéant, le demi-module G2 ou 09 pour lequel il(elle) a obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20. Il(elle) repassera en septembre le demi-module pour lequel il(elle) n'a pas obtenu la moyenne. Pour valider le module en septembre, une note moyenne globale (G2+G3) au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire, est exigée.

Le(la) candidat(e) **ajourné(e)** ayant obtenu en juin une **note inférieure à la moyenne** aux deux demi-modules, devra repasser en septembre les sous-groupes G2 et 09. Pour valider le module G2+G3, la moyenne globale au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire, est requise.

4. **Mesures transitoires (à partir d'octobre 2001)**

Suite à la mise en place, en octobre 2001, de la réforme du 2ème cycle, les mesures transitoires suivantes ont été prises :

- les étudiant(e)s ayant validé l'ancien module G3 - Cardio-circulatoire-Sciences Cliniques obtiennent la dispense de la validation
 - du nouveau module 09-Athérosclérose-Hypertension-Thrombose, de DCEM1
 - d'un enseignement optionnel de DCEM2 ;
- les étudiant(e)s n'ayant pas validé l'ancien module G3 - Cardio-circulatoire-Sciences Cliniques devront présenter le nouveau module 09 - Athérosclérose.Hypertension.Thrombose.

5. **La validation de l'ensemble du module est exigée pour le passage en DCEM2**

En cas de non validation du module, le(la) candidat(e) ne pourra s'inscrire en DCEM 2. Il(elle) devra repasser, l'année suivante, l'ensemble du module G 2 + G 3 quelle qu'ait été la moyenne obtenue à l'un des sous-groupes lors de l'année précédente. En effet, aucun des sous-groupes G 2 ou G 3 ne peut être validé séparément.

En revanche, la validation globale du module cardio-circulatoire (G 2 + G 3) reste définitivement acquise, même en cas de redoublement du DCEM 1.

6. Cf. modalités de **passage en DCEM2** : paragraphe XV des Modalités d'examen du DCEM1, à la page 80. Abréviation du module lors de la publication des résultats : **CARD ou G2-09**.

E - COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE CARDIO-CIRCULATOIRE - G2 / DCEM1

Coordonnateur :

Pr ROUL Gérald (1h) : Jose.roul-gerald@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Mme Pre BOEHM Nelly (1h) : Nelly.Boehm@medecine.u-strasbg.fr
 Pr BOUSQUET Pascal (4h30) : pascal.bousquet@medecine.u-strasbg.fr
 Pr CAZENAVE Jean-Pierre (1h) : jeanpierre.cazenave@efs-alsace.fr
 claudine.helbourg@efs-alsace.fr
 Pr CHAUVIN Michel (16h TD) : michel.chauvin@chru-strasbourg.fr
 Pr MONASSIER Laurent+° (4h30) : laurent.monassier@medecine.u-strasbg.fr
 Pr OHLMANN Patrick° (1h) : patrick.ohlmann@chru-strasbourg.fr
 Pr VEILLON Francis (2h) : francis.veillon@chru-strasbourg.fr
 Pr Conv. GACHET Christian °° (1h) : christian.gachet@efs-alsace.fr
 Dr GOETZ Christian (1h) : christian.goetz@chru-strasbourg.fr
 Mme JESEL-MOREL Laurence (TD) : laurence.jesel@chru-strasbourg.fr
 Dr LIVOLSI Angelo++ : angelo.livolsi@chru-strasbourg.fr
 Mme WOLF Michèle** (1h) : michele.wolf@chru-strasbourg.fr

** : Institut de Pharmacologie - Faculté de Médecine

+° : Laboratoire de Neurobiologie et pharmacologie cardiovasculaire - LNPCV - Faculté

° : Service de Cardiologie - Hôpital de Hautepierre

°° : EFS d'Alsace - Etablissement Français du Sang - Rue Spielmann - 67065 Strasbourg Cedex

++ : Service de Pédiatrie - Hôpital de Hautepierre

ENSEIGNEMENT LINEAIRE DE SCIENCES BIOCLINIQUES
Groupe d'enseignement «G1»



XI - PHYSIOPATHOLOGIE

2ème semestre - 21h de cours + 6 h de TP/TD

XII - PATHOLOGIE GENERALE

2ème semestre - 9h de cours

XIII - PSYCHOLOGIE MEDICALE

2ème semestre - 14h de cours + 4h de TD

XIV - VIROLOGIE

2ème semestre - 15h de cours + 2h de TD

MODULE 09 - ATHEROSCLEROSE - HYPERTENSION - THROMBOSE
Groupes d'enseignement G 3

(module 09 - Athérosclérose-Hypertension-Thrombose)

MODULE 12 - PATHOLOGIE DE LA MOTRICITE

Groupe d'enseignement G4

Module 12A - Neurologie et Neurochirurgie

Module 12B - Appareil Locomoteur

MODULE 13 - PATHOLOGIE PULMONAIRE ET THORACIQUE

Groupe d'enseignement G8

MODULE A OPTION (E01)

Groupe d'enseignement G10

La présentation de ces enseignements figurera dans le fascicule :

«Programmes des enseignements»

DCEM 1 - 2ème SEMESTRE

qui sera édité en janvier 2012

STAGES CLINIQUES D'INITIATION AUX FONCTIONS HOSPITALIERES DCEM1-Groupe d'enseignement «G5»

A - GENERALITES

I - OBLIGATION

Durant l'année de DCEM 1, **tou(te)s** les étudiant(e)s (en première inscription ou en redoublement) devront suivre et valider le groupe d'enseignement «G5» correspondant aux stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières et de pré-externat. Ce dernier stage est mis en place à compter du 2ème semestre 2011-2012.

II - DUREE ET REPARTITION

D'une durée de **166 heures** au total, ce groupe d'enseignement «G5» comprend les **quatre stages** suivants :

- 20h d'anatomie sur le vivant
- 88h de stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières (stages cliniques 3 et 4) :
 - . dans un service de médecine agréé (44h au minimum)
 - . dans un service de chirurgie agréé (44h au minimum)
- 52h de stage de pré-externat en avril ou mai, les matins
- 6h de séméiologie psychiatrique.

III - VALIDATION DES STAGES

La validation de ces **quatre stages** sera exigée pour le passage en DCEM 2.

Elle fera l'objet d'une **validation séparée et propre** à chacun des quatre stages concernés.

Les étudiant(e)s **redoublant le DCEM1 en 2011-2012** devront refaire obligatoirement les deux stages cliniques (et l'examen final de validation) et le cas échéant les séances d'Anatomie sur le vivant et/ou les travaux dirigés de séméiologie psychiatrique qui n'auraient pas été antérieurement validés.

Les étudiant(e)s **qui redoubleront le DCEM 1 à l'issue de l'année universitaire 2011-2012** pourront conserver les validations des stages d'anatomie sur le vivant et/ou de séméiologie psychiatrique. En revanche, ils devront obligatoirement refaire l'ensemble des 3 stages cliniques.

B - STAGES CLINIQUES 3 et 4

I - OBJECTIFS

Il s'agit de stages d'**initiation à la vie hospitalière**.

En matière d'objectifs pédagogiques, ces stages privilégieront le suivi des visites, permettant l'initiation à la séméiologie et l'étude du comportement vis-à-vis du malade.

L'enseignement se fera sur la base d'une check-list de stage qui déterminera les objectifs précis de cette formation : cf. le **fascicule** "Stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières - Enseignement pratique de séméiologie / PCEM2-DCEM1".

Les étudiant(e)s accompliront trois stages en DCEM 1 :

- durant le 1er semestre, **les matins**, deux stages d'initiation aux fonctions cliniques, les **mercredis** dans un service de médecine et les **jeudis** dans un service de chirurgie,
- en fin de second semestre, **les matins et de façon continue durant trois semaines d'affilée**, un stage de pré-externat dans un même service, du lundi au vendredi.

II - DUREE / DCEM1

1 - Stages d'initiation aux fonctions hospitalières

Les deux stages cliniques sont accomplis le 1er semestre, à raison de deux matinées par semaine.

Le rythme de chaque stage est fixé à raison **d'une séance de 4 heures par semaine, les mercredis et jeudis**. Ils se dérouleront les matins (**de 8h à 12h**), mais peuvent avoir lieu, **en fin d'après-midi**, de 17h à 19h, deux fois par semaine, à condition de ne pas interférer avec les enseignements théoriques obligatoires (notamment pour les stages de **chirurgie**).

Les stages d'initiation se répartissent en :

- 11 matinées au **premier semestre** pour le stage de médecine, les mercredis du **05 octobre 2011 à 8h00 au mercredi 14 décembre 2011 à 12h00**, selon le calendrier ci-dessous :

Mercredi	28.09	05.10	12.10	19.10	26.10	02.11	09.11	16.11	23.11	30.11	07.12	14.12	21.12	04.01
8h-12h	/	STAGE CLINIQUE 3 - MEDECINE											/	/

- 11 matinées au **premier semestre** pour le stage de chirurgie du **jeudi 06 octobre 2011 à 8h00 au Jeudi 15 décembre 2011 à 12h00**, selon le calendrier ci-dessous :

Jeudi	29.09	06.10	13.10	20.10	27.10	03.11	10.11	17.11	24.11	01.12	08.12	15.12	22.12	05.01
8h-12h	/	STAGE CLINIQUE 4 - CHIRURGIE											/	/

Les épreuves de **validation terminale** de la check-list de stage clinique s'effectuera, du **03 au 07 janvier 2012**.

2 - Stage de pré-externat

Mis en place pour la 1ère fois en 2011-2012 et obligatoire pour tous les étudiants inscrits en DCEM1 (primants et redoublants), ce stage de "pré-externat" doit permettre aux stagiaires à l'issue des 4 stages d'initiation aux fonctions cliniques effectués en PCEM2 et au 1er semestre de DCEM1 d'aborder les futures fonctions de stagiaires de 2ème cycle par un stage, tous les matins, du lundi au vendredi (pas le samedi) durant 3 semaines dans un même service hospitalier.

Ce stage se déroulera comme suit :

- pour la 1ère moitié de la promotion : du LU 02 avril au VE 20 avril 2012, à l'exception des VE 06 et LU 09 avril 2012,
- pour la 2ème moitié de la promotion : du LU 30 avril au VE 18 mai 2012, à l'exception des MA 1er et 8 mai et du JE 17 mai 2012.

III - CHOIX DES POSTES

1. - L'ordre des choix est établi selon le classement alphabétique des **étudiant(e)s de PCEM2**, après tirage au sort de la lettre initiale (pour les choix des 1er et 2ème semestres) et rotation de la moitié de la promotion (pour les choix des 3ème et 4ème semestres). L'ordre est alors établi pour les deux stages de PCEM 2 et les deux stages de DCEM1.

Les choix des **1er et 3ème stages** s'effectuent selon l'ordre alphabétique **en remontant vers A** ; ceux qui président aux **2ème et 4ème stages** se font **en descendant vers Z**.

En cas de redoublement, l'étudiant(e) devra refaire les deux stages cliniques et participera au choix selon l'ordre défini pour la nouvelle promotion qu'il(elle) intègre. Il(elle) sera interclassé(e) selon l'ordre alphabétique de son nom.

STAGE DE CHIRURGIE

POLE	Local.	SERVICES	CODE	RESPONSABLE DE POLE Chef de service	REFERENT PEDAGOGIQUE Autres Professeurs	CCA	Places	Code
■ POLE D'ACTIVITE MEDICO-CHIRURGICALE CARDIO-VASCULAIRE ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i> ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Chirurgie Cardio-Vasculaire	PL07	Pr KRETZ Jean-Georges	Pr CHAUVIN Michel			
	NHC	- Service de Chirurgie Vasculaire	NC15 NC16	Pr MAZZUCOTELLI J-Philippe Pr KRETZ J-Georges	Pr Chakte Nabil			
■ POLE D'ACTIVITE MEDICO-CHIRURGICALE DE PEDIATRIE ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Chirurgie Infantile	PL09 HP09*	Pr BECMEUR François	Pr GICQUEL Philippe Prs Clavert J-Michel, Gicquel Philippe			
	HP	- Service de Gynécologie - Obstétrique	PL10 HP10*	Pr NISAND Israël	Pr LANGER Bruno Prs Nisand I, Langer B Wattez Arnaud Mme Pre Mathelin Carole			
■ POLE DE GYNECOLOGIE - OBSTETRIQUE ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Gynécologie - Obstétrique						
	HP HS	- Unité de Sénologie - Service de Gynécologie - Obstétrique	HS02	Dr FAVRE Romain				
■ POLE HEPATO - DIGESTIF DE L'HOPITAL CIVIL ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Chirurgie digestive	PL11 NC08	Pr DOFFOEL Michel	Pr MUTTER Didier Pr Mutter Didier			
	NHC	- Service de Chirurgie digestive		Pr MARESCAUX Jacques				
■ POLE DE PATHOLOGIES DIGESTIVES, HEPATIQUES ET DE LA TRANSPLANT. ● <i>Hautepierre</i> ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Chirurgie Générale et Digestive	PL12 HP12*	Pr BACHELLIER Philippe	Pr ROHR Serge Pre Brigand Cecile, Pr Pessaux Patrick, Pr Cinqualtre J. (s/nb)			
	HP	- Service hépatobiliaire, pancréatique et transplantation	HP45	Pr BACHELLIER Philippe				
■ POLE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ● <i>Hautepierre</i> ● <i>Pavillon chirurgical B</i> ● <i>C.C.O.M / Illkirch</i> ● <i>C.C.O.M / Illkirch</i>	HP	- Service d'Orthopédie et de Traumatologie	PL13 HP38	Pr KEMPF Jean-François	Pr CLAVERT Philippe Pr Adam Philippe			
	HC	- Service de Chirurgie du Rachis	HC45	Pr STEIB Jean-Paul				
	IL	- Service d'Orthopédie	IL01	Pr KEMPF J-François				
	IL	- Service de Chirurgie de la Main	IL04	Pr LIVERNEAUX Philippe	Pr Clavert Philippe			
■ POLE D'ANESTHESIE / REANIMATIONS CHIRURGICALES / SAMU-SMUR ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service d'Anesthésiologie (+ Serv. Anesthésie / CMCO)	PL14 HS03	Pr POTTECHER Thierry	Dr COLLANGE Olivier Pr Dupeyron J-P. (s/nb) (Mme Dre Le Maho D.)			
	HC	- SAMU / SMUR	HC14	Dr BARTIER J-Claude				
● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service d'Anesthésiologie et Réan. Chirurgicale	HP17	Pr DIEMUNSCH Pierre	Pr Pottecher Thierry			
	HP	- Service d'Anesthésiologie et Réan. Chirurgicale						
■ POLE DE SPECIALITES MEDICALES-OPHTALMOLOGIE-HYGIENNE et COREVIH ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service d'Ophtalmologie	PL01 NC11	Pr PASQUALI J-Louis	Pr HANSMANN Yves Pr Bourcier Tristan			
	NHC	- Service d'Ophtalmologie		Mme Pre SPEEG-SCHATZ C.				
■ POLE DE NEPHROLOGIE / UROLOGIE / DIABETOLOGIE / ENDOCRINOLOGIE ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Néphrologie / Urologie	PL03 NC14	Pr PINGET Michel	Pre JEANDIDIER N. Pr JACQMIN Didier			
	NHC	- Service de Néphrologie / Urologie		Pr SAUSSINE Ch., Lang H.				
■ POLE DE CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE, MORPHOLOGIE & DERMATO. ● <i>Pavillon Chirurgical B</i>	HC	- Service de Chirurgie Maxillo-Faciale et Réparatrice	PL17 HC29	Pre WILK Astrid	Dr BARRIERE Philippe Pr Kahn Jean-Luc Mme Pre Bruant-Rodier C.			
	HC	- Service de Chirurgie Maxillo-Faciale et Réparatrice		Mme Pre WILK Astrid				
■ POLE TETE-OU-CETD ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service d'ORL et Chirurgie Cervico-Faciale	PL18 HP25	Pre TRANCHANT Christine	Pre CHARPIOT Anne Prs Schultz Ph., Pre Charpiot A., Pr Gentine (s/nb)			
	HP	- Service de Neurochirurgie	HP24	Pr KEHRLI Pierre				
■ POLE DE PATHOLOGIE THORACIQUE ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Chirurgie Thoracique	PL08 NC17	Mme Pre QUOIX Elisabeth	Prs WIHLM & KESSLER Prs Massard Gilbert, Falcoz Pierre-Emmanuel			
	NHC	- Service de Chirurgie Thoracique		Pr WIHLM J-Marie				
■ CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER ● <i>Centre Paul Strauss</i>	CA	- Département de Chirurgie oncologique	CA00 CA02	Pr DUFOUR Patrick	Pr NOEL Georges			
	CA	- Département de Chirurgie oncologique		Pr conv. RODIER J-François				

STAGE DE PSYCHIATRIE

■ POLE DE PSYCHIATRIE ET DE SANTE MENTALE ● <i>Clinique Psychiatrique</i>	HC	- Service de Psychiatrie I	PL15 HC16	Pre DANION Anne	Pr VIDALHET Pierre Pr Vidallhet Pierre			
	HC	- Service de Psychiatrie II	HC17	Pr BERTSCHY Gilles	Pr Patris Michel (s/nb)			
● <i>Hôpital Civil</i>	HC	- Service Psychothérapeutique pour enfants et Adolescents + ELSAU	HC18	Pr BURSZEJN Claude	Pre Danion Anne			
	ELS	- Service Psychothérapeutique pour enfants et Adolescents + ELSAU	HE01					

STAGE DE RADIOLOGIE

■ POLE IMAGERIE ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Serv. d'Imagerie interventionnelle	PL19 NC38	Pr GANGI Afshin	Pr VEILLON Francis			
	NHC	- Serv. d'Imagerie viscérale et urgences	NC19	Pr GANGI Afshin Pre ROY Catherine				
● <i>Hôpital Hautepierre</i>	HP	- Serv. d'Imagerie diagnostique et interventionnelle viscérale, ORL et mammaire	HP27	Pr VEILLON Francis				
	HP	- Serv. de neuroradiologie, d'imagerie ostéoarticulaire et de pédiatrie	HP28	Pr DIETEMANN Jean-Louis				
● <i>NHC et Hautepierre</i>	NHC/HP	- Serv. d'imagerie vasculaire diagnostique et interventionnelle	NC18	Pr BEAUJEUUX Rémy				
	NHC/HP	- Labo. de Biophysique et Médecine nucléaire	HP31 NC22	Pr NAMER Izzie Pr Durand Emmanuel	Pr Grucker Daniel			

STAGE DE MEDECINE

POLE	Local.	SERVICES	CODE	RESPONSABLE DE POLE Chef de service	REFERENT PEDAGOGIQUE Autres Professeurs	CCA	Places	Code
■ POLE SPECIALITES MEDICALES - OPHTALMOLOGIE - HYGIENE - CORVH ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Médecine Interne	PL01 NC01	Pr PASQUALI Jean-Louis	Pr HANSMANN Yves			
	NHC	- Service de Médecine Interne et d'Immunologie clinique	NC02	Pr WEBER J.Christophe Pr MARTIN Thierry	Pr Pasquali Jean-Louis			
	NHC	- Service de Médecine Interne et des Maladies Infectieuses et Tropicales	NC03	Pr CHRISTMANN Daniel	Pr Hansmann Yves			
	NHC	- "Le trait d'union" - Centre de soins du VIH	NC37	Dr REY David				
■ POLE MEDECINE INTERNE, RHUMATOLOGIE, NUTRITION, ENDOCRINOLOGIE, DIABETOLOGIE / MIRDN ● <i>Clinique Médicale B</i>	HC	- Service de Médecine Interne, Diabète et Maladie métaboliques	PL02 HC05*	Pr GOICHOT Bernard	Pre BOURGARIT-DURAND A. Prs Andres Emmanuel, Vetter Denis			
	HP	- Serv. de Médecine Interne, Endocrinologie et Nutrition	HP01*	Pr GOICHOT Bernard	Prs Pradignac Alain Pre Bourgarit-Durand Anne Pr Gottenberg Jacques			
● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Rhumatologie	HP20	Pr SIBILIA Jean				
	HP	- Service de Rhumatologie						
■ POLE NEPHROLOGIE / UROLOGIE / DIABETOLOGIE / ENDOCRINOLOGIE / NUDE ● <i>Hôpital Civil</i>	HC	- Service d'Endocrinologie, Diabète et Maladie métaboliques	PL03 HC06	Pr PINGET Michel	Pre JEANDIDIER N. Pre Jeandier Nathalie, Pre Kessler Laurence			
	NHC	- Service de Néphrologie - Dialyse	NC13	Pr HANNEDOUCHE Thierry				
● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Néphrologie - Transplantation	NC39	Pr MOULIN Bruno				
	NHC	- Service de Néphrologie - Transplantation						
■ POLE ONCO - HEMATOLOGIE ● <i>Hautepierre</i>		- Service d'Hématologie de d'Oncologie (+ Antenne HC)	PL04 HP21	Pr HERBRECHT Raoul	Dr CERALINE Jocelyn Pr BERGERAT J.Pierre			
		- Service d'Hématologie de d'Oncologie (+ Antenne HC)						
■ POLE DE GERIATRIE ● <i>Hôpital de la Robertsau</i>	HRO	- Service Gériatrie Médecine interne,	PL05 HR01*	Pr KALTENBACH Georges	Pr BERTHEL Marc			
	HRO	- Service Gériatrie Soins de suite et Réadaptation	HR04*	Dr VOGEL Thomas				
	HRO	- Service Gériatrie Soins de Longue Durée	HR03*	Pr BERTHEL Marc				
	HRO	- Service Gériatrie Hébergement gériatrique/EHPAD	HR05*	Pr BERTHEL Marc				
HRO	- Service Gériatrie Evaluation-Consultations-Hôpital de Jour, Unité Mobile	HR06*	Dre MARTIN-HUNYADI Catherine					
■ POLE URGENCES / REANIMATIONS MEDICALES et Centre Antipoison ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Réanimation médicale	PL06 NC04	Pr SCHNEIDER Francis	Pr KOPFERSCHMITT Prs Sauder Philippe, Meziani Ferhat Pr Castelain Vincent			
	NHC	- Service de Réanimation médicale		Pr HASSELMANN Michel				
● <i>Hautepierre</i> ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i> ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Réanimation médicale	HP02*	Pr SCHNEIDER Francis				
	HP	- Service des Urgences médico-chir. adultes	NC09	Pr KOPFERSCHMITT Jacques				
HP	- Service des Urgences médico-chir. adultes	HP16	Pr KOPFERSCHMITT Jacques					
■ POLE D'ACTIVITE MEDICO-CHIRURGICALE CARDIO - VASCULAIRE ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de l'Hypertension, des Maladies vasculaires et Pharmacologie clinique	PL07 NC05	Pr KRETZ Jean-Georges	Pr CHAUVIN Michel			
	NHC	- Service de Cardiologie		Pr STEPHAN Dominique				
● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service de Cardiologie	NC06	Pr CHAUVIN Michel	Prs Roul G., Ohlmann P., Morel O., Pr Bareiss P. (s/nb)			
	NHC	- Service de Cardiologie						
■ POLE DE PATHOLOGIE THORACIQUE ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>		- Service de Pneumologie	PL08 NC07	Mme Pre QUOIX Elisabeth	Prs WIHLM & KESSLER Mme Pre QUOIX Elisabeth, Kessler Romain			
		- Service de Pneumologie						
■ POLE MEDICO - CHIRURGICAL DE PEDIATRIE ● <i>Hautepierre</i> ● <i>Hautepierre</i> ● <i>Hautepierre</i> ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Pédiatrie 1 (néphro)	PL09 HP06*	Pr BECMEUR François	Pr GICQUEL Philippe Pr Laugel Vincent			
	HP	- Service de Pédiatrie 2 (néon. et réanimation)	HP07*	Pr FISCHBACH Michel				
	HP	- Service de Pédiatrie 3 (oncologie)	HP08*	Dr ASTRUC Dominique				
	HP	- Service de Réanimation pédiatrique spécialisée en surveillance continue	HP37	Pr LUTZ Patrick Dre BIENZT Jocelyne	Pre Entz-Werté Natacha			
■ POLE HEPATO - DIGESTIF DE L'HOPITAL CIVIL ● <i>Nouvel Hôpital Civil</i>	NHC	- Service d'Hépatogastro-Entérologie	PL11 NC12	Pr DOFFOEL Michel	Pr MUTTER Didier Prs Gay B., Baumert Th.			
	NHC	- Service d'Hépatogastro-Entérologie		Pr DOFFOEL Michel				
■ POLE DE CHIRURGIE MAXILLO - FACIALE, MORPHOLOGIE & DERMATO. ● <i>Clinique Dermatologique</i>	HC	- Service de Dermatologie	PL17 HC22	Pre WILK Astrid	Dr BARRIERE Philippe Pr Lipsker Dan			
	HC	- Service de Dermatologie		Pr BARRIERE Bernard				
■ POLE TETE-OU-CETD ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Neurologie	PL18 HP42	Pre TRANCHANT Christine	Pre CHARPIOT Anne Prs Marescaux Ch., Hirsch E., de Sèze J., Bourgin P.			
	HP	- Service de Neurologie		Mme Pre TRANCHANT Ch.				
● <i>Hôpital Civil</i>	HC	- CETD / Traitement de la Douleur	HC41	Pr MULLER André				
	HC	- CETD / Traitement de la Douleur						
■ POLE DES PATHOLOGIES DIGESTIVES, HEPATIQUES et TRANSPLANTATION ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service d'Hépatogastro-Entérologie et d'Assistance nutritive	PL12 HP18	Pr BACHELLIER Philippe	Pr ROHR Serge			
	HP	- Service d'Hépatogastro-Entérologie et d'Assistance nutritive		Pr DUCLOS Bernard				
■ POLE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ● <i>Hautepierre</i>	HP	- Service de Médecine Physique et de Réadapt.	PL13 HP19	Pr KEMPF J-François	Pr CLAVERT Philippe			
	HP	- Service de Médecine Physique et de Réadapt.		Pr VAUTRAVERS Philippe				
■ CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER ● <i>Centre Paul Strauss</i>	CA	- Département de Médecine oncologique	CA00 CA01	Pr DUFOUR Patrick	Pr NOEL Georges			
	CA	- Département de Médecine oncologique		Pr PETIT Thierry				

2. - Pour les stages d'initiation, l'ordre et les dates des choix pour la promotion de PCEM2 d'octobre 2010 ont été établis comme suit, après tirage au sort d'une lettre initiale et rotation de la moitié de la promotion (125 candidats de PCEM2) pour le 1er semestre :

- **stage de médecine (1er semestre 2011/2012)**

de **Mlle HUBE Cécile en remontant vers A** (obligatoire pour DCEM1N et R)

en Salle 209 du Forum, par groupes de 5 étudiants

le LU 26 septembre 2011 à 15h15,

- **stage de chirurgie (1er semestre 2011/2012)**

de **M. HURT Eric en descendant vers Z** (obligatoire pour DCEM1N et R)

en Salle 113 du Forum, par groupes de 5 étudiants

le ME 28 septembre 2011 à 9h00

3. - Pour le stage de-pré-externat le choix se déroulera comme suit :

a) pour la période du 02 au 20 avril 2012 :

- promotion de KUNTZ à ZILLIOX

- de KUNTZ Floriane en descendant vers Z

(la date et le lieu seront précisés ultérieurement)

b) pour la période du 30 avril au 18 mai 2012 :

- pour la promotion de ABEGG à KRAEMER :

- de KRAEMER Julie en remontant vers A

(la date et le lieu seront précisés ultérieurement)

L'année prochaine l'ordre du choix sera inversé.

4. - En cas d'absence au choix, le(la) candidat(e) peut se faire représenter par une personne à laquelle il(elle) remettra une procuration écrite.

En cas de retard ou de non participation au choix, le(la) candidat(e) perdra son rang de classement et choisira dans la liste des postes encore vacants au moment où il se présentera.

IV - LIEU DE STAGE

Les stages sont effectués dans deux services agréés (de médecine et de chirurgie), au C.H.U. de Strasbourg. Ils ne peuvent être accomplis dans d'autres services ou établissements hospitaliers non agréés de la région Alsace ou en dehors de cette région.

La **liste des postes** est publiée la veille au soir du choix : elle est affichée dans la vitrine du Hall d'entrée du Petit amphithéâtre.

Les **services d'accueil** agréés sont ceux figurant dans les tableaux ci-avant (pp.54-55).

Les stages 3 et 4 doivent être accomplis **dans des services différents** de ceux que l'étudiant avait choisis en PCEM 2.

L'étudiant(e) sera affecté(e) à un **tuteur(trice)** [médical(e) ou chirurgical(e)] nominativement désigné(e) au sein du service d'accueil.

V - VALIDATION DU STAGE

Elle est prononcée par le Doyen sur avis du Chef de service concerné.

La **validation** des quatre stages cliniques du PCEM2 et du DCEM1 reposera :

- sur le **contrôle de l'assiduité** aux onze séances qui seront organisées - au minimum - pour chacune des périodes ;

- sur une **validation terminale** qui n'interviendra qu'en fin du **1er quadrimestre de DCEM1** par deux enseignants qui n'auront pas été les tuteur(trice)s de l'étudiant(e). Ils :

- contrôleront l'acquisition des objectifs pratiques tels qu'ils figurent dans le fascicule correspondant,

- et exigeront la réalisation d'une observation clinique avec examen de malade.

Cette épreuve terminale sera organisée **du 03 au 07 janvier 2012**. Les jurys seront affichés avant Noël au plus tard. En cas d'échec, les étudiant(e)s devront se représenter devant le même jury à une date qu'ils(elles) conviendront et cela jusqu'au 15 septembre.

Tout stage non validé entraînera le redoublement du DCEM1. Il en sera de même pour tout refus de validation à l'épreuve terminale persistant après la date du 15 septembre.

Aucune dispense de stage ne peut être accordée pour quelque motif que ce soit. De même, ces stages ne peuvent être accomplis en dehors des services du CHU de Strasbourg.

Toute absence entraînera l'accomplissement d'un stage complémentaire d'une durée et dans un service précisés par le Chef de service.

Les étudiant(e)s qui redoublent le DCEM 1 **en octobre 2011** sont tenu(e)s de valider à nouveau les deux stages cliniques et le nouveau stage de pré-externat afférents à la troisième année d'études et satisfaire leur validation terminale.

En cas de redoublement du DCEM 1 à l'issue de l'année universitaire 2011/2012, l'étudiant(e) sera tenu(e) de **refaire les trois stages cliniques**, en 2012-2013, même s'ils(elles) les avaient validés antérieurement et devra satisfaire à nouveau l'épreuve de validation terminale de fin de DCEM1.

C - SEANCES D'ANATOMIE SUR LE VIVANT

I - GENERALITES

Cet enseignement comporte **10 séances de travaux dirigés** de 2 heures d'Anatomie sur le vivant qui se déroulent durant le 1er semestre.

Ces séances auront lieu à l'Institut d'Anatomie Normale.

Elles font partie du groupe d'enseignement «**G 5**».

II - PROGRAMME DES SEANCES

Le programme de ces séances est le suivant :

- exploration de la colonne vertébrale

- exploration de la cage thoracique

- topographie pariétale des viscères thoraciques

- topographie pariétale des viscères abdominaux

- exploration du squelette et des articulations du membre supérieur

- exploration des muscles périthoraciques, creux axillaire

- exploration des muscles, vaisseaux et nerfs du bras, de l'avant-bras, de la main

- exploration du squelette, des articulations, des muscles, des vaisseaux, des nerfs, des viscères, de la tête et du cou

- exploration du squelette et des articulations du membre inférieur

- exploration des muscles de la hanche

- exploration des muscles, vaisseaux et nerfs de la cuisse, de la jambe, du pied.

III - OBJECTIFS DES SEANCES

1 - Au niveau du membre supérieur

- explorer le squelette de la ceinture scapulaire, montrer et expliquer le jeu de ses articulations et son interdépendance avec les mouvements du bras ;
- explorer les parois du creux axillaire et son contenu ;
- explorer les muscles périthoraciques fixateurs et moteurs du membre supérieur, expliquer leur innervation et leur mode d'action ;
- explorer le squelette, les muscles, les vaisseaux et les nerfs profonds et superficiels du bras ;
- explorer la région du coude, mettre en évidence des reliefs osseux et musculaires, expliquer le mécanisme articulaire, mettre en évidence les actions musculaires, expliquer les rapports avec les vaisseaux et les nerfs profonds et superficiels ;
- explorer les groupes musculaires de l'avant-bras, en mettant en évidence leur innervation et leur action ;
- explorer la région du poignet (idem coude) ;
- mettre en évidence les principaux groupes musculaires de la main et des doigts, en expliquant leur innervation et leur action ;
- représenter le réseau veineux superficiel de l'ensemble du membre supérieur ;
- montrer les territoires nerveux cutanés tronculaires et radiculaires, expliquer le territoire musculaire des gros troncs nerveux, mettre en évidence les principaux réflexes et expliquer leur correspondance radriculaire.

2 - Au niveau du membre inférieur

- explorer le bassin osseux ;
- explorer la région fessière en indiquant ses limites, sa constitution, en repérant les orifices par lesquels cheminent les vaisseaux et les nerfs, explorer ses muscles en montrant leur action et en indiquant leur innervation ;
- montrer la situation de l'extrémité supérieure du fémur ;
- explorer la région crurale : mise en place des muscles avec leur mode d'action et leur innervation, vaisseaux et nerfs superficiels et profonds ;
- explorer le genou (idem coude) ;
- mettre en évidence les groupes musculaires de la jambe, montrer leur action et leur innervation ;
- explorer la cheville (idem coude) ;
- explorer le système artériel (pouls fémoral, poplité, tibial postérieur, pédieux) ;
- représenter le réseau veineux superficiel de l'ensemble du membre inférieur ;
- montrer les territoires nerveux cutanés tronculaires et radiculaires, expliquer le territoire musculaire des gros troncs nerveux, mettre en évidence les principaux réflexes et expliquer leur correspondance radriculaire.

3 - Au niveau du thorax

- savoir indiquer les limites de la région thoracique et la topographie de ses principaux reliefs ;
- repérer le squelette en sachant numéroter les vertèbres thoraciques et les côtes ;
- savoir donner les correspondances topographiques entre le squelette et les viscères thoraciques ;
- dessiner la silhouette du cœur en donnant la topographie de ses bords et de ses orifices ;
- dessiner la silhouette de la trachée et de ses deux bronches souches ;
- dessiner la silhouette des poumons en indiquant la topographie de leurs bords et de leurs scissures ;
- montrer la topographie des recessus de la plèvre ;
- indiquer la topographie des gros vaisseaux du thorax (aorte, artères pulmonaires, veines caves supérieure et inférieure).

4 - Au niveau de l'abdomen

- donner les limites de la région abdominale et ses subdivisions ;
- indiquer les reliefs de la paroi abdominale, leur valeur topographique ;
- indiquer la division pariétale ;
- indiquer la topographie de l'aorte abdominale et de la veine cave inférieure ;
- indiquer la topographie de l'appareil urinaire lombo-iliaque et son mode d'exploration ;
- indiquer la topographie et savoir explorer les viscères abdominaux : oesophage, estomac, duodéno, pancréas, gros intestin, foie, rate ;
- savoir la topographie d'ensemble des viscères intra-abdominaux ;
- connaître l'action des muscles de la paroi abdominale et savoir indiquer ses points faibles.

5 - Au niveau du cou

- connaître les limites de la région, la subdivision ;
- savoir explorer la colonne cervicale ;
- savoir explorer les muscles principaux, en précisant leur action et leur innervation ;
- savoir explorer les viscères du cou (larynx, trachée, thyroïde, vaisseaux) et connaître leur topographie vertébrale ;
- connaître la topographie et l'exploration des vaisseaux, des nerfs et des ganglions lymphatiques.

6 - Au niveau de la tête

- savoir repérer les principaux reliefs osseux ;
- savoir explorer l'articulation temporo-maxillaire, la parotide ;
- savoir explorer les principaux vaisseaux et nerfs superficiels et les aires ganglionnaires lymphatiques ;
- savoir explorer l'oreille externe (pavillon et conduit auditif externe) et le tympan ;
- savoir explorer l'appareil de la vision (paupières et globe oculaire) ;
- savoir explorer les fosses nasales ;
- savoir explorer le vestibule de la bouche, la cavité buccale, le pharynx, les glandes salivaires.

IV - REPARTITION EN GROUPES

Les étudiant(e)s de DCEM 1 sont réparti(e)s selon leur ordre alphabétique en **6 groupes (de A à F)** comprenant 44 candidat(e)s selon la répartition figurant en page 60.

V - CALENDRIER DES SEANCES

Les séances commencent le **Lundi 03 octobre 2011** et s'établiront selon le calendrier figurant à la page 60.

Les séances encadrées par le Docteur LE MINOR auront lieu les **merdis, de 12h15 à 13h45**. Les autres séances se dérouleront de 8h00 à 10h00 ou de 10h15 à 12h15.

Toutes les séances se tiendront en salle de T.P. d'Anatomie sur le vivant, à l'Institut d'Anatomie Normale (dans l'enceinte de l'Hôpital Civil).

Gr	1er SEMESTRE									
	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4	Séance 5	Séance 6	Séance 7	Séance 8	Séance 9	Séance 10
A	LU 03.10.11 08h00-10h00	LU 10.10.11 08h00-10h00	LU 17.10.11 08h00-10h00	LU 24.10.11 08h00-10h00	LU 31.10.11 08h00-10h00	LU 07.11.11 08h00-10h00	LU 14.11.11 08h00-10h00	LU 21.11.11 08h00-10h00	LU 28.11.11 08h00-10h00	LU 05.12.11 08h00-10h00
B	MA 04.10.11 12h15-13h45	MA 11.10.11 12h15-13h45	MA 18.10.11 12h15-13h45	MA 25.10.11 12h15-13h45	MA 08.11.11 12h15-13h45	MA 15.11.11 12h15-13h45	MA 22.11.11 12h15-13h45	MA 29.11.11 12h15-13h45	MA 06.12.11 12h15-13h45	MA 13.12.11 12h15-13h45
C	MA 04.10.11 08h00-10h00	MA 11.10.11 08h00-10h00	MA 18.10.11 08h00-10h00	MA 25.10.11 08h00-10h00	MA 08.11.11 08h00-10h00	MA 15.11.11 08h00-10h00	MA 22.11.11 08h00-10h00	MA 29.11.11 08h00-10h00	MA 06.12.11 08h00-10h00	MA 13.12.11 08h00-10h00
D	LU 03.10.11 08h00-10h00	LU 10.10.11 08h00-10h00	LU 17.10.11 08h00-10h00	LU 24.10.11 08h00-10h00	LU 31.10.11 08h00-10h00	LU 07.11.11 08h00-10h00	LU 14.11.11 08h00-10h00	LU 21.11.11 08h00-10h00	LU 28.11.11 08h00-10h00	LU 05.12.11 08h00-10h00
E	VE 07.10.11 10h15-12h15	VE 14.10.11 10h15-12h15	VE 21.10.11 10h15-12h15	VE 28.10.11 10h15-12h15	VE 04.11.11 10h15-12h15	VE 11.11.11 10h15-12h15	VE 18.11.11 10h15-12h15	VE 25.11.11 10h15-12h15	VE 02.12.11 10h15-12h15	VE 09.12.11 10h15-12h15
F	VE 07.10.11 10h15-12h15	VE 14.10.11 10h15-12h15	VE 21.10.11 10h15-12h15	VE 28.10.11 10h15-12h15	VE 04.11.11 10h15-12h15	VE 11.11.11 10h15-12h15	VE 18.11.11 10h15-12h15	VE 25.11.11 10h15-12h15	VE 02.12.11 10h15-12h15	VE 09.12.11 10h15-12h15

Groupe A : de ABEGG Cécile
 Groupe B : de CHEVIN Raissa
 Groupe C : de GRETHEN Aurore
 Groupe D : de LAURENT Jérémy
 Groupe E : de NIESNER Valérie
 Groupe F : de SEYFRIED Quentin

à CAZALS Cyril
 à GRANDBASTIEN Camille
 à LANG Marion
 à NEUMANN Muriel
 à SCHWOEHRER Madeline
 à ZILLIOX Anne

VI - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Modalités

La validation sera essentiellement pratique. L'étudiant(e) devra prouver son aptitude à effectuer les gestes nécessaires pour explorer ou reconnaître les divers organes directement ou indirectement accessibles, et faire ainsi preuve des connaissances de séméiologie normale à la base de tout examen clinique.

2. Calendrier

A l'issue de cet enseignement sera organisé un **contrôle des connaissances** dont la première session aura lieu au début du 2ème semestre : cf. fascicule "DCEM1-2ème semestre".

3. Validation obligatoire

a) Les séances d'Anatomie sur le vivant donne lieu à une **notation sur 20**. Les résultats de la validation apparaîtront, lors de la publication, sous l'**abréviation** de la discipline : **AV**.

La validation de ces séances est exigée pour s'inscrire en DCEM 2.

b) **En cas de refus**, l'étudiant(e) devra se représenter avant le mois de juin, selon des modalités à définir (soit en une seule session, soit par groupe) avec le responsable. En cas de 2ème échec, des séances de révision seront organisées en septembre avant la **dernière session de rattrapage** qui aura lieu à la mi-septembre.

c) **La validation** de cet enseignement **reste définitivement acquise**, même en cas de redoublement du DCEM 1 ; dans ce dernier cas, il n'y a pas lieu de refaire l'Anatomie sur le vivant.

Les étudiant(e)s **qui redoublent le DCEM 1** et qui avaient déjà validé cet enseignement, n'auront pas à refaire ces séances.

VII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS D'ANATOMIE SUR LE VIVANT / DCEM1

Coordonnatrice :

Mme la Pre WOLFRAM-GABEL Renée+ : renee.wolfram@medecine.u-strasbg.fr

Collaborateurs :

Pr KAHN Jean-Luc+ : Jean-Luc.Kahn@chru-strasbourg.fr
 Dr CLAVERT Philippe+ : Philippe.Clavert@chru-strasbourg.fr
 Dre BOUCHAÏD Lydia : lydia.bouchaid@chru-strasbourg.fr
 Dr LE MINOR Jean-Marie+ : jean-marie.leminor@medecine.u-strasbourg.fr
 Dr ZIADE Makram : makram.ziade@chru-strasbourg.fr

+ : Institut d'Anatomie Normale - Faculté de Médecine

D - TRAVAUX DIRIGES DE SEMEIOLOGIE PSYCHIATRIQUE

Ils seront enseignés au cours du 2ème semestre du DCEM1 : cf. le fascicule "Programme des Enseignements - DCEM1 / 2ème semestre".

ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE ETRANGERE 2 / DCEM 1

Groupe d'enseignement «G6»

I - OBLIGATION

Durant l'année de DCEM 1, **tou(te)s** les étudiant(e)s (en première inscription ou en redoublement) devront suivre et valider l'enseignement d'une langue étrangère qui constituera le groupe d'enseignement «G6» des modalités de l'examen final.

II - LANGUES ENSEIGNEES ET METHODE

1 - Anglais, Allemand ou Espagnol

Les enseignements de l'**anglais**, de l'**allemand** et de l'**espagnol** se dérouleront au Centre de Ressources de Langues (CRL) qui se trouve au **6^{ème} étage du bâtiment III** de la Faculté, salle n° 611.

Ces enseignements utiliseront :

- comme **méthode**, l'alternance de travail individuel et de travail en ateliers
- comme **matériel pédagogique** :
 - des supports écrits : articles de presse généraux et scientifiques, ouvrages spécifiques de médecine, ouvrages de grammaire, de vocabulaire, etc.
 - des supports audio, vidéo et informatique.
 - Portfolio Européen des Langues.

2 - Modalités d'inscription en Allemand, en Anglais ou en Espagnol

L'inscription en **ligne est obligatoire avant le mercredi 29 septembre 2011 midi**.

Le nombre de places est **limité** (cours communs aux étudiants de l'enseignement complémentaire/EC et de la Faculté de Chirurgie Dentaire).

La procédure est la suivante :

- Inscription par l'ENT : <http://ent.unistra.fr>
- Pédagogie/Langues : Centres de ressources de langue/formulaire d'inscription
- Onglet "Autres UE"
- suivre les instructions.

3 - Autres langues

Les étudiant(e)s peuvent suivre d'autres langues en s'adressant au **Centre SPIRAL** (bâtiment "Le Pangloss", 22 rue Descartes. Les langues proposées à SPIRAL varient d'une année à l'autre. Se renseigner sur le site : <http://spiral.unistra.fr>, rubrique : "UE libres, certifications -> validation".

Les étudiant(e)s doivent solliciter une autorisation d'inscription auprès du responsable d'enseignement qu'ils devront ensuite remettre au bureau N° 5 du service de la Scolarité pour obtenir l'autorisation expresse du Doyen qui est nécessaire pour la validation de cette formation.

La validation finale de cet enseignement de langue se fera en : "Acquis" ou "Non acquis" (pas de note). Les étudiant(e)s devront passer le Certificat de Langues pour l'Enseignement supérieur, CLES1 (niveau B1 toutes les compétences) ou CLES 2 (niveau B2 toutes les compétences). Des épreuves auront lieu en janvier et en mai 2012. Il n'y aura pas de session de rattrapage en septembre.

Seuls les enseignements dispensés par SPIRAL ou en Faculté des Langues (22 rue Descartes) seront pris en considération pour la validation de la langue étrangère obligatoire de DCEM1.

III - ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND, DE L'ANGLAIS ET DE L'ESPAGNOL

1 - Objectifs

Atteindre le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* dans les compétences : Lire - Ecouter - Ecrire - Parler, décrit dans le Portfolio européen des langues.

Le Portfolio européen des langues est un document initié et validé par le Conseil de l'Europe destiné à aider toute personne qui a appris, ou apprenant une langue, à mettre en valeur ses connaissances linguistiques et ses expériences culturelles et à réfléchir à son apprentissage.

Les compétences linguistiques sont définies selon des critères reconnus dans tous les pays européens, favorisant de ce fait la lisibilité des documents et la mobilité des personnes.

*<http://culture2.coe.int/portfolio/>

2 - Organisation

40 heures de travail étudiant sont exigées : au Centre de Ressources de Langues en accès fixe encadré (à raison de **11 séances de 2h00**) et en accès libre, ainsi qu'en dehors du CRL en travail personnel.

L'objectif B2 visé nécessitera une préparation sérieuse, pouvant aller au-delà des 40 heures exigées. Il incombe à chaque étudiant(e) de se donner les moyens de réussir, en travaillant plus si besoin.

Le calendrier des séances encadrées figure en pages 65 et 66.

La promotion est répartie en **10 groupes** en Anglais, **4 groupes** en Allemand et **2 groupes** en Espagnol (en fonction du nombre d'inscrits).

La présence aux séances est obligatoire.

3 - Modalités d'évaluation et de validation de l'anglais et de l'allemand (et de l'espagnol)

a) Les étudiants présenteront **CLES* au niveau 2** (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence) à la session commune organisée par l'UdS le **MERCREDI 04 JANVIER 2012 (8h00 à 11h30: écrit ; oral : à partir de 11h30)**. Pour l'anglais les épreuves se dérouleront sur le campus médecine; pour l'allemand (et l'espagnol) sur le campus de l'Esplanade. Les lieux précis seront communiqués ultérieurement.

Les 4 compétences "Lire - Ecrire - Ecouter - Parler" sont évaluées.

Pour obtenir CLES 2, l'étudiant doit valider chacune des 4 épreuves, celles-ci ne se compensant pas. **CLES 2 sera exigé des étudiants de Strasbourg qui souhaitent accomplir des séjours d'études linguistiques (ERASMUS, ECTS, SOCRATES, BOCHUM).**

Pour valider l'ensemble G6 de DCEM1, l'étudiant doit obtenir au minimum la moyenne, les résultats obtenus à CLES étant traduits en une note sur 20 (compréhension de l'écrit et de l'oral = 1/3, production écrite = 1/3, production orale = 1/3).

*CLES = certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur
<http://www.certification-cles.fr>

b) Les modalités de **dispense** sont précisées au paragraphe IV ci-après.

c) Session de rattrapage

Un oral de rattrapage aura lieu **au mois de juin** (donc pas d'épreuves en septembre)

Oral en allemand de 10 mn, précédé de 20 mn de préparation.

En anglais : oral de 10 mn : présentation d'un travail personnel réalisé entre la publication des résultats CLES et le rattrapage de juin.

4 - Modalités d'évaluation et de validation de l'espagnol (s'il n'y a pas de session CLES)

- a) Les étudiants rendront un dossier de travail sur un thème de leur choix et le présenteront à l'oral.
 b) Les modalités de **dispense** sont précisées au paragraphe IV ci-après.
 c) Session de rattrapage : mêmes modalités que pour la 1ère session. Organisée **en juin** (pas d'épreuves de rattrapage en septembre).

IV - DISPENSE ET VALIDATION DEFINITIVE

1- Les étudiant(e)s validant un enseignement de langue en dehors de la Faculté de Médecine, **durant l'année universitaire 2011-2012** pourront être **dispensé(e)s**, par décision du Doyen, après avis de l'enseignant responsable, sur présentation d'un certificat de réussite adressé au Service de la scolarité avant le 15 mai.

Il en sera de même pour les étudiant(e)s qui accompliront en 2011/2012 un **séjour d'études** à l'étranger dans un pays non francophone.

Les études de langue étrangère validées antérieurement à l'accès en DCEM1 ne pourront donner lieu à la dispense de la validation obligatoire de l'enseignement de la langue II (Groupe «G6»).

2 - La validation du groupe d'enseignement «G6» reste **définitivement** acquise même en cas de redoublement du DCEM1. Elle sera exigée pour le passage en DCEM2.

VI - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - LANGUE ETRANGERE 2 / DCEM 1

Responsables :

Mme ACKER-KESSLER Pia (anglais)* : pia.acker@unistra.fr
 Mme JUNGER Nicole (anglais)* : nicole.junger@unistra.fr

Collaborateurs :

M. BOUSQUET David (anglais)* : david.bousquet@unistra.fr
 Mme CANDAS Peggy (anglais)* : peggy.candas@unistra.fr
 Mme SIEBENBOUR Marie-Noelle (allemand)* : marie-noelle.siebenbour@iufm.unistra.fr
 M. GERTISER Philippe (anglais)* : philippe.gertiser@unistra.fr

* : Centre de Ressources de Langues - Faculté de Médecine - Bâtiment 3 - 6^{ème} étage

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS D'ALLEMAND - DCEM1

■ ALLEMAND (1er semestre) (*Salle 611 - Bâtiment 3 de la Faculté*)

Cours communs avec les étudiants de PCEM2.

4 groupes sont proposés : les étudiants s'inscriront obligatoirement en ligne selon les modalités précisées en page 62.

Le créneau obligatoire est placé aux **jeudis, de 12h à 14h**, avec possibilité de le décaler de 30 mn ou 1h dans un sens ou l'autre, en accord avec le responsable d'enseignement et les étudiants.

EXAMEN CLES 2 : - Epreuves écrites : Mercredi 04 janvier 2012 , 8h30 à 11h30 (1) ALLEMAND - Epreuves orales : Mercredi 04 janvier 2012 (1), à partir de 11h30 (1)
--

(1) Epreuves écrites et orales

} Lieux à confirmer en fonction
du nombre de candidats

■ ESPAGNOL (1er ou 2ème semestre au choix) (*Salle 611 - Bâtiment 3 de la Faculté*)

Réunion d'information : le lundi 20 septembre 2010 à 16h15 au Petit Amphithéâtre

Possibilités : le mardi ou le jeudi (au choix des étudiants), de 17h à 19h00

Début des cours : Mercredi 29 septembre 2010

CLES : Si une épreuve CLES est organisée, les étudiants en seront avertis en temps utile et pourront se présenter sur la base du volontariat : cf. encadré ci-dessus.

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS D'ANGLAIS – DCEM1 (2011-2012)

	GRUPE L10 THEUVENIN ZILLOX	GRUPE L9 SCHLOEGEL TEMPESTA	GRUPE L8 PERIER SCHEVIN	GRUPE L7 MINELLA PALPACUER	GRUPE L6 LAURENT MINAULT	GRUPE L5 HURST LANG	GRUPE L4 GBIA HUBE	GRUPE L3 DAHMI GAUGLER	GRUPE L2 BOUSKILA DAHAN	GRUPE L1 ABEGG BOURRIICH
1	LU 03.10.11 13h00-15h00	LU 03.10.11 08h00-10h00	LU 03.10.11 13h00-15h00	JE 29.09.11 13h00-15h00	ME 28.09.11 13h00-15h00	ME 28.09.11 13h00-15h00	LU 26.09.11 13h00-15h00	LU 26.09.11 13h00-15h00	MA 27.09.11 10h15-12h15	LU 26.09.11 08h00-10h00
2	LU 10.10.11 08h00-10h00	LU 10.10.11 13h00-15h00	LU 10.10.11 13h00-15h00	MA 11.10.11 10h15-12h15	JE 06.10.11 13h00-15h00	JE 06.10.11 13h00-15h00	ME 05.10.11 13h00-15h00	ME 05.10.11 13h00-15h00	MA 04.10.11 10h15-12h15	LU 03.10.11 13h00-15h00
3	MA 18.10.11 10h15-12h15	LU 17.10.11 13h00-15h00	LU 17.10.11 13h00-15h00	LU 17.10.11 08h00-10h00	JE 13.10.11 13h00-15h00	JE 13.10.11 13h00-15h00	ME 12.10.11 17h00-19h00	ME 12.10.11 17h00-19h00	ME 12.10.11 13h00-15h00	ME 12.10.11 13h00-15h00
4	MA 25.10.11 10h15-12h15	LU 24.10.11 13h00-15h00	LU 24.10.11 13h00-15h00	LU 24.10.11 10h15-12h15	LU 24.10.11 10h15-12h15	LU 24.10.11 08h00-10h00	JE 20.10.11 13h00-15h00	JE 20.10.11 13h00-15h00	ME 19.10.11 13h00-15h00	ME 19.10.11 13h00-15h00
5	LU 31.10.11 10h15-12h15	LU 31.10.11 13h00-15h00	LU 31.10.11 13h00-15h00	LU 31.10.11 10h15-12h15	VE 28.10.11 13h00-15h00	VE 28.10.11 13h00-15h00	JE 27.10.11 13h00-15h00	JE 27.10.11 13h00-15h00	ME 26.10.11 13h00-15h00	ME 26.10.11 13h00-15h00
6	ME 09.11.11 13h00-15h00	ME 09.11.11 13h00-15h00	ME 09.11.11 13h00-15h00	LU 14.11.11 13h00-15h00	MA 08.11.11 10h15-12h15	JE 10.11.11 13h00-15h00	LU 07.11.11 13h00-15h00	LU 07.11.11 13h00-15h00	JE 03.11.11 13h00-15h00	JE 03.11.11 13h00-15h00
7	LU 21.11.11 13h00-15h00	ME 16.11.11 13h00-15h00	ME 16.11.11 13h00-15h00	MA 15.11.11 10h15-12h15	LU 21.11.11 13h00-15h00	JE 17.11.11 17h15-19h15	JE 17.11.11 17h15-19h15	JE 17.11.11 13h00-15h00	JE 17.11.11 13h00-15h00	JE 17.11.11 13h00-15h00
8	JE 01.12.11 13h00-15h00	ME 23.11.11 13h00-15h00	ME 23.11.11 13h00-15h00	LU 28.11.11 13h00-15h00	LU 28.11.11 13h00-15h00	JE 24.11.11 17h15-19h15	ME 23.11.11 13h00-15h00	JE 24.11.11 17h15-19h15	JE 24.11.11 13h00-15h00	JE 24.11.11 13h00-15h00
9	ME 07.12.11 13h00-15h00	LU 05.12.11 13h00-15h00	LU 05.12.11 13h00-15h00	ME 30.11.11 13h00-15h00	MA 06.12.11 10h15-12h15	MA 29.11.11 10h15-12h15	ME 30.11.11 13h00-15h00	JE 01.12.11 17h15-19h15	JE 01.12.11 17h15-19h15	JE 01.12.11 13h00-15h00
10	ME 14.12.11 13h00-15h00	LU 12.12.11 13h00-15h00	LU 12.12.11 13h00-15h00	JE 08.12.11 17h15-19h15	JE 08.12.11 17h15-19h15	LU 05.12.11 10h15-12h15	JE 08.12.11 13h00-15h00	JE 08.12.11 13h00-15h00	LU 05.12.11 10h15-12h15	ME 07.12.11 13h00-15h00
11	JE 15.12.11 17h15-19h15	JE 15.12.11 17h15-19h15	JE 15.12.11 17h15-19h15	JE 15.12.11 15h15-17h15	JE 15.12.11 15h15-17h15	LU 12.12.11 10h15-12h15	LU 12.12.11 10h15-12h15	JE 15.12.11 13h00-15h00	JE 15.12.11 13h00-15h00	ME 14.12.11 13h00-15h00

EXAMEN CLES 2 : - Epreuves écrites : **Mercredi 04 janvier 2012**, de 8h00 à 11h30 (1)
ANGLAIS - Epreuves orales : **Mercredi 04 janvier 2012** (2), à partir de 11h30

(1) à la Faculté de Médecine (Petit et Grand amphithéâtre)
(2) au Centre de Ressources de Langues de la Faculté de médecine } Lieux à confirmer en fonction du nombre de candidats

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 2 / DCEM1

Groupe d'enseignement «G7»

I - OBLIGATION

Durant l'année de DCEM1, **tu(te)s** les étudiant(e)s (en première inscription ou en redoublement) devront obtenir la validation d'un enseignement complémentaire 2 qui constituera le groupe d'enseignement «G7» des modalités de l'examen final.

II - DUREE ET LISTE DES ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

L'enseignement complémentaire doit couvrir un programme de 45/50 heures (minimum) à 80 heures (maximum).

Il est à choisir :

- dans la liste des **enseignements complémentaires proprement dits** dispensés par les Facultés de Médecine ou de Chirurgie Dentaire de Strasbourg (cf. fascicule correspondant),
- dans la liste des Masters ou des U.E. (Unité d'enseignement, hors stage en laboratoire) choisis dans les formations enseignées en Médecine, Odontologie ou à l'UdS (**avant le 28 septembre 2011 midi**),
- dans la liste des " **enseignements d'ouverture** " dispensés à l'Université de Strasbourg, ou dans d'autres établissements d'enseignements supérieur, après accord écrit préalable du Doyen (**avant le 28 septembre 2011 midi**),
- dans le cadre d'**option libre** proposée par le candidat et après accord écrit préalable du Doyen de la Faculté de Médecine (**avant le 28 septembre 2011 midi**).

III - VALIDATION D'UN ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

La validation d'un **enseignement complémentaire afférent au DCEM1** est obligatoire. Elle sera exigée pour le passage en DCEM2. Elle est indépendante de la validation de l'enseignement complémentaire 1 du PCEM2.

L'enseignement postulé et validé en DCEM1 devra toutefois **être différent** de celui obtenu à l'issue du PCEM2, **sauf pour les langues** : l'étudiant devra valider un niveau obligatoirement supérieur à celui validé en PCEM2. Il ne peut être validé qu'un seul enseignement complémentaire en PCEM2 ou en DCEM1 au titre d'une option libre ou d'un enseignement d'ouverture.

Aucune autorisation de suivre une option libre ne sera accordée au-delà du 28 septembre 2011 : tu(te)s les autres étudiant(e)s devront participer aux choix du 28 septembre pour opter pour un enseignement complémentaire enseigné en Faculté de Médecine ou d'Odontologie.

IV - FASCICULE "ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES"

La Faculté édite un **fascicule "Enseignements complémentaires 1 et 2 aux PCEM2 et DCEM1"**.

Le **choix** des enseignements complémentaires aura lieu :

- le **Jeudi 29 septembre 2011**, à **09h00**, en **salle 209 du Forum**,
- à l'intention des étudiant(e)s inscrit(e)s en DCEM1, par groupes de 5 étudiants
- selon l'ordre de classement alphabétique de la promotion de DCEM1
- en commençant par **Lz...** (**LUHMANN Laura**) en remontant vers **AA** (soit le sens inverse du choix de la promotion de PCEM2-2010).

Gr	Etudiants	1ère séance	2ème séance	3ème séance	4ème séance
AN	de NAKHLEH à PALPACUER	MA 04.10.11 08h00-10h00	MA 11.10.11 08h00-10h00	MA 18.10.11 08h00-10h00	MA 25.10.11 08h00-10h00
		Lieu : Service de Médecine Interne et Nutrition - Hôpital de Hautepierre			
		Enseignant : Mme la Dre GRUNENBERGER Fabienne			
AO	de PERIER à ROBIN	VE 04.11.11 08h00-10h00	LU 07.11.11 10h15-12h15	LU 14.11.11 10h15-12h15	LU 21.11.11 10h15-12h15
		Lieu : Service de Médecine interne et nutrition / Hôpital de Hautepierre			
		Enseignant : Pr GOICHOT Bernard			
AP	de RODRIGUES à SCHEVIN	LU 17.10.11 10h15-12h15	LU 24.10.11 10h15-12h15	MA 25.10.11 10h15-12h15	LU 07.11.11 10h15-12h15
		Lieu : Service de Rhumatologie - Hôpital de Hautepierre			
		Enseignant : Pr GOTTENBERG Jacques-Henri			
AQ	de SCHLOEGEL à SIEGEL	VE 30.09.11 08h00-10h00	LU 17.10.11 10h15-12h15	VE 18.11.11 08h00-10h00	VE 02.12.11 08h00-10h00
		Lieu : Salle 211 du Forum			
		Enseignant : Pr MOREL Olivier			
AR	de SIFFERT à TEMPESTA	VE 30.09.11 08h00-10h00	LU 17.10.11 08h00-10h00	LU 07.11.11 10h15-12h15	LU 14.11.11 10h15-12h15
		Lieu : Salle de Réunion 208 du Forum		Salle 211	Salle 208
		Enseignant : Dr MOREAU François			
AS	de THOUVENIN à VOULLEMINOT	LU 07.11.11 10h15-12h15	LU 14.11.11 10h15-12h15	LU 21.11.11 10h15-12h15	LU 28.11.11 10h15-12h15
		Lieu : Salle 210 du Forum			
		Enseignant : Pr FALCOZ Pierre-Emmanuel			
AT	de WAGNER à ZILLIOX	LU 03.10.11 08h00-10h00	LU 10.10.11 10h15-12h15	LU 17.10.11 10h15-12h15	LU 24.10.11 08h00-10h00
		Salle 114 du Forum	Salle 211 Forum	Salle 114 Forum	Salle 114 Forum
		Enseignant : M. CERALINE Jocelyn			

(1) Département de Santé Publique - Pavillon Chirurgical B - 2ème étage

F - COLLEGE DES ENSEIGNANTS - LECTURE CRITIQUE D'ARTICLES / DCEM1

Coordonnateurs :

Pr GOICHOT Bernard : bernard.goichot@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Pr ANDRES Emmanuel : emmanuel.andres@chru-strasbourg.fr
 Pr BLICKLE Jean-Frédéric : Jean-Frederic.Blickle@chru-strasbourg.fr
 Pr BOURGARIT-DURAND Anne : anne.bourgarit-durand@chru-strasbourg.fr
 Pr CASTELAIN Vincent : vincent.castelain@chru-strasbourg.fr
 Pre ENTZ-WERLE Natacha : Natacha.Entz-Werle@chru-strasbourg.fr
 Pr FALCOZ Pierre-Emmanuel : pierre-emmanuel.falcoz@chru-strasbourg.fr
 Pr GOTTENBERG Jacques-Eric : jacques-eric.gottenberg@chru-strasbourg.fr
 benedict.e.sleboda@chru-strasbourg.fr
 Georges.Kaltenbach@chru-strasbourg.fr
 Pr KALTENBACH Georges : Georges.Kaltenbach@chru-strasbourg.fr
 Pr KURTZ Jean-Emmanuel : J-Emmanuel.Kurtz@chru-strasbourg.fr
 Pr LAUGEL Vincent : Vincent.LAUGEL@chru-strasbourg.fr
 Pr MEYER Nicolas : nmeyer@unistra.fr
 Pr MOREL Olivier : olivier.morel@chru-strasbourg.fr
 Pr ROHR Serge : serge.rohr@chru-strasbourg.fr
 Pr SCHNEIDER Francis : Francis.Schneider@chru-strasbourg.fr
 Pr SIBILIA Jean : jean.sibilia@wanadoo.fr ou jean.sibilia@chru-strasbourg.fr
 Pr STEPHAN Dominique : Dominique.Stephan@chru-strasbourg.fr
 Dr ALEIL Boris : boris.aleil@chru-strasbourg.fr
 Dr CERALINE Jocelyn : jocelyn.ceraline@medecine.u-strasbg.fr
 Dre GRUNENBERGER Fabienne : fabienne.grunenberger@chru-strasbourg.fr
 Dr MOREAU François : francois.moreau@chru-strasbourg.fr
 Dr SAULEAU Erik-André : ea.sauleau@unistra.fr
 Dr VOGEL Thomas : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

D.C.E.M. 1

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-2012 MODALITES DE CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Approuvées par le Conseil de Faculté du 8 juillet 2011 et par le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg du 20 septembre 2011.

Le contrôle des aptitudes et des connaissances applicables à la Faculté de Médecine de Strasbourg pour les étudiant(e)s de DCEM 1, comporte des **épreuves écrites** anonymes avec des questions à réponse ouverte et courte (QROC) et/ou des questions à choix multiple (QCM) et des questions rédactionnelles courtes (QRC) portant sur les matières faisant l'objet du programme de l'année. Des **épreuves orales** sanctionnent certains enseignements.

Les examens de la 1ère session seront organisés en cours de semestre (novembre) ou à la fin des enseignements correspondants, soit en fin de 1er semestre (partiels de février), soit en fin d'année universitaire (en juin). Les examens de la 2ème session seront organisés, quant à eux, au mois de septembre.

I - EXAMENS

- L'ensemble des épreuves écrites des examens du DCEM 1 se dérouleront sous forme de QROC et/ou QCM et de questions rédactionnelles courtes (QRC) de 10 minutes.

- L'item est l'unité de réponse (ou unité de questionnement, ou unité de correction) dont la correction s'effectue par un jugement binaire. Une QROC peut avoir un ou plusieurs items.

- Il y aura autant d'items que d'heures de cours enseignées dans chaque matière arrondies à la dizaine inférieure ou supérieure selon le cas. Le nombre d'items sera réparti entre tous les enseignants en fonction du volume horaire des cours de chacun d'entre eux.

- La durée de l'épreuve comprendra autant de minutes qu'il y a d'items à l'examen ; 5 minutes seront ajoutées à chaque épreuve.

- Au moment de choisir les questions d'examen, le jury définit les conditions de validation de l'examen en fonction des méthodes pédagogiques utilisées. Ces modalités de validation seront imprimées sur la page de garde du cahier d'examen qui sera remis à l'étudiant au début de l'épreuve.

- Une fois la session d'examen achevée, les cahiers de QROC et/ou QCM avec leurs grilles de réponse seront donnés à l'Amicale des Etudiants en Médecine pour diffusion.

II - GROUPES D'ENSEIGNEMENT A VALIDER

1 - L'année de DCEM 1 comporte les **9 groupes d'enseignement** suivants :

- **G 1** : enseignement linéaire de sciences biocliniques } module cardio-circulatoire
- **G 2** : demi-module de Cardiologie - Sciences biocliniques
- **G 3** : Module 09 : Athérosclérose.Hypertension.Thrombose
- **G 4** : Module 12 : Pathologie de la motricité
 - 12A : Neurologie et neurochirurgie
 - 12B : Appareil Locomoteur
- **G 5** : stages et stages d'initiation clinique aux fonctions hospitalières
- **G 6** : enseignement d'une langue étrangère 2
- **G 7** : enseignement complémentaire 2
- **G 8** : Module 13 : Pathologie pulmonaire et thoracique (depuis 2002-2003)
- **G 9** : Lecture critique d'article original / LCA1 (depuis 2004-2005).
- **G10** : Module à option / EO1 (depuis 2006-2007, par anticipation sur D2-3-4) = C2i-Niveau 2

2 - Le nombre d'inscriptions en PCEM2 et DCEM1 est limité sous peine d'exclusion des études médicales : cf. paragraphe XVI.

III - ABSENCES AUX EXAMENS ECRITS, PRATIQUES ET ORAUX & ETUDIANTS ECTS

1. Absences aux examens

a) Tout(e) étudiant(e) n'ayant pas répondu à l'appel de son nom avant le début officiel d'une épreuve (écrite ou pratique ou à un examen oral) est déclaré(e) absent(e) et ne peut être admis(e) à composer. Le début de l'épreuve est déterminé par la distribution des sujets d'examen.

b) L'absence ne peut donner lieu à l'attribution d'une note (y compris d'un 0). Aussi en cas d'absence à une partie des épreuves sanctionnant une matière ou un module, l'étudiant(e) est automatiquement ajourné(e) à l'ensemble de la matière ou du module. Il(elle) devra alors présenter lors de la session de septembre la totalité des épreuves (écrites, orales et pratiques) entrant dans le calcul de la note finale de la matière ou du module concerné, puisqu'il(elle) ne peut conserver - sauf cas particulier pour certains examens oraux - la note de la session précédente ni de l'écrit.

En cas d'absence à tout ou partie des épreuves de la matière ou du module lors de la session de septembre, l'étudiant(e) est ajourné(e), quelle que soit sa note finale.

c) Il ne sera pas organisé de sessions dites de rattrapage pour les absent(e)s - excusés ou non - aux examens partiels de novembre, février ou de juin : les intéressé(e)s présenteront les épreuves à la session de septembre tout en conservant pour cette deuxième session, le bénéfice des autres matières du groupe d'enseignements G1, G2-G3 ou G4 dans lesquelles ils(elles) avaient obtenu une note définitive égale ou supérieure à 10/20.

2. Etudiants de Strasbourg en séjour d'études à l'étranger

Ils seront dispensés du contrôle continu pour l'Anatomie pathologique et l'examen de cette matière ne portera que sur les épreuves écrites finales. La note sur 15,50 sera rapportée sur 20.

Il en sera de même pour le contrôle continu des modules O9, 12A, 12B et 13 : la note du module et sa validation ne porteront que sur les seules épreuves écrites finales.

Ils ne peuvent être dispensés de l'examen oral final de Pharmacologie I de juin. En revanche, ils peuvent être dispensés de l'oral en septembre s'ils sont encore à l'étranger et la validation ne portera que sur les épreuves écrites.

3. Etudiants ECTS en séjour d'études à Strasbourg

Pour la Pharmacologie générale

En cas d'absence de Strasbourg pour cause de retour au pays, les étudiants ECTS seront dispensés de l'épreuve orale de septembre et la validation ne porte que sur les seules épreuves écrites (la note sur 30 est rapportée sur 40).

IV - TRAVAUX PRATIQUES / TRAVAUX DIRIGES

Les séances de travaux pratiques et de travaux dirigés sont à valider avec l'épreuve écrite de la matière correspondante. La note est intégrée à celle de l'épreuve écrite.

Les étudiant(e)s redoublant le DCEM 1 ne sont pas dispensés de l'assiduité aux séances pratiques ni à leur validation.

L'assiduité aux séances de travaux dirigés de Pharmacologie est obligatoire pour pouvoir se présenter à la deuxième partie de l'examen de Pharmacologie I et à la session de septembre.

Groupe d'enseignement G1: Enseignement linéaire de SCIENCE BIOCLINIQUES (2011-2012)

DISCIPLINE Modalités	DISCIPLINE		1er SESSION : FEVRIER + JUIN				2eme SESSION		
	Note élimina- toire	Note globale	1er Semestre		2ème Semestre		Session de septembre		
			Durée	Note (A)	Durée	Note	Modalité	Durée NE	Note
■ ANATOMIE PATHOLOGIQUE (A) - Contrôle Continu (D) - Ecrit + TD: (NE: 8,5 sur 17) (E) -20 QROC/QCM (1)(2) -1 QRC de 10 mn	6	20					■ ANATOMIE PATHOLOGIQUE (A) - Ecrit + TD: - 20 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10 mn	6	20
	7	15,50	0h35	3 17 13 4				0h35	20 14 06
■ MICROBIOLOGIE (3)(A) ● Bactériologie - Ecrit + TP: - 20 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10mn ● Parasitologi-Mycologie - Ecrit + TP: - 15 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10mn ● Virologie - Ecrit + TP: - 15 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10mn	18	60					■ MICROBIOLOGIE ● Bactériologie-Parasitologie-Virologie -20 QROC/QCM bactériologie (1)(2)(4) -15 QROC/QCM parasitologie (1)(2)(4) -15 QROC/QCM virologie (1)(2)(4) -1 QRC bactériologie -1 QRC parasitologie -1 QRC virologie	18	60
	-	-	0h35	-	-	(4) 7,50		1h25	37,50
	-	-	0h30	-	-	(4) 7,50	(0h10) (0h10) (0h10)	7,50 7,50 7,50	
	-	-	-	-	0h30	(4) 7,50			
■ TRAVAUX DIRIGES (B) - Bactériologie (3 séances)(3) - Parasitologie (1 séance) (3) - Virologie (1 séance)(3)				VA/NV VA/NV -		-	■ TRAVAUX DIRIGES (B) - Bactériologie - Parasitologie - Virologie		VA/NC (Report de février) (Report de juin)
■ GENETIQUE MEDICALE (A) - Ecrit + TP: - 15 QROC/QCM (1)(2)	4,5	15					■ GENETIQUE MEDICALE (A) - 15 QROC/QCM (1)(2)	4,5	15
	-	-	0h30	15				0h30	15
■ MEDECINE NUCLEAIRE (A) - Ecrit: - 5 QCM (1) (2) - 2 QRC de 10 mn	3	10					■ MEDECINE NUCLEAIRE (A) - 5 QCM (1) (2) - 2 QRC de 10 mn	3	10
	-	-	0h30	05 05	-	-		0h30	05 05
■ ONCOLOGIE FONDAMENTALE (A) - Ecrit: - 10 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10 mn	3	10					■ ONCOLOGIE FONDAMENTALE - Ecrit: - 10 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10 mn	3	10
	-	-	0h25	05 05	-	-		0h25	05 05
■ PHARMACOLOGIE GENERALE (A) - 1ère partie:(ME 02.11.11-13h50) (G) - 15 QROC/QCM (1)(2) - 2 QRC de 10 mn - 2ème partie:(Janv.)(devant un examina- teur). Oral portant sur TD/Cours/Polycopié	12	40					■ PHARMACOLOGIE GENERALE (C) - Ecrit: - 15 QROC/QCM (1)(2) - 2 QRC de 10 mn - Oral (1 examinateur)(H)	12	40
	-	-	0h40	07 09				0h40	12 18
	-	-	0h15	24			0h15	10	
■ PHYSIOPATHOLOGIE (A) - Ecrit: - 17 question (1)(2)(5) - 1 QRC de 05 mn	6	20					■ PHYSIOPATHOLOGIE (A) - 17 question (1)(2)(5) - 1 QRC de 05 mn	6	20
	-	-	0h30	0h25 0h05	17 03			0h30	17 03
■ SEMEIOLOGIE BIOCHIMIQUE ET HEMATOLOGIQUE (A)(C) - Ecrit + TP: - 35 QROC/QCM (1)(2) (dont 21 Biochimie + 14 Hématologie)	9	30					■ SEMEIOLOGIE BIOCHIMIQUE ET HEMATOLOGIQUE (A)(C) - 35 QROC/QCM (1)(2) (dont 21 Biochimie + 14 Hématologie)	9	30
	-	-	0h40	30				0h40	30
■ PHYSIOLOGIE - Ecrit: - 20 questions (1)(2)(5)(F) - TP: - 2 QT (G)	9	30					■ PHYSIOLOGIE - Ecrit: - 20 questions (1)(2)(5)(F) - TP: - 2 QT (G)	9	30
	-	-	0h45	0h25 0h20	20 10			0h45	20 10
■ IMMUNOLOGIE FONDAMENTALE Ecrit + TP: - 15 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10 mn	4,5	15					■ IMMUNOLOGIE FONDAMENTALE - 15 QROC/QCM (1)(2) - 1 QRC de 10 mn	4,5	15
	-	-	0h30	0h20 0h10	09 06			0h30	09 06
■ PATHOLOGIE GENERALE Ecrit: - 10 QROC/QCM (1)(2)	3	10					■ PATHOLOGIE GENERALE - 10 QROC/QCM (1)(2)	3	10
	-	-			0h15	10		0h15	10
■ PSYCHOLOGIE MEDICALE Ecrit + TP: - 3 QT de 20 mn	4,5	15					■ PSYCHOLOGIE MEDICALE - 3 QT de 20 mn	4,5	15
	-	-			1h00	15		1h00	15
TOTAL DES POINTS		275		155		120	TOTAL DES POINTS		275

(1) Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20% des items

(2) Les étudiant(e)s doivent se munir, outre leur stylo à encre : d'un crayon à papier noir HB et d'une gomme plastique blanche neuve

(3) Validation par assiduité aux 3 séances de TP de bactériologie et à celle de TP de parasitologie (1er semestre) et à la séance de TP de virologie (2ème semestre)

(4) Les (20+15+15) QCM de microbiologie sont notés sur 37,50 (5) 1 question = 1 QCM = 2 QROC

(A) Ces notes ne seront publiées qu'à l'issue de la session de juin (C) L'examen porte sur l'ensemble des cours, TP et TD enseignés.

(B) La validation de ces TP reste définitivement acquise, même en cas de redoublement du DCEM1

(D) Un contrôle continu est organisé au début de chacune des 2 séances de TD. Il sera noté sur 3 en prenant en compte les 2 notes aux séances de TD. Cette note n'est pas reconduite pour la session de septembre. Pour les étudiants en séjour d'études à l'étranger: cf. paragraphe III, 2.

(E) Lors de la 1ère session toute note inférieure à 7 sur 15,50 et toute absence à l'examen de 2ème partie (Ecrit+TD) est éliminatoire même si la somme des notes du contrôle continu et de l'écrit est supérieure à 10 sur 20.

(F) 12 items de physiologie respiratoire + 8 items de neurophysiologie de la motricité (G) 1 QT physio-respiratoire + 1QT neurophysiologie

(H) cf. paragraphe III, 3

(G) L'examen porte sur les thèmes du travail personnel (paragraphe B,2d) et pas sur les cours enseignés (paragraphe B,2b)

V - VALIDATION DU GROUPE «G 1» - SCIENCES BIOCLINIQUES

La validation globale de ce groupe d'enseignement **est exigée** pour le passage en DCEM 2.

1. Travaux pratiques

a) Ils sont **intégrés** à l'épreuve écrite de la discipline.

L'épreuve de l'examen écrit peut de ce fait porter sur le programme enseigné au cours des séances pratiques ou dirigées.

En cas d'échec à la discipline, l'ensemble «écrit + TP/TD» est à repasser lors de la session de septembre.

b) Travaux pratiques de Bactériologie-Parasitologie-Virologie

La présence est obligatoire, mais aucun examen ne sanctionnera ces séances de TP de bactériologie, de parasitologie et de virologie. La validation des TP sera refusée aux étudiant(e)s absent(e)s à une ou plusieurs séances.

Les **étudiant(e)s redoublant(e)s** ayant antérieurement validé ces TP ne seront pas tenu(e)s de les suivre à nouveau : la validation leur reste définitivement acquise.

En cas de **redoublement**, la validation de ces travaux pratiques reste définitivement acquise.

2. Tableau synoptique des examens

Les examens sanctionnant les différentes matières composant ce groupe d'enseignement, se dérouleront selon les modalités (mode et nombre de questions, durée, pondération, notation) précisées sur le tableau synoptique ci-contre.

3. Première session d'examen de G 1 (novembre, février et juin)

Elle comporte des examens en février et en juin, et pour la Pharmacologie I, une première partie d'épreuves organisée à la mi-novembre.

a) Publication des notes de la session de février

Les notes des examens organisés à la fin du 1er semestre ne seront publiées qu'à l'issue de la session de juin.

b) Délibération du jury de la 1ère session

Elle se déroulera à la fin de la session de juin et portera sur l'ensemble des examens écrits et pratiques qui auront eu lieu durant l'année, y compris ceux ayant fait l'objet des examens partiels de novembre et de février.

Pour être déclaré admis(e) à l'issue de cette 1ère session, la moyenne générale à l'ensemble des épreuves écrites et pratiques est exigée compte tenu des coefficients attribués à chaque matière. Cependant, tout(e) candidat(e) ayant obtenu une note éliminatoire (note inférieure à 6/20) dans une matière ne pourra être déclaré admis(e) quelle que soit sa moyenne générale. Il en sera de même des candidat(e)s n'ayant pas validé les TP de Bactériologie-Virologie ou ayant été absent(e) à plus d'une séance de travaux dirigés de Pharmacologie.

4. 2ème session d'examen de G 1 (septembre)

Elle se déroule en septembre selon les mêmes modalités exposées au paragraphe V, 2.

a) Les candidat(e)s **non admis(es)** définitivement en juin **devront repasser** en 2ème session :

- pour ceux(elles) qui n'ont pas obtenu la moyenne générale au groupe G 1 :
- les épreuves des matières (écrites et pratiques) dans lesquelles ils(elles) n'avaient pas obtenu une note au mois égale à 10/20 ;
- pour ceux(elles) qui ont obtenu la moyenne générale au groupe G 1 :
- les épreuves des matières (écrites et pratiques) dans lesquelles ils(elles) avaient obtenu une note éliminatoire.

b) Toutefois, tout(e) candidat(e) non admis(e) à la 1ère session pourra choisir de se présenter à toutes les matières du groupe G 1 en septembre : dans ce cas, il(elle) devra en avvertir par écrit le Doyen avant le 12 juillet 2005.

c) Pour **être déclaré admis(es) à la 2ème session**, les candidat(e)s devront obtenir la moyenne générale à l'ensemble des matières en cumulant les notes supérieures à la moyenne de la session de juin aux notes obtenues dans les matières repassées en septembre : le total des points en septembre restant égal à celui de juin.

Cependant, une note éliminatoire obtenue dans une ou plusieurs matières entraînera, après délibération spéciale du jury, l'ajournement du(de la) candidat(e), quelle que soit sa moyenne générale.

5. Schéma de publication des résultats de G1

	AP	BVP	GM	MN	ON	PH	PP	SBH	PS	IM	PG	PM	TOTAL	TP BVP	OBS
(1)	6	18	4,5	3	3	12	6	9	9	4,5	3	4,5	./.	./.	(5)
(2)	20	60	15	10	10	40	20	30	30	15	10	15	275	VA/NV	
(3)															
(4)															

(1) Note éliminatoire (si inférieure à...)

(2) Note sur...

(3) Pour reporter vos résultats de juin

(4) Pour reporter vos résultats de septembre

(5) Colonne Observations :

AD : le(la) candidat(e) est ADMIS(E). Le groupe d'enseignement G1 est **définitivement validé**. Pour le passage en DCEM2, le(la) candidat(e) devra remplir les conditions prévues au paragraphe VII ci-après.

AJNE : le(la) candidat(e) est AJOURNE(E) pour cause de NOTE ELIMINATOIRE : il(elle) devra repasser en septembre la (ou les) matière(s) dans lesquelles il(elle) a obtenu une note éliminatoire. Ces matières sont soulignées par des «@@@».

AJ : le(la) candidat(e) est AJOURNE(E) et devra repasser en septembre la (ou les) matière(s) dont les notes sont inférieures à la moyenne. Ces matières sont soulignées par des étoiles ou par des «@@@» (en cas de note éliminatoire).

Légende :

AP : Anatomie pathologique

SBH : Séméiologie biochimique et hématologique

BVP : Bactériologie-Virologie-Parasitologie

PS : Physiologie

GM : Génétique médicale

IM : Immunologie

MN : Médecine nucléaire

PG : Pathologie générale

ON : Oncologie fondamentale

PM : Psychologie médicale

PH : Pharmacologie I

TPBVP : Travaux pratiques de bactériologie-virologie-parasitologie

PP : Physiopathologie

VI - VALIDATION DES GROUPES «G 2» et «G 3» : MODULE CARDIO-CIRCULATOIRE

1. Le module cardio-circulatoire comporte les **deux sous-groupes** suivants :

- G 2 : demi-module de cardiologie - Sciences biocliniques
- G 3 : module 09 : Athérosclérose.Hypertension.Thrombose

L'examen se déroulera selon les dispositions contenues dans le tableau ci-dessous :

■ Groupes d'enseignement G2 et G3 : Module de Cardio-circulatoire

Disciplines - Modalités	Session de Février		Session de Septembre	
	Durée	Note	Durée	Note
■ G2 : CARDIOLOGIE - SCIENCES BIOCLINIQUES (portant sur l'ensemble des enseignements, et sur les TD d'électrocardiographie)	0h50	20	0h50	20
		NE : ≤ 6		NE : ≤ 6
- 20 QROC/QCM/QCD (1) (2) (A) (B)	0h20	8		8
- 1 QRC de pharmacologie	0h10	4		4
- 1 QRC de physiopathologie	0h10	4		4
- 1 QRC de physiologie (ou 15 QCD) (C)	0h10	4		4

■ Groupe G3		1ère SESSION-JUIN		2ème SESSION
N°	MODULES	CONTROLE CONTINU 1ère PARTIE	EPREUVE FINALE 2ème PARTIE	SESSION DE SEPTEMBRE
09	● Athérosclérose - Hypertension - Thrombose (2ème semestre D1)	- 10 mn en début de TD - 1 QRC ou 4 QCM/TD - 13 séances de TD - noté sur 3,50 (en totalisant les 10 meilleurs TD) (6)	- Ecrit (mai/juin) s/16,50 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/13 - 1 QRC* (0h30) s/3,50 - NE Ecrit : si <8,25 - NE module G2+09 : si <6/20 / module	- Ecrit s/20 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/16 - 1 QRC* (0h30) s/04

(x), (y), (z), *, + : cf. légende au paragraphe XI.

(1) Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut excéder 20% des items

(2) L'étudiant(e) doit se munir, outre son stylo à encre : d'un crayon à papier noir HB et d'une gomme plastique blanche **neuve**.

(A) Certaines des questions pourront porter sur le programme des travaux pratiques et/ou des travaux dirigés

(B) dont 7 items de Pharmacologie, 6 de Séméiologie cardiaque et 7 de Physiologie

(C) Notation des QCD : + 1 si réponse juste ; - 1 si réponse fautive ; 0 si absence de réponse

2. Les **examens** sanctionnant les demi-modules G2 et G3/09 sont **distincts**. Ils sont notés chacun sur 20.

La validation de l'ensemble G2+G3 est acquise lorsque l'étudiant(e) obtient une note globale égale ou supérieure à 20 sur 40, sans note éliminatoire (si inférieure à 6 sur 20) à l'un ou l'autre des demi-modules.

En cas d'absence à l'une ou l'autre des épreuves, le module ne peut être validé quelle que soit la moyenne globale obtenue.

En cas de note globale inférieure à 20 sur 40, l'ensemble du module ne peut être validé.

3. **En cas de non validation** du module G2+G3 à l'issue de la **session de juin** pour cause de **note éliminatoire**, le(la) candidat(e) devra repasser en septembre le demi-module pour lequel il(elle) avait obtenu une note éliminatoire. Pour valider le module, il(elle) devra obtenir à nouveau une moyenne globale (G2+G3) au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire.

En cas de non validation du module G2+G3, à l'issue de la **session de juin**, le(la) candidat(e) pourra néanmoins conserver pour septembre, le cas échéant, le demi-module G2 ou 09 pour lequel il(elle) a obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20. Il(elle) repassera en septembre le demi-module pour lequel il(elle) n'a pas obtenu la moyenne. Pour valider le module en septembre, une note moyenne globale (G2+G3) au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire, est exigée.

Le(la) candidat(e) **ajourné(e)** ayant obtenu en juin une **note inférieure à la moyenne** aux deux demi-modules, devra repasser en septembre les sous-groupes G2 et 09. Pour valider le module G2+G3, la moyenne globale au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire, est requise.

4. Mesures transitoires (à partir d'octobre 2001)

Suite à la mise en place, en octobre 2001, de la réforme du 2ème cycle, les mesures transitoires suivantes ont été prises :

- les étudiant(e)s ayant validé l'ancien module G3 - Cardio-circulatoire-Sciences Cliniques obtiennent la dispense de la validation
 - du nouveau module 09-Athérosclérose-Hypertension-Thrombose, de DCEM1
 - d'un enseignement optionnel de DCEM2 ;
- les étudiant(e)s n'ayant pas validé l'ancien module G3 - Cardio-circulatoire-Sciences Cliniques devront présenter le nouveau module 09 - Athérosclérose.Hypertension.Thrombose.

5. La validation de l'ensemble du module est exigée pour le passage en DCEM2

En cas de non validation du module, le(la) candidat(e) ne pourra s'inscrire en DCEM 2. Il(elle) devra repasser, l'année suivante, l'ensemble du module G 2 + G 3 quelle qu'ait été la moyenne obtenue à l'un des sous-groupes lors de l'année précédente. En effet, aucun des sous-groupes G 2 ou G 3 ne peut être validé séparément.

En revanche, la validation globale du module cardio-circulatoire (G 2 + G 3) reste définitivement acquise, même en cas de redoublement du DCEM 1.

VII - VALIDATION DU GROUPE «G4» : MODULE 12 - PATHOLOGIE DE LA MOTRICITE

1. Le nouveau module **12 - Pathologie de la motricité** est sanctionné par deux examens qui ont lieu à la session de juin, sanctionnant les deux demi-modules 12A et 12B ci-dessous.

■ **Groupe d'enseignement G4** : Module 12 - Pathologie de la motricité

■ Groupe 4		1ère SESSION-JUIN		2ème SESSION
N°	MODULES	CONTROLE CONTINU 1ère PARTIE	EPREUVE FINALE 2ème PARTIE	SESSION DE SEPTEMBRE
12	■ PATHOLOGIE DE LA MOTRICITE			
12A	● Neurologie et Neurochirurgie (2ème semestre D1)	- 10 mn en début de TD - 1 QRC ou 4 QCM/TD - 12 séances de TD - noté sur 3,50 (en totalisant les 9 meilleurs TD)(6)	- Ecrit (mai/juin) s/16,50 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/13 - 1 QRC* (0h30) s/3,50 - NE Ecrit : si <8,25 - NE mod. 12 : si TOT <6/20	- Ecrit s/20 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/16 - 1 QRC* (0h30) s/04 - NE mod. 12 : si TOT <6/20
12B	● Appareil Locomoteur (2ème semestre D1)	- 10 mn en début de TD - 1 QRC ou 4 QCM/TD - 9 séances de TD - noté sur 3 (en totalisant les 7 meilleurs TD)(6)	- Ecrit (mai/juin) s/17 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/14 - 1 QRC* (0h30) s/3 - NE écrit : si <8,50 (z) - NE mod. 12 : si TOT <6/20	- Ecrit s/20 - 2h30 - 2 dossiers* (1h) s/16 - 1 QRC* (0h30) s/04 - NE mod. 12 : si TOT <6/20

(x), (y), (z), *, + : cf. légende au paragraphe XI.

2. Les **examens** sanctionnant les demi-modules 12A et 12B sont **distincts**. Ils sont notés chacun sur 20. La validation de l'ensemble G 4 est acquise lorsque l'étudiant(e) obtient une note globale égale ou supérieure à 20 sur 40, sans note éliminatoire (si inférieure à 6 sur 20) à l'un ou l'autre des demi-modules.

En cas d'absence à l'une ou l'autre des épreuves, le module ne peut être validé quelle que soit la moyenne globale obtenue.

En cas de note globale inférieure à 20 sur 40, l'ensemble du module 12 ne peut être validé.

3. **En cas de non validation** du module 12 à l'issue de la **session de juin** pour cause de **note éliminatoire**, le(la) candidat(e) devra repasser en septembre le demi-module pour lequel il(elle) avait obtenu une note éliminatoire. Pour valider le module, il(elle) devra obtenir à nouveau une moyenne globale (12A+12B) au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire.

En cas de non validation du module 12, à l'issue de la **session de juin**, le(la) candidat(e) pourra néanmoins conserver pour septembre, le cas échéant, le demi-module 12A ou 12B pour lequel il(elle) a obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20. Il(elle) repassera en septembre le demi-module pour lequel il(elle) n'a pas obtenu la moyenne. Pour valider le module en septembre, une note moyenne globale (12A+12B) au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire, est exigée.

Le(la) candidat(e) **ajourné(e)** ayant obtenu en juin une **note inférieure à la moyenne** aux deux demi-modules, devra repasser en septembre les sous-groupes 12A et 12B. Pour valider le module 12, la moyenne globale au moins égale à 20 sur 40, sans note éliminatoire, est requise.

4. Mesures transitoires (à partir d'octobre 2001)

Suite à la mise en place, en octobre 2001, de la réforme du 2ème cycle, les mesures transitoires suivantes sont prises :

- les étudiant(e)s ayant validé l'ancien module G4 - Appareil Locomoteur obtiennent la dispense de la validation :
 - du nouveau module 12B - Appareil Locomoteur de DCEM1
 - d'un enseignement optionnel de DCEM2 ;
 Ils devront passer en DCEM1 l'examen sanctionnant le demi-module 12A-Neurologie et Neurochirurgie.
- les étudiant(e)s n'ayant pas validé l'ancien module G4-Appareil Locomoteur devront présenter l'ensemble du module 12 - Pathologie de la motricité et donc les deux demi-modules 12A et 12B.

5. Passage en DCEM2

L'étudiant(e) est autorisé(e) à passer dans l'année supérieure, en DCEM2, avec **un seul module non validé**, ce dernier pouvant être soit le module 12 (pathologie de la motricité), soit le module 13 (Pathologie pulmonaire et thoracique). Dans ce calcul, la non-validation de l'un des deux demi-modules 12A ou 12B entraîne l'ajournement au module 12 qui compte alors pour un module en retard.

En cas de non validation du module 12 et de note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'un des deux demi-modules, l'étudiant(e) conserve définitivement le demi-module validé. L'année suivante il(elle) devra valider l'autre demi-module et devra obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 au seul demi-module présenté.

En cas de non validation du module 12 et de notes inférieures à 10 sur 20 aux deux demi-modules, l'étudiant(e) devra repasser les sous-modules 12A et 12B selon les conditions fixées aux paragraphes VII, 1, 2 et 3 ci-dessus.

En revanche, la validation globale du module 12 (12A et 12B) reste définitivement acquise, même en cas de redoublement du DCEM1.

VIII - VALIDATION DU GROUPE «G 5» : STAGES et STAGES CLINIQUES

1. Obligations

Tout(e) étudiant(e) doit obtenir la validation des quatre stages et enseignements suivants à l'issue du DCEM1:

- séances d'Anatomie sur le vivant,
- stages cliniques 3 et 4 d'initiation aux fonctions hospitalières qu'ils(elles) ont accomplis dans un service agréé de médecine et dans un service agréé de chirurgie,
- travaux dirigés de séméiologie psychiatrique.

2. Stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières

La validation des stages cliniques est prononcée par le Doyen sur l'avis du Chef de service concerné.

La **validation** des quatre stages cliniques du PCEM2 et du DCEM1 reposera :

- sur le **contrôle de l'assiduité** aux onze séances qui seront organisées - au minimum - pour chacune des périodes ;
- sur une **validation terminale** qui interviendra **en fin de DCEM1** par deux enseignants qui n'auront pas été les tuteurs de l'étudiant(e). Ils :
 - contrôleront l'acquisition des objectifs pratiques tels qu'ils figurent dans le fascicule correspondant,
 - et exigeront la réalisation d'une observation clinique avec examen de malade.

En cas d'échec, les étudiant(e)s devront se représenter devant le même jury à une date qu'ils(elles) conviendront et cela jusqu'au 15 septembre.

Tout stage non validé entraînera le redoublement du DCEM1. Il en sera de même pour tout refus de validation à l'épreuve terminale persistant après la date du 15 septembre.

Aucune dispense de stage ne peut être accordée pour quelque motif que ce soit. De même, ces stages ne peuvent être accomplis en dehors des services du CHU de Strasbourg.

Toute absence entraînera l'accomplissement d'un stage complémentaire d'une durée et dans un service précisés par le Chef de service.

Les étudiant(e)s qui redoublent le DCEM1 **en octobre 2011** sont tenu(e)s de valider à nouveau les deux stages cliniques afférents à la troisième année d'études et de satisfaire à l'épreuve de validation terminale.

En cas de redoublement du DCEM1 à l'issue de l'année universitaire 2011/2012, l'étudiant(e) sera tenu(e) de **refaire les deux stages cliniques**, même s'ils(si elles) les avaient validés et devra satisfaire à nouveau l'épreuve de validation terminale de fin de DCEM1.

3. Anatomie sur le vivant

À l'issue de cet enseignement un premier contrôle des connaissances est organisé à la fin du premier semestre et donnera lieu à une note sur 20.

La validation sera essentiellement pratique et ne se fera pas sous forme écrite ou orale. L'étudiant(e) devra prouver son aptitude à effectuer les gestes nécessaires pour explorer ou reconnaître les divers organes directement ou indirectement accessibles, et faire ainsi preuve des connaissances de séméiologie normale à la base de tout examen clinique.

En cas de note inférieure à la moyenne, l'étudiant(e) doit se représenter avant le mois de juin, selon des modalités à définir. En cas de 2ème échec, des séances de révision seront organisées en septembre avant la dernière session de rattrapage qui aura lieu avant le 15 septembre.

Les étudiant(e)s redoublant le DCEM 1 et ayant antérieurement validé les séances d'Anatomie sur le vivant ne sont pas tenu(e)s de les refaire.

La validation de cet enseignement reste **définitivement acquise**, même en cas de redoublement du DCEM 1.

La validation de ces séances est exigée pour le passage en DCEM 2.

4. Séméiologie psychiatrique

La validation de ces travaux dirigés se fait sous la forme d'un examen écrit comportant 10 QROC/QCM, en 15 minutes, à composer en juin et en septembre.

Ils sont sanctionnés par une validation (VA) ou une non-validation (NV).

Cette validation est exigée pour le passage en DCEM 2 et pour la participation aux choix de la grille et du service pour le premier stage hospitalier de 4ème année.

La validation de cet enseignement reste **définitivement acquise**, même en cas de redoublement du DCEM 1.

Les étudiant(e)s **ajourné(e)s** à l'issue de la session de juin doivent se présenter à l'examen organisé en septembre. En cas de nouvel échec, ils(elles) pourront être autorisé(e)s à **passer conditionnellement** en DCEM2 avec cet enseignement en retard qu'ils devront **valider (en repassant l'examen) avant le passage en DCEM3**.

Les **étudiant(e)s redoublant le DCEM 1** et ayant antérieurement validé les travaux dirigés de séméiologie psychiatrique ne sont pas tenu(e)s de les refaire.

5. Modalités de validation

■ Groupe d'enseignement G5 : Stages et stages cliniques

G5 : Stages - Modalités	Février		Juin		Septembre	
	Durée	Note	Durée	Note	Durée	Note
● Anatomie sur le Vivant - Epreuve pratique	TP	(4) s/20	TP	(4) s/20	TP	(4) s/20
● T.D. de Séméiologie psychiatrique - Ecrit : 10 QROC/QCM (1) (2)	-	-	0h15	(4) VA/NV	0h15	(4) VA/NV
● Stage clinique 3 Service de médecine ou de chirurgie	11x4h	(5) VA/NV	-	-	Néant	
● Stage clinique 4 Service de chirurgie ou de médecine	-	-	11x4h	(5) VA/NV	Néant	
● Validation terminale des stages	-	-	oral	VA/NV	jusqu'au 15 septembre	

- (1) Le nombre de QCM sans patron de réponse ne peut dépasser 20% des items
(2) Les étudiant(e)s doivent se munir d'un crayon à papier noir HB et d'une gomme plastique blanche
(3) En cas d'échec à la session de septembre, l'étudiant(e) peut valider cet enseignement en accomplissant un stage d'une semaine dans le service de Psychiatrie II, à l'Hôpital Civil de Strasbourg.
(4) Cette validation reste acquise définitivement, même en cas de redoublement du DCEM1.
(5) Cette validation n'est acquise qu'en cas de passage en DCEM2. En cas de redoublement, ces deux stages sont à refaire.

IX - VALIDATION DU GROUPE «G 6» : LANGUE ETRANGERE 2

Le groupe d'enseignement G 6 correspondant à la langue étrangère 2 est à valider selon des modalités propres à la formation qui aura été suivie par l'étudiant(e) en anglais, en allemand ou en espagnol, soit à la Faculté de Médecine, soit dans une autre institution. Pour l'enseignement dispensé à la Faculté de Médecine, les modalités sont les suivantes :

■ Groupe d'enseignement G6 : Langue étrangère 2 de DCEM1

Ensemble "G6"	Modalités	JANVIER	JUIN
		1ère session	2ème session
● LANGUE ETRANGERE 2 ■ Anglais / Janvier	● soit validation de CLES 2 (3h/écrit), (8h00:Ecrit/12h:Oral) ● les résultats à CLES sont traduits en une note sur 20 (compréhension de l'écrit et de l'oral = 1/3, production écrite = 1/3, production orale = 1/3)	VA/NV VA/NV	ORAL : 10 mn (A) VA/NV
● LANGUE ETRANGERE 2 ■ Allemand / Janvier	● soit validation de CLES 2 (3h/écrit), (8h00:Ecrit/12h:Oral) ● les résultats à CLES sont traduits en une note sur 20 (compréhension de l'écrit et de l'oral = 1/3, production écrite = 1/3, production orale = 1/3)	VA/NV VA/NV	ORAL : 10 mn +20 mn préparation VA/NV
■ Espagnol / Janvier (sous réserve)	Dossier écrit à rendre + présentation orale de validation	VA/NV	ORAL Idem Janv.

- (A) Présentation d'un travail personnel entre la publication des résultats CLES et le rattrapage de juin
La validation de ce groupe G 6 reste **définitivement acquise**, même en cas de redoublement du DCEM1.

X - VALIDATION DU GROUPE «G 7» : ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE 2

Tout(e) étudiant(e) est tenu(e) de valider un enseignement complémentaire enseigné à la Faculté durant l'année DCEM 1. Il est à valider selon les modalités propres à l'enseignement qui sera suivi par l'étudiant(e) :

- soit dans le cadre d'un enseignement complémentaire enseigné en Facultés de Médecine ou de Chirurgie Dentaire à Strasbourg,

- soit dans le cadre d'une U.E. de Masters (hors stage et langues),
 - soit dans le cadre d'un autre enseignement dit "option libre" dont la réussite a été obtenue dans un autre établissement après accord préalable délivré par le Doyen avant le 25 septembre.
 - soit par **équivalence** accordée par le Doyen pour la validation d'une formation dite "option libre" ne relevant pas d'un établissement d'enseignement supérieur. Celle-ci ne sera accordée que pour des enseignements dispensés par un organisme officiel et sanctionné par un examen final de Master.
 - soit par **dispense** : elle sera automatiquement donnée à tout(e) étudiant(e) qui aura obtenu une U.E. (unité d'enseignement) d'au moins 3 crédits ECTS sanctionnée par un examen validant (en dehors des stages de laboratoire et des langues ou des travaux bibliographiques), **sur demande écrite** adressée au Doyen **avant le 15 juin** en joignant l'attestation de réussite correspondante. La validation d'un certificat de MSBM donne lieu à la dispense d'un seul enseignement complémentaire. La dispense sera aussi accordée aux étudiants effectuant durant le D1 les fonctions de **moniteur** de TP (sur présentation d'une attestation remise par le responsable de la matière, à l'issue de l'année, fin mai) et à ceux accomplissant un **séjour d'études à l'étranger** durant la présente année universitaire.
- Les tuteurs du P2 ou de D1 peuvent obtenir depuis 2006-2007 la dispense de l'EC après évaluation de leur implication personnelle dans l'organisation des examens blancs et le tutorat. Durant l'année 2008-2009, les **étudiants-correcteurs** des 2 concours blancs de PCEM1 ont pu obtenir cette dispense.

■ Groupe d'enseignement G7 : Enseignement complémentaire 2 de DCEM1

Enseignement complémentaire	1ère session		2ème session	
	Epreuves	Durée	Epreuves	Durée
EC 01-Allemand (complémentaire) ----- EC 02-Anglais (complémentaire) ----- EC 10-Espagnol (complémentaire)	- Evaluation finale (lors des séances de TD) ■ Module 1 (A) Entretien oral individuel (10 mn) ■ Module 2 (B) (pour DCEM1 si EC de P2) Présentation orale individuelle ou en groupe (10 mn/étudiant)	VA/NV	- Evaluation finale avancée en JUIN ■ Module 1 (A) Entretien oral individuel (10 mn) ■ Module 2 (B) (pour DCEM1 si EC de P2) Présentation orale individuelle ou en groupe (10 mn/étudiant)	VA/NV
EC 03-Cinéma, littérature et médecine	- Présence obligatoire aux cours - Rédaction mémoire avec remise le 28 mars 2012	VA ou NV	- Rédaction mémoire avec remise avant le 1er septembre 2012	1 h 0 0
EC 05-Connaissance de l'institution hospitalière	2 ou 3 QRC	1h00	2 ou 3 QRC	1h00
EC 06-Médecine et communication visuelle	- Réalisation durant l'année de 2 supports d'information (poster et animation numérique)	Critique et Evaluation	- Idem Juin (si nécessaire)	
EC 07-Médecine générale	● Oral : devant deux jurys successifs (2 notes sur 10)	2 x 0h15	● Oral : devant deux jurys successifs (2 notes sur 10)	2 x 0h15
EC 08-Formation à la méthodologie de recherche clinique	- Présence CM+TD - 2 contrôles continus (4 QCM) notés sur 4 - Ecrit final (s/16) 10 QCM (s/5) 1 QRC (s/11)	1h00	- 10 QCM (s/6,50) - 1 QRC (s/13,50)	1h00
EC 09-Langue des signes française (LSF)	Oral et pratique gestuelle devant un jury de 3 membres	0h15	Oral et pratique gestuelle devant un jury de 3 membres	0h15
EC 12-Médecine environnementale	- 2 QRC de 30 mn	1h00	- 2 QRC de 30 mn	1h00

- (A) Si 1ère inscription en Anglais/Allemand complémentaire
(B) Si 2ème inscription en Anglais/Allemand complémentaire

Au cours du **PCEM2 et du DCEM1**, tout(e) étudiant(e) ne pourra obtenir au maximum que la validation d'**une seule option libre** en guise d'enseignement complémentaire, à l'**exception** des enseignements de langue (la même langue pouvant être validée en PCEM2 et en DCEM1 à condition de sanctionner deux niveaux différents et d'être différente de celle suivie dans le cadre de l'enseignement obligatoire de langue II - G6). En revanche, il(elle) pourra valider une ou plusieurs unités d'enseignement de Master, ou par l'exercice des fonctions de monitorat (en PCEM2) et/ou de tutorat PCEM1 (jusqu'en 2003-04 inclus puis à partir de 2006-2007), et/ou d'étudiant-correcteur du concours blancs (en 2008-2009), en remplacement des enseignements complémentaires 1 et/ou 2.

XI - VALIDATION DU GROUPE «G8» : MODULE 13

Tou(te)s les étudiant(e)s inscrit(e)s en DCEM1 à partir d'octobre 2002, qu'il(elle)s soient redoublant(e)s ou non, doivent valider le nouveau **module 13 - Pathologie pulmonaire et thoracique**, selon les modalités du tableau ci-dessous.

■ Groupe d'enseignement G8 : Module 13 - Pathologie pulmonaire et thoracique

■ Groupe G8		1ère SESSION-JUIN		2ème SESSION
N°	MODULE	CONTROLE CONTINU 1ère PARTIE (x)	EPREUVE FINALE 2ème PARTIE	SESSION DE SEPTEMBRE
13	● Pathologie pulmonaire et thoracique (2ème semestre D1)	- 10 mn en début de TD - 1 QRC ou 4 QCM/TD - 6 séances de TD - noté sur 2 (en totalisant les 5 meilleurs TD)(6)	- Écrit (mai/juin) s/18 - 2h00 - 2 dossiers* (1h) s/18 - NE écrit : si <9 (z)	- Écrit s/20 - 2h00 - 2 dossiers* (1h) s/20

Légende :

- (x) **Contrôle continu** : au début de chacune des séances de T.D. un **examen de contrôle des connaissances** sera organisé de **14h00 à 14h15** pour la première séance de l'après-midi et de **16h15 à 16h30** pour la seconde séance. Cet examen, sous la forme d'**une ou deux QRC ou de QCM**, durera **10 minutes et donnera lieu à notation**. Au-delà de la fin de l'épreuve, tout(e) étudiant(e) arrivé(e) en retard ne pourra participer au contrôle continu.
La somme des notes attribuées à chacune de ces épreuves donnera lieu à une note de **contrôle continu**, entrant, avec un coefficient pré-défini, dans le calcul de la note finale qui déterminera la validation du module. Cependant, la note du contrôle continu portera sur les "n-4" meilleures notes (pour les modules comportant plus de 16 séances de TD) ou les "n-3" meilleures notes (pour les modules de 12 à 15 TD) ou les "n-2" meilleures notes (pour les modules comportant 7 à 11 séances de TD) ou sur les "n-1" meilleures notes (pour les modules de moins de 7 TD). La note du contrôle continu **ne peut être reportée** sur la session de septembre de la même année ni sur les sessions des années suivantes. Les étudiants redoublants ne sont pas dispensés du contrôle continu et ne peuvent conserver la note obtenue les années antérieures.
- (y) L'**examen oral final** est organisé, selon les modules, devant 1 ou 2 enseignants simultanément ou successivement donnant chacun une note sur 1. L'étudiant(e) dispose de 5 mn de préparation et de 15 mn d'exposé. L'étudiant(e) absent(e) à l'écrit ne peut passer l'examen oral et est ajourné(e) au module. En cas d'absence à l'oral, l'étudiant est ajourné à l'ensemble du module qu'il devra repasser entièrement en septembre (écrit + oral).
L'objet de l'examen oral est l'analyse des comportements de l'étudiant(e) en face d'une situation donnée, notamment de sa capacité à justifier ses choix et à informer ses interlocuteurs des risques et avantages des examens et traitements qu'il(elle) prescrit.
En cas de **moyenne** obtenue à l'examen oral et d'ajournement au module lors de la première session, la **note d'oral est reconduite pour la session de septembre** de l'année universitaire en cours. L'étudiant(e) est de ce fait dispensé(e) de l'examen oral et ne repasse que l'écrit.
En cas de note inférieure à 1 sur 2 ou d'absence à l'oral de juin, l'étudiant(e) présente à la session de septembre l'examen oral en plus des épreuves écrites.
- (z) Toute **note inférieure** à 7,75 sur 15,50 ou 8 sur 16 ou 8,25 sur 16,50 ou 9 sur 18 **aux épreuves écrites** de la 2ème partie de l'examen **est éliminatoire**. L'étudiant(e) ne pourra pas valider son module à la 1ère session. A la 2ème session de septembre, il repassera l'écrit et, le cas échéant, l'examen oral s'il n'a pas obtenu la moyenne en 1ère session (cf. note y ci-dessus).
- * : **Dossier d'1h explorant les capacités cliniques et privilégiant la transversalité**. Il comporte **2 à 5 questions à réponse ouverte (pas de QCM)** devant permettre d'analyser et hiérarchiser les données issues de l'examen clinique ; de formuler les hypothèses diagnostiques initiales venant à l'esprit à la lecture de l'observation et dire sur quels arguments elles sont évoquées ; de déduire les examens complémentaires pertinents, les justifier et les expliquer ; de justifier une démarche diagnostique ; de tester les connaissances physiopathologiques ; de préciser l'attitude immédiate à adopter en situation

d'urgence ; de planifier le programme thérapeutique et le suivi ; de justifier le choix d'une attitude thérapeutique, parmi d'autres possibles, en insistant sur la gestion de l'incertitude c'est-à-dire sur les bénéfices et risques éventuels qui seront explicités aux malades et à sa famille.

La présentation du dossier commence par l'histoire naturelle justifiant la consultation et/ou l'hospitalisation et non par les antécédents qui sont à rechercher quand on connaît l'histoire de la maladie et en fonction de celle-ci.

* : **QRC ou Question rédactionnelle courte à traiter en 0h30.**

Elle comporte **1 à 4 questions à réponse ouverte (pas de QCM)** explorant les capacités à maîtriser les méthodes diagnostiques courantes, les thérapeutiques courantes, les contraintes médico-légales et l'organisation de la médecine sociale. Le texte de l'observation ou de la question posée ne doit pas dépasser 10 à 12 lignes, le reste de la page étant

utilisée pour la réponse.

XII - VALIDATION DU GROUPE "G9" - LECTURE CRITIQUE D'ARTICLE ORIGINAL 1 / LCA1

Cette épreuve a été introduite aux épreuves classantes nationales / ECN de fin de 2ème cycle, dès la session de juin 2009. Depuis l'année 2004-2005, tous les étudiants de DCEM1 doivent valider au cours du 1er semestre cet enseignement qui reposera sur :

- l'assiduité contrôlée au cycle des 4 séances obligatoires
- la notation du résumé que les étudiants rédigeront lors de la 4ème séance.

Lors de la session de rattrapage de septembre, un article sera envoyé par courrier aux étudiants au début du mois. Les étudiants disposeront d'une semaine pour rédiger leur résumé qu'ils devront remettre à une date fixée. Ce résumé sera noté. La moyenne de 10 sur 20 est exigée pour la validation définitive du Groupe "G9".

Cette validation du groupe "G9" est exigée pour le passage en DCEM2.

XIII - VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS DU PCEM 2 EN RETARD

Les enseignements de PCEM 2 éventuellement en retard et correspondant aux ensembles «E4» (**Langue étrangère 1**) et «E5» (**Enseignement complémentaire 1**) sont à valider selon les modalités propres au PCEM 2. Ils doivent l'être au plus tard avant l'entrée en DCEM 2.

XIV - VALIDATION DU MODULE A OPTION " G10 "

1 - Depuis l'année 2006-2007, la validation du premier module à option **EO1** relevant de la 2ème partie du 2ème cycle, peut être acquise par anticipation, à l'issue du second semestre de DCEM1. Cette validation n'est pas requise pour le passage en DCEM2. Elle devra être obtenue au plus tard pour l'entrée en DCEM4. Depuis octobre 2007, **tous les étudiants inscrits en DCEM1** (nouveaux et redoublants) doivent valider le **module à option obligatoire MO26 - C2i / Niveau 2 "Métiers de la santé"**, au titre de l'E01. Aucune dispense de ce C2i n'est possible.

2 - L'examen comporte **20 QCM** à composer en ligne sur la plateforme e-learning de la Faculté, durant **0h30** (en salle informatique 107 du Forum), lors de la session de juin.

Session de rattrapage en septembre, dans les mêmes conditions.

XV - PASSAGE EN DCEM 2

1. **Le passage en DCEM 2** l'année suivante **exige au minimum** les validations suivantes :

a) la totalité des **ensembles afférents au PCEM 2** :

- E3 : stage d'initiation aux soins infirmiers, stage de secourisme et stages cliniques 1 et 2
- E4 : langue étrangère 1.
- E5 : enseignement complémentaire 1.

b) les 9 groupes d'enseignements suivants **afférents au DCEM1** :

- G1 : enseignement linéaire de sciences biocliniques et travaux pratiques de bactériologie, virologie et de parasitologie.
- G2 + G3 : module cardio-circulatoire et module 09-Athérosclérose-Hypertension-Thrombose

- G5 : séances d'anatomie sur le vivant, travaux dirigés de sémiologie psychiatrique, stages cliniques 3 et 4 et validation finale de la "check-list".
- G6 : langue étrangère 2 (ME 06 janvier 2010, à 8h30 : écrit ; à 12h : oral)
- G7 : enseignement complémentaire 2.
- un module du Groupe G4 (module 12 - Pathologie de la motricité) ou du Groupe G8 (module 13 - Pathologie pulmonaire et thoracique).
- G9 : lecture critique d'article original 1 (LCA 1)

c) le module à option E01 (G10) = MO26 - C2i / Niveau 2 "Métiers de la santé".

Le passage en DCEM2 sera autorisé avec **au maximum un seul module non validé**, soit le module 12 (Groupe G4), soit le module 13 (Groupe 08). La validation du module à option E01/G10 n'intervient pas dans les exigences du passage en DCEM2.

2. En cas de passage conditionnel autorisé sur décision du jury (notamment pour une non validation de G9, G7 ou de la sémiologie psychiatrique), à l'issue de la session de septembre, les candidats concernés :

- seront classés en fin des listes de choix de la grille des stages hospitaliers et du premier stage de DCEM2
- devront valider l'(les) enseignement(s) de DCEM1 en retard (à l'exclusion du module 12 ou 13), au plus tard lors de la session de septembre suivante, faute de quoi ils ne seront pas autorisés à passer en DCEM3 quels que soient les résultats obtenus aux examens sanctionnant les modules de DCEM1 et DCEM2.

3. En cas de redoublement du DCEM1, le(la) candidat(e) conserve le(s) groupe(s) d'enseignement déjà validé(s), à l'exception des **deux stages cliniques 3 et 4** (de médecine et de chirurgie) et de leur **validation terminale** qu'il(elle) devra obligatoirement **refaire**.

Un(e) **étudiant(e) redoublant** le DCEM1 ne pourra suivre par anticipation aucun des enseignements dispensés en DCEM2.

4. Publication des résultats globaux

Une délibération globale sera organisée à l'issue des examens de la session de juin et de septembre.

XVI - EXCLUSION DES ETUDES MEDICALES

1 - En application de l'article 22 de l'arrêté du 18 mars 1992 modifié par l'arrêté du 2 mai 1995: "Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de **cinq inscriptions** en vue d'accomplir la seconde année du premier cycle et la première année de deuxième cycle. Une de ces deux années d'études ne peut faire l'objet de plus de **trois inscriptions**".

Ces dispositions s'appliquent aux étudiant(e)s qui se sont inscrit(e)s **en PCEM2 à partir de la rentrée 1995-96**. Désormais, **sous peine d'exclusion**, les étudiant(e)s ne pourront pas prendre :

- plus de deux inscriptions en DCEM1 s'ils(si elles) ont été inscrit(e)s trois fois en PCEM2,
- plus de trois inscriptions en DCEM1 à condition de n'avoir pris que deux inscriptions en PCEM2,
- plus de cinq inscriptions cumulées en PCEM2 et DCEM1 dans le respect des limites fixées ci-dessus.

2 - Les étudiants reprenant des études commencées dans le cadre d'une des réglementations antérieures doivent satisfaire, sous réserve des dispositions de la loi du 20 juillet 1992 et du décret du 23 août 1985, aux conditions d'études actuellement en vigueur.

INSTRUCTIONS POUR LES EXAMENS PAR QCM

Pour vous permettre de vous familiariser avec **la page de couverture des cahiers d'examen** pour les épreuves qui comportent pour tout ou partie un **questionnement par QCM**, vous en trouverez ci-dessous le **fac-similé** que nous vous recommandons de lire dès à présent attentivement.

Pour ce type d'épreuve, vous devrez vous munir de : **- d'un crayon à papier noir HB**
- et d'une gomme plastique blanche neuve.

PHARMACOLOGIE I - 1ère partie DCEM 1 - MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011 à 14h00

NOM : (1) (1) en lettres majuscules
1er Prénom : (1) Numéro de place :
2e Prénom : (1)
Epouse : (1)
Date de naissance : à

Il s'agit du numéro que l'on vous a remis à l'entrée de la salle et qui figure sur votre table.
Il ne s'agit pas de votre numéro d'anonymat qui, lui, ne sera attribué à la copie qu'à l'issue de l'épreuve.

RECOMMANDATIONS GENERALES IMPORTANTES A RESPECTER (A lire avant le début de l'épreuve)

- **Remplissez** correctement la présente **couverture** de cahier. Sera considéré **comme nul**, tout cahier d'examen dont la couverture ne comportera pas vos nom et prénoms.
- Dès l'instant où vous aurez reçu votre cahier d'examen, jusqu'à celui où vous l'aurez rendu, **toute communication est interdite**, quels qu'en soient le prétexte ou la nature. En cas de besoin, adressez-vous exclusivement aux responsables de salle. Toute communication entraînerait un zéro à l'épreuve.
- Vous vous abstenrez, sous peine d'annulation, de faire figurer sur votre copie **tout signe** qui pourrait en indiquer la provenance.
- Ne **dégrafez pas** le présent cahier d'examen.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES A L'ÉPREUVE

(A lire aux étudiants par le responsable de surveillance en début d'épreuve)

Le présent cahier d'examen comporte dans l'ordre :

- 1 questionnaire (ci-joint) comportant 15 QCM ;
- 1 page de QCM (items numérotés de 1 à 15) ;
- 2 pages pour la réponse aux 2 QRC ;

CONTROLE DU CAHIER D'EXAMEN

L'étudiant **doit contrôler** que le cahier d'examen qui lui a été remis comporte l'**ensemble** de ces documents.
A défaut, il devra redemander un autre cahier

CONSIGNES TECHNIQUES GENERALES

- Consignes pour les QROC et QRC :**
 - **Ne pas écrire dans la zone rouge** située dans la partie droite de la feuille (QROC) ou dans la marge de gauche (QRC).
 - Pour les **QROC**, vous ne devez répondre qu'à l'emplacement réservé à cet effet et matérialisé par des pointillés. Ne répondez pas au verso de la feuille, il n'en serait pas tenu compte. Limitez-vous absolument aux consignes données.
 - Chaque **QRC** est à traiter sur une **seule feuille** (recto et éventuellement verso).
 - Une **réponse illisible** ne peut être retenue comme bonne.
- Consignes pour les QCM :**
 - N'utilisez qu'un **crayon de papier noir HB**.
 - Vous devez **noircir la ou les cases bleues** correspondant à la réponse et situées dans la partie droite de la feuille.
 - En cas **d'erreur**, faire disparaître **totale**ment la marque du crayon au moyen d'une **gomme blanche plastique**.
- QCM "à compléments groupés"**
Instructions : Pour chacun des exposés incomplets suivants UN ou PLUSIEURS des compléments proposés sont corrects. Répondre parmi les compléments, lequel ou lesquels sont correct(s) et noircir l'espace correspondant sur la feuille de réponse :
 - A - Si seulement les compléments 1, 2 et 3 sont corrects
 - B - Si seulement 1 et 3 sont corrects
 - C - Si seulement 2 et 4 sont corrects
 - D - Si seulement 4 est correct
 - E - Si tous les compléments sont justes.
- QCM de type "relation de cause à effet" : protocole de réponse :**

Si la constatation est	Parce que est	la raison est	alors répondez
vraie	vraie	vraie	A
vraie	fausse	vraie	B
vraie	—	fausse	C
fausse	—	vraie	D
fausse	—	fausse	E
- Deux assertions sont désignées par **X** et **Y**. Répondre pour la question ci-dessous :
 - A) si la proposition concerne seulement X
 - B) si la proposition concerne seulement Y
 - C) si la proposition concerne à la fois X et Y
 - D) si la proposition ne concerne ni X ni Y.

X : l'électrophorèse standard des protéines sériques sur acétate de cellulose
Y : l'immunoelectrophorèse des protéines sériques contre sérum anti-humain total.

PERIODES DE REVISION ET CALENDRIER DES EXAMENS

I - PERIODES DE REVISION

1. Afin de permettre aux étudiant(e)s de bénéficier d'une période de révision avant chacune des sessions partielles d'examen, les cours n'auront pas lieu :

- du samedi 17 décembre 2011 au matin au lundi 02 janvier 2012 au soir,
- du lundi 07 mai 2012 au soir au lundi 28 mai 2012, par demi-journées.

2. Après la semaine d'examens des partiels du premier semestre et avant d'aborder le deuxième semestre le 30 janvier 2012, les étudiant(e)s disposeront d'une semaine de vacances, du samedi 21 janvier 2012 au dimanche 29 janvier 2012.

II - CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES

1. Matériel indispensable

Les étudiant(e)s devront se munir, en plus de leur stylo à encre :

- d'un crayon à papier graphité noir, de qualité HB,
- d'une gomme plastique blanche NEUVE.

2. Affichage du calendrier

Le calendrier des examens sera affiché à la Faculté (dans la vitrine située dans le Hall d'entrée) et accessible sur internet : www-ulpmcd.u-strasbg.fr.

3. Calendrier des examens

La répartition des épreuves écrites entre les différentes demi-journées d'examen des deux sessions partielles s'établira comme suit :

a) Examen partiel de Novembre

- Pharmacologie I / Ecrit - 1ère partie (0h40) : ME 2 novembre 2012 à 13h50

b) Examens partiels de Janvier-Février

Ils comporteront quatre demi-journées d'épreuves :

- **G1 : Enseignement linéaire de Sciences biocliniques :**
 - Anatomie pathologique/Ecrit (0h35)
 - Physiologie + TP/TD (0h45)
 - Oncologie fondamentale (0h25)
 - Séméiologie biochimique et hématologique (0h40)
 - Bactériologie (0h35) et Parasitologie-mycologie (0h30)
 - Génétique médicale (0h30)
 - Médecine nucléaire (0h30)
 - Immunologie fondamentale (0h30)
 - Pharmacologie I - 2ème partie / oral (par groupes)
- **G2 : Cardiologie - Sciences biocliniques et physiologie cardio-circulatoire :** 1h10 (en 3ème demi-journée)
- **CLES 2 / Anglais et Allemand :** ME 04 janvier 2012 / Ecrit : à 08h00 / Oral : à 12h00

c) Examens partiels de Mai-Juin

Ils comporteront les demi-journées d'épreuves :

- **G1** : Psychologie médicale (1h00) ; Virologie/Ecrit (0h30) ; Pathologie générale (0h15)
Physiopathologie (0h30)
- **G5** : Séméiologie psychiatrique (0h15)
- **G7** : Enseignements complémentaires 2 (1h00)
- **G3** : Module 09 : Athérosclérose.Hypertension.Thrombose/Ecrit (1h30)
- **G3** : Module 09 : Athérosclérose.Hypertension.Thrombose/Oral (sur deux demi-journées)
- **G4** : Demi-module 12A : Neurologie-Neurochirurgie/Ecrit (1h30)
Demi-module 12B : Appareil Locomoteur/Ecrit (1h30)
- **G4** : Module 12A : Neurologie-Neurochirurgie/Oral (par groupes)
Module 12B : Appareil Locomoteur/Oral (par groupes)
- **G8** : Module 13 : Pathologie pulmonaire et thoracique / Ecrit (2h10)
- **G9** : Module 13 : Pathologie pulmonaire et thoracique (par groupes) (sur deux demi-journées)
- **G10** : Module à option

LES ELECTIONS UNIVERSITAIRES ETUDIANTES (décembre 2011)

Les statuts de l'**U.F.R.** (Unité de Formation et de Recherche) **des Sciences Médicales** élaborés en application de la loi Savary du 4 janvier 1984 ont été approuvés le **2 mars 1989**.

● QUI VOTE ET COMMENT VOTER ?

Tout(e) étudiant(e) français(e) ou étranger(e) régulièrement inscrit(e) à la Faculté de Médecine est **électeur(trice)**. Les inscriptions administratives tiennent lieu de liste électorale.

Le vote **par procuration** écrite est autorisé. Le(la) mandataire doit être inscrit(e) sur la **même liste** électorale que le(la) mandant(e). Nul(le) ne peut être porteur(se) de plus de **2 mandats**.

● QUAND VOTER ?

Le collège des étudiant(e)s a été renouvelé dans sa totalité lors du scrutin de décembre 2009. **Les prochaines élections auront lieu en DECEMBRE 2011.**

Les étudiant(e)s de DCEM1, DCEM2, DCEM3 et DCEM4 constituent le collège électoral **unique du 2ème cycle** (DCEM) représenté par **quatre** délégué(e)s.

● QUI PEUT ETRE ELU ? FORME DE SCRUTIN

Tout(e) **étudiant(e) français(e) ou étranger(e)** inscrit(e) est normalement éligible.

Les délégué(e)s étudiant(e)s sont élu(e)s **au scrutin de liste à un tour**, sans panachage, ni vote préférentiel, avec présentation proportionnelle. Le suffrage est direct. Il faut constituer et déposer des **listes de candidatures**.

La durée du mandat des élus étudiant(e)s est de **deux ans**. Elle est de quatre ans pour les représentant(e)s des autres collèges (enseignants, chercheurs, administratifs).

● LE CONSEIL DE GESTION - DOYEN - LES STATUTS

La Faculté est administrée par un **Conseil de Gestion** composé de 40 membres comprenant **10 élus** des collèges étudiant(e)s.

Les membres du Conseil élisent en leur sein, pour une durée de 5 ans, le **Doyen** de la Faculté. Ces fonctions sont actuellement assurées par le **Prof. Bertrand LUDES** (élu le 06 février 2006).

Toutes les règles concernant les élections, le fonctionnement du Conseil et des différentes Commissions figurent dans les **Statuts** de la Faculté de Médecine que vous pouvez consulter au Secrétariat du Chef des Services Administratifs.

● COLLEGE DU DCEM

Les étudiant(e)s du **DCEM1, DCEM2, DCEM3 et DCEM4** ont élu au courant du mois de décembre 2009, **4 délégué(e)s** qui siègent au Conseil de l'U.F.R. des Sciences Médicales :

- M. BREZIN François (D1 en 2009-2010) / Suppléante : Mme DOUARD Flore (D1)
- M. HOLLANDER David (D2 en 2009-2010) / Suppléant : M. METZ Jean-Patrick (D1)
- Mme PLUMERE Camille (D1 en 2009-2010) / Suppléant : M. BERTHELEMY Thomas (D1)
- M. FREYERMUTH Marc (D1 en 2009-2010) / Suppléant : M. RUCH Yvon (D1)

- Pour tous renseignements, adressez-vous à M. G. VICENTE (Rdc, porte n°11 / Faculté)

Cette plaquette est mise en ligne sur le site de la Faculté de Médecine
<http://www-ulpmed.u-strasbg.fr/>

- * **Doyen de la Faculté de Médecine**
Professeur Jean SIBILIA
Téléphone : 03 68 85 34 98 (Secrétariat)
- * **Président de la Commission Pédagogique du 1er cycle**
Professeur Izzie-Jacques NAMER
Service Médecine Nucléaire / Hôpital de Hautepierre
- * **Président de la Commission de l'Enseignement et des Stages**
Professeur Bernard GOICHOT
Service de Médecine Interne / Hôpital de Hautepierre
- * **Référent de l'année de DCEM 1**
- * **Chef des Services Administratifs de la Faculté de Médecine**
Monsieur Gilbert VICENTE
Téléphone : 03 68 85 34 80 ou 96
Télécopie : 03 68 85 34 67
Courriel : Gilbert.Vicente@unistra.fr
- * **Chef du Service de la Scolarité**
Madame Carole ROOS
Téléphone : 03 68 85 35 09
- * **Conception et rédaction du fascicule**
Monsieur Gilbert VICENTE
Téléphone : 03 68 85 34 80 ou 96
Télécopie : 03 68 85 34 67
- * **Composition du fascicule**
Madame Carine MAYER
Secrétariat du Chef des Services Administratifs

*

Dépôt légal : Troisième trimestre 2011
(mise à jour le 17 septembre 2011)

16^{ème} nouvelle édition

*